



Vendredi le 18 décembre 2020

Rapport d'activités

Démarche d'information et de consultation

Projet Odyssey

Rapport déposé à Mine Canadian Malartic

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - QUÉBEC - MONTRÉAL

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - ESTRIE

Table des matières

1.	LE PROJET ODYSSEY	1
2.	LA DEMANDE DE MODIFICATION DE DÉCRET	2
	2.1 LIGNES DIRECTRICES DE LA DGÉES QUANT À LA PARTICIPATION PUBLIQUE	2
3.	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION DE CONSULTATION	3
	3.1 LES ENGAGEMENTS DE MCM QUANT À LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	3
	3.2 ÉLABORATION ET CONTENU DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	3
	3.3 INVITATIONS À PARTICIPER À LA PLATEFORME EN LIGNE	7
4.	BILAN DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	9
	4.1 5 NOVEMBRE 2020 : PRÉSENTATION EFFECTUÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LONG POINT FIRST NATION.....	9
	4.2 9 NOVEMBRE 2020 : PRÉSENTATION EFFECTUÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LA NATION ANISHNABE DE LAC SIMON.....	12
	4.3 9 NOVEMBRE 2020 : PRÉSENTATION EFFECTUÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE MALARTIC.....	13
	4.4 10 NOVEMBRE 2020 : PRÉSENTATION EFFECTUÉE AUX MEMBRES DU COMITÉ D'ÉCHANGES ET DE SUIVI CANADIAN MALARTIC (CES-CM)	16
	4.5 11 NOVEMBRE 2020 : PRÉSENTATION EFFECTUÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI	17
	4.6 16 AU 29 NOVEMBRE 2020 : PLATEFORME EN LIGNE	20
5.	ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	27
	5.1 ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE, DE SUIVIS ET MESURES D'ATTÉNUATION PRÉSENTÉES AUX PARTICIPANTS.....	27
	5.2 ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION.....	28
6.	LES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR MCM À LA SUITE DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	30
	6.1 LES MESURES D'ATTÉNUATION SUPPLÉMENTAIRES POSSIBLES	30

Liste des tableaux

Tableau 1 : Parties prenantes et communautés autochtones rencontrées	4
Tableau 2 : Dates des rencontres avec les parties prenantes et les communautés autochtones.....	5
Tableau 3 : Synthèse des informations générales sur la plateforme interactive d'information et de consultation du Projet Odyssey	6
Tableau 4 : Codes pour les émojis utilisés pour exprimer l'état de chaque perception	7
Tableau 5 : Inscriptions à la plateforme de consultation et d'information	8
Tableau 6 : Échanges entre les représentants de Long Point First Nation et MCM	12
Tableau 7 : Échanges entre les représentants de la Nation Anishnabe de Lac Simon et MCM	13
Tableau 8 : Échanges entre le Conseil de Ville et MCM.....	14
Tableau 9 : Échanges entre les représentants de la Ville de Malartic et MCM lors de la Table Ville-Mine	16
Tableau 10 : Échanges entre les représentants de la Première Nation Abitibiwinni et MCM	20
Tableau 11 : Visites uniques effectuées sur les différents outils de consultation.....	21
Tableau 12 : Visionnements des capsules vidéo.....	21
Tableau 13 : Commentaires soulevés dans les différentes thématiques	22
Tableau 14 : Résultats de collecte des niveaux de préoccupations.....	23
Tableau 15 : Échanges tenus avec le participant	26
Tableau 16 : Activités de surveillances, de suivis et mesures d'atténuation envisagées	28
Tableau 17 : Intérêts des participants par thématique	28
Tableau 18 : Répartition des sujets soulevés par les participants	29

Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation sur support PowerPoint	34
Annexe 2 : Règles de modération	52
Annexe 3 : Invitation aux citoyens	57
Annexe 4 : Courriels d'invitation envoyés	60
Annexe 5 : Publication sur les réseaux sociaux.....	64
Annexe 6 : Contenu site Web	67
Annexe 7 : Annonce dans le journal Le Citoyen Val-d'Or-Amos.....	75
Annexe 8 : Notes de rencontre – Long Point First Nation de Winneway	77
Annexe 9 : Notes de rencontre – Première Nation Anishnabe de Lac Simon	83
Annexe 10 : Notes de rencontre - Conseil municipal de la Ville de Malartic.....	86
Annexe 11 : Compte rendu de la rencontre du CES-CM du 10 novembre 2020	91
Annexe 12 : Notes de rencontre - Première Nation Abitibiwinni de Pikogan	113
Annexe 13 : Contenu de la plateforme interactive d'information et de consultation	118

1. LE PROJET ODYSSEY

Le Projet Odyssey est situé dans l’empreinte existante du Projet Extension Malartic autorisé par décret en 2017 par le gouvernement du Québec.

Dans le cadre du Projet Odyssey, Mine Canadian Malartic (ci-après MCM) projette d’exploiter la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l’entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l’exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l’est de l’entrée de la Ville de Malartic.

Il est prévu d’exploiter le Projet Odyssey au moyen de galeries souterraines à l’est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l’aménagement d’un puits et d’une rampe pour accéder aux zones minéralisées ainsi qu’un nouvel accès à la route 117.

Le minerai du Projet Odyssey sera traité dans les installations existantes de MCM et les synergies possibles sont essentielles à la viabilité du projet.

2. LA DEMANDE DE MODIFICATION DE DÉCRET

Afin de procéder à une modification de décret, MCM doit, en vertu de l'article 122.2 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, déposer une demande à la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique (ci-après DGÉES) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (ci-après MELCC).

2.1 Lignes directrices de la DGÉES quant à la participation publique

Dans le cadre du dépôt de la demande de modification de décret, la DGÉES procède à l'analyse des impacts appréhendés sur l'environnement. Celle-ci doit, entre autres, examiner la démarche d'information et de consultation effectuée auprès des personnes potentiellement affectées par la modification proposée. Pour développer sa démarche participative, MCM s'est appuyée sur les orientations de la DGÉES quant à la participation des publics. À cet égard, la DGÉES détermine que l'objectif d'une démarche d'information et de consultation est de :

« ... permettre aux personnes, aux groupes, aux communautés et aux organisations d'obtenir de l'information et d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations par rapport aux projets qui les concernent de près ou de loin. En plus de contribuer à la bonification d'un projet et à l'atténuation de ses impacts négatifs, la prise en compte de ces éléments dans le processus de planification d'un projet est susceptible de favoriser son acceptabilité sur le plan social en le rendant plus cohérent avec les valeurs, les besoins et les aspirations des acteurs interpellés par l'implantation de ce projet. »¹

¹ MELCC, 2018. L'information et la consultation du public dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement : guide à l'intention de l'initiateur de projet. Québec, MELCC, DGÉES, 29 p.

3. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION DE CONSULTATION

3.1 Les engagements de MCM quant à la démarche d'information et de consultation

L'écoute, l'équité, le respect et l'intégrité guident l'approche de MCM. La philosophie de gestion de l'organisation lui a permis de créer des occasions, en concertation avec la communauté, afin d'enrichir la compréhension des enjeux, d'identifier les nœuds qui pourraient causer des problèmes et de proposer des solutions concrètes.

La philosophie de MCM se traduit par son intention de :

- maintenir un dialogue ouvert, des relations simples, constructives et durables avec la communauté et une cohabitation harmonieuse;
- prendre en compte les préoccupations et les attentes;
- collaborer pour construire avec la communauté des ententes concrètes et des solutions pour l'amélioration continue de ses pratiques;
- rassembler toutes les parties, les intérêts divers et les positions exprimées;
- assurer la cohérence dans les actions et les solutions adoptées;
- répondre rapidement et être imputable.

Son équipe sait que la clé réside dans l'écoute et la compréhension de la diversité de points de vue et d'opinions.

En ce sens, les engagements de MCM quant à la démarche d'information et de consultation sont les suivants :

1. Informer la population ainsi que les villes de Malartic et de Rivière-Héva, le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM), ainsi que les communautés autochtones avec lesquelles MCM collabore ainsi que toutes autres parties prenantes de l'entreprise.
2. Recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions émis.
3. Bonifier le Projet Odyssey, le cas échéant.

3.2 Élaboration et contenu de la démarche d'information et de consultation

La démarche d'information et de consultation est présentée ci-dessous.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Dans un premier temps, MCM a identifié les parties prenantes et les parties intéressées par ses opérations qui étaient susceptibles d'avoir de l'intérêt envers le Projet Odyssey. Les parties prenantes ont été définies en fonction de :

- leur proximité au projet;
- et leur niveau d'intérêt envers MCM.

Les parties prenantes identifiées ainsi que le niveau d'implication attendu dans le cadre du Projet Odyssey sont présentés à la page suivante.

Les communautés autochtones avec lesquelles MCM collabore sont également présentés à la page suivante.

	Parties prenantes	Niveau d'implication attendu
1	Municipalité - Membres du Conseil et représentants de la Ville de Malartic	Information et consultation
2	Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic - Participants représentant différents domaines d'intervention	Information et consultation
3	Parties prenantes à proximité du projet - Employés de MCM - Citoyens et organismes de Malartic et de Rivière-Héva	Information et consultation
4	Communautés autochtones - Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) - Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon - Conseil de la Nation Anishnabe de Kitcisakik - Long Point First Nation	Information et consultation
5	Parties prenantes diverses - Organismes régionaux - Gouvernement - Politique - Chambres de commerce - Etc.	Information

Tableau 1 : Parties prenantes et communautés autochtones rencontrées

MÉTHODE DE CONSULTATION FAVORISÉE

Dans le cadre de cette démarche d'information et de consultation, MCM avait comme volonté d'assurer un climat d'ouverture et de collaboration en acceptant d'être à l'écoute des points de vue, des opinions et des expériences des autres. Elle souhaitait initier une méthode qui réponde aux besoins de l'équipe du projet tout en étant respectueuse du milieu. De plus, il était essentiel pour MCM de s'assurer que les activités d'information et de consultation se réalisent dans le respect des mesures sanitaires liées à la COVID-19. C'est dans cette optique que MCM a décliné ses activités de deux façons.

D'une part, MCM a organisé des rencontres virtuelles afin de présenter le projet et de connaître les préoccupations de parties prenantes et de communautés autochtones ciblées. D'autre part, MCM a mis en ligne une plateforme d'information et de consultation destinée à l'usage de la communauté de Malartic et de Rivière-Héva, les voisins les plus concernés par le projet, ainsi qu'à toute personne ou groupe intéressés par ses activités.

Rencontres

À la suite de l'étape d'identification des parties prenantes, MCM a procédé au regroupement des différents intervenants afin de déterminer le nombre de rencontres requises. Afin d'assurer la santé et la sécurité des participants aux échanges, MCM a suggéré de tenir les rencontres de manière virtuelle. Les membres de la Table

interministérielle régionale ont aussi été informés par courriel le 3 novembre 2020 de la démarche d'information et de consultation. Les différentes rencontres tenues sont les suivantes :

Date	Parties prenantes ² et communautés autochtones rencontrées
5 novembre 2020	Rencontre avec les représentants de Long Point First Nation
9 novembre 2020	Rencontre avec des représentants de la Nation Anishnabe de Lac Simon ³
9 novembre 2020	Rencontre du Conseil municipal de Malartic
10 novembre 2020	Rencontre du CES-CM
11 novembre 2020	Rencontre avec des représentants de la Première Nation Abitibiwinni

Tableau 2 : Dates des rencontres avec les parties prenantes et les communautés autochtones

Le bilan de ces rencontres est présenté à la section 4.

Plateforme en ligne

La plateforme en ligne se veut une interface facile d'utilisation où les gens peuvent consulter la documentation liée au projet et faire part de leurs préoccupations et de leurs opinions grâce à différents outils de sondage de perception et de commentaires. Les visiteurs utilisent également un forum de discussion pour poser leurs questions qui sont répondues publiquement dans un délai de 48 heures ouvrables au bénéfice de tous les participants.

Plus précisément, le concept de la plateforme en ligne visait à :

1. Minimiser les risques liés à la COVID-19 (annulation, report, contamination);
2. Déployer une démarche rigoureuse en ligne permettant de documenter les préoccupations; et
3. Faire participer la communauté sur une plus grande plage horaire que lors d'événements en présentiel.

Les objectifs de la plateforme en ligne, tels que partagés aux citoyens, étaient les suivants :

1. Informer la population ainsi que les villes de Malartic et de Rivière-Héva, le CES-CM, les communautés autochtones avec lesquelles MCM collabore ainsi que toutes autres parties prenantes de l'entreprise.
2. Recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions émis.
3. Bonifier le Projet Odyssey, le cas échéant.

MCM a mandaté la firme Transfert Environnement et Société pour l'accompagner dans la conception et la mise en ligne de la plateforme ainsi que pour la modération des contributions reçues, la compilation des résultats et la rédaction d'un rapport d'activités.

Les informations générales de la plateforme en ligne sont présentées au tableau suivant :

² Le Conseil de ville de Rivière-Héva a été invité pour une rencontre, mais a décliné l'invitation. Un conseiller de la municipalité a assisté à la rencontre du CES-CM du 10 novembre 2020 et leur a transmis l'information.

³ La communauté de Kitcisakik a été invitée à se joindre à la rencontre du 9 novembre 2020 par le coordonnateur aux Premières Nations de MCM, mais aucun membre du Conseil de bande n'y a participé.

Plateforme interactive d'information et de consultation du Projet Odyssey	
Demande de modification de décret	
PROMOTEUR	Mine Canadian Malartic
DATES DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION	16 au 29 novembre 2020
DURÉE	2 semaines
LIEU DE LA CONSULTATION	En ligne

Tableau 3 : Synthèse des informations générales sur la plateforme interactive d'information et de consultation du Projet Odyssey

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Le déroulement de la consultation en ligne visait à rendre la participation des gens la plus simple possible. À leur arrivée sur la page d'accueil de la plateforme, les visiteurs trouvaient un texte leur expliquant le Projet Odyssey et la façon de participer à la consultation en ligne. Ils pouvaient alors accéder à la page « Projet Odyssey » où davantage d'information sur le projet leur était fournie, notamment grâce à une présentation PowerPoint (annexe 1). Une page nommée « Communauté » offrait un bref aperçu de nos façons de faire en matière de relations communautaires. Cette page comportait un lien vers la section « Engagement communautaire » du site Web de MCM fournissant davantage d'informations sur le sujet.

Les gens pouvaient également accéder par la page d'accueil aux différentes thématiques faisant l'objet de la démarche d'information et de consultation :

1. Qualité de l'air;
2. Eaux souterraines;
3. Plan de restauration;
4. Ambiance sonore;
5. Vibrations;
6. Circulation; et
7. Émissions de gaz à effet de serre.

Chaque thématique avait sa page spécifique où le participant trouvait une capsule vidéo informative ainsi qu'un texte descriptif. La personne était ensuite invitée à répondre à une question de sondage et pouvait émettre ses commentaires sur la thématique consultée.

Pour répondre à la question, les participants étaient invités à choisir entre trois émojis afin d'exprimer leur perception des impacts appréhendés et des mesures d'atténuation envisagées.

Les émojis étaient associés aux perceptions de la façon suivante :

Émoji	Perception
	Préoccupé
	Peu préoccupé
	Rassuré

Tableau 4 : Codes pour les émojis utilisés pour exprimer l'état de chaque perception

Un forum de discussion était également accessible afin de permettre aux participants de poser leurs questions en lien avec le Projet Odyssey et les thématiques présentées. L'équipe de MCM s'était engagée à répondre dans un délai de 48 heures ouvrables aux questions soumises. À moins que le sujet ne respecte pas les règles de modération, MCM s'engageait à répondre publiquement aux questions au bénéfice de tous les participants. Une copie des règles de modération se trouve à l'annexe 2. Le lien vers le forum de discussion étant accessible sur la page du Projet Odyssey ainsi que sur la page de chacune des thématiques.

3.3 Invitations à participer à la plateforme en ligne

Une invitation a été distribuée par la poste à tous les résidents de Malartic et de Rivière-Héva le 12 novembre 2020. Une copie de l'invitation est présentée à l'annexe 3.

Un courriel d'information a été envoyé aux employés de MCM, le 11 novembre et le 16 novembre 2020, afin de les informer de la démarche et les inviter à y participer. Une copie de l'invitation et du courriel d'information est présentée à l'annexe 4. Une invitation à participer à la plateforme en ligne a aussi été affichée sur les différents écrans télévisés installés sur le site de la mine.

Un courriel d'information quant à la tenue de la consultation en ligne a également été envoyé aux autres parties prenantes de MCM ainsi qu'aux membres du CES-CM le 11 novembre 2020. Un courriel de rappel a également été envoyé aux parties prenantes le 16 novembre 2020. La liste des parties prenantes externes de MCM contient plus de 160 contacts. Une copie de ces invitations et des courriels est présentée à l'annexe 4.

La plateforme de consultation en ligne a également fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux pour en faire la promotion sur les pages Facebook et LinkedIn de Mine Canadian Malartic les 16 et 23 novembre 2020. Une publication pour remercier les participants a également été faite le 5 décembre 2020. Le contenu des publications est présenté à l'annexe 5.

Le site Internet de Mine Canadian Malartic a été mis à jour de façon à mettre en valeur et à inviter les visiteurs à accéder à la plateforme de consultation. Le contenu ajouté au site Internet de Mine Canadian Malartic est présenté à l'annexe 6.

Finalement, une publicité d'une demi-page couleur a été publiée dans le journal Le Citoyen Val-d'Or-Amos le 11 novembre 2020. Le contenu de l'annonce est présenté à l'annexe 7.

PARTICIPATION À LA PLATEFORME EN LIGNE

Au total, 154 visiteurs uniques ont accédé à la plateforme en ligne lors de la période d'information et de consultation pour un total de 198 visites effectuées. De plus, 20 personnes se sont inscrites à la plateforme en ligne ce qui leur permettait de contribuer à la plateforme en utilisant les outils de sondages ou en posant une question sur le forum de discussion.

Provenance	Nombre d'inscriptions à la plateforme d'information et de consultation
Malartic	7
Mine Canadian Malartic	7
Val-d'Or (secteur Dubuisson)	2
Rouyn-Noranda	2
Rivière-Héva	1
Lachute	1

Tableau 5 : Inscriptions à la plateforme de consultation et d'information

4. BILAN DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

4.1 5 novembre 2020 : Présentation effectuée aux représentants de Long Point First Nation

Le 5 novembre 2020, MCM a effectué une présentation du Projet Odyssey auprès des représentants de Long Point First Nation de Winneway. Une note spécifique sur la rencontre d'information et de consultation tenue est présentée à l'annexe 8. Au cours de cette rencontre, les représentants étaient invités à émettre leurs commentaires et à poser leurs questions aux représentants de MCM. Le tableau qui suit résume les échanges tenus.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Réglementation	Avez-vous des éléments à soumettre au gouvernement fédéral dans le cadre de cette demande de modification?	Le projet Canadian Malartic n'a jamais été assujéti à la procédure d'évaluation environnementale fédérale. Il va donc de soi que la demande de modification du décret actuel soit réalisée seulement auprès du gouvernement provincial.
2	Opérations	Vous utiliserez des camions de combien de tonnes pour les opérations?	Pour la surface, ce sont des camions de 240 tonnes qui sont prévus et sous terre, nous utiliserons des camions 60 tonnes.
3	Relations avec les Premières Nations	Dans l'éventualité d'une découverte d'artéfact, quelles sont les mesures d'intervention prévues? Il y a approximativement une centaine de membres de notre communauté qui résident à Malartic. Nous pourrions vérifier auprès de nos membres citoyens de Malartic si le site Odyssey pourrait être d'importance.	Les rapports d'études effectués par des experts archéologues indiquent un potentiel très faible d'utilisation du secteur de MCM et Odyssey. Advenant le cas d'une telle découverte, les travaux sur le site seraient arrêtés. Les archéologues et les communautés concernées seraient alors contactées.
4	Processus de consultation	Avez-vous prévu une rencontre adaptée pour les aînés et/ou personnes n'étant pas à l'aise d'utiliser la plateforme participative sur votre site Web?	Au départ, c'était une démarche priorisant les rencontres et échanges en personnes. La démarche d'information et de consultation aurait eu lieu sous la forme d'un café-rencontre à Malartic, comme effectué en décembre 2017 et notre équipe se serait déplacée dans les communautés autochtones pour la rencontre d'aujourd'hui. La pandémie nous a obligés à nous adapter et à nous tourner vers des rencontres virtuelles ainsi que la mise en ligne d'une plateforme

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			<p>Web. Tous les résidents de Malartic recevront un feuillet informatif dans les prochains jours leur indiquant la marche à suivre pour la démarche en ligne.</p> <p>Nous sommes conscients que cette pratique n'est pas commune et facile pour tous. Par contre, nos parties prenantes peuvent communiquer en tout temps avec notre équipe de relations avec la communauté, soit par téléphone, en ligne ou bien directement en personne au local situé au 1041, rue Royale. Les membres de Winneway sont des citoyens qui nous connaissent déjà par l'application de nos différents programmes.</p>
5	Retombées économiques	Prévoyez-vous réserver certains contrats/emplois/formations aux communautés?	Ces éléments sont prévus à l'Entente de collaboration. Nous avons déjà débuté les discussions avec les départements concernés afin d'obtenir les listes potentielles d'emplois et de contrats pour le projet. Dès que le coordonnateur des Premières Nations sera embauché de votre côté, une liste des personnes compétentes et une liste des entreprises existantes au sein des communautés pourront être analysées. Nous avons également discuté de la possibilité de créer des contrats fractionnés afin de permettre à vos entrepreneurs qualifiés de soumissionner.
6	Opérations	Les camions automatisés ne nécessitent pas d'opérateur, c'est bien le cas?	C'est bien le cas, en fait, environ un opérateur pour 5 camions est nécessaire. Cette technologie est de plus en plus fréquente dans le secteur minier.
7	Opérations	Concernant le transport interne à la surface, est-ce également des camions automatisés qui sont prévus?	Pendant les années où les fosses seront toujours en exploitation, il ne se sera pas possible d'utiliser les camions automatisés à la surface pour une question de santé et sécurité. Pour les années suivantes, cette option est envisageable.
8	Opérations	Combien de camions sont prévus à la surface?	Ce n'est que 4 camions de 240 tonnes qui seront à la surface pour le projet, comparativement à environ 35 pour les fosses actuelles.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
9	Vibrations	Est-ce que les vibrations seront comparables à celles de la mine Goldex?	Les sautages seront comparables, c'est la distance entre la mine et les résidences qui est différente. À la mine Goldex, il y a une distance de 500 m entre les résidences les plus près, comparativement à 3 km entre les infrastructures de surface du Projet Odyssey et les plus proches résidences de Malartic. Éventuellement, lorsque nous exploiterons sous terre, nous serons à environ 1 km de distance des maisons les plus près. Les citoyens pourraient percevoir les sautages.
10	Retombées économiques	Au total, il s'agit d'un investissement de combien de dollars pour le Projet Odyssey?	C'est un investissement de près de 1 milliard de dollars, en incluant toutes les années prévues, soit jusqu'en 2040.
11	Relations avec les Premières Nations	Est-ce prévu d'effectuer de nouvelles négociations avec les Premières Nations pour ce projet?	Le Projet Odyssey est inclus dans l'Entente de collaboration, en annexe à cette entente le détail de la Propriété est indiqué. En 2027, date de fin de l'Entente actuelle, de nouvelles discussions seront effectivement nécessaires pour la poursuite de l'entente en fonction du reste des années d'opération d'Odyssey.
12	Réglementation	Est-ce qu'il y aura un BAPE pour ce projet?	Puisque le Projet Odyssey est situé à l'intérieur des limites du décret actuel de MCM, un BAPE n'est pas nécessaire. C'est alors une demande de modification de ce décret qui doit être déposée auprès du MELCC.
13	Relations avec les Premières Nations	Quelles seront les prochaines actions entreprises avec les communautés?	Nous n'avons pas d'autres actions de prévues. Lors de la rencontre de démarrage de l'Entente de collaboration du 3 septembre dernier, les représentants des communautés nous ont mentionné que cette rencontre de présentation du projet au conseil de bande était suffisante. Les citoyens de Malartic, membres des communautés recevront le feuillet pour la participation à la plateforme en ligne et peuvent toujours communiquer avec notre équipe de relations avec la communauté.
14	Présentation du projet	Est-ce possible de nous faire parvenir la présentation par courriel et si possible en anglais?	Présentement, la présentation est disponible seulement en français, nous vous la transmettrons par courriel ainsi

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			<p>que le feuillet qui sera envoyé aux citoyens de Malartic. Nous allons procéder à la traduction de cette présentation, il y aura donc certains délais, mais nous vous la transmettrons en anglais dès que possible.</p> <p>Les notes de la rencontre vous seront également partagées pour révision.</p>
15	Environnement	Quels sont les impacts potentiels du projet sur les aspects environnementaux?	Les principales sources d'impact ainsi que les mesures d'atténuation envisagées ont été énumérées dans les diapositives de la présente présentation. Lorsque la version anglaise vous sera transmise par courriel, vous pourrez en prendre connaissance et nous faire part de vos interrogations s'il y a lieu.

Tableau 6 : Échanges entre les représentants de Long Point First Nation et MCM

4.2 9 novembre 2020 : Présentation effectuée aux représentants de la Nation Anishnabe de Lac Simon

Le 9 novembre 2020, MCM a effectué une présentation du Projet Odyssey auprès des représentants de de la Nation Anishnabe de Lac Simon. Une note spécifique sur la rencontre d'information et de consultation tenue est présentée à l'annexe 9. Au cours de cette rencontre, les représentants étaient invités à émettre leurs commentaires et à poser leurs questions aux représentants de MCM. Le tableau qui suit présente les échanges tenus.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Opérations	<p>Est-ce que la teneur dans les fosses est similaire que pour le Projet Odyssey?</p> <p>Est-ce que le profit sera comparable aux fosses actuelles?</p>	Pour les fosses actuelles, notre teneur est d'environ 1 g/t. Pour Odyssey, la teneur est d'environ 2,67 g/t. Il est nécessaire que la teneur soit plus élevée lorsque nous exploitons sous terre, car les coûts de production sont également beaucoup plus élevés que pour l'exploitation des fosses. Le profit à l'once sera donc moins important pour Odyssey que pour les fosses, mais tout de même intéressant.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
2	Circulation	Avez-vous débuté vos discussions avec le MTQ pour le réaménagement de la route? Est-ce compliqué de travailler avec eux?	Oui, les discussions ont débuté depuis près de deux ans avec le MTQ. Ce qu'on vous présente aujourd'hui a d'ailleurs été travaillé en collaboration avec le MTQ. Je ne dirais pas que c'est compliqué, mais le processus peut être assez long.
3	Réglementation	Est-ce possible de nous partager la liste de tous les décrets qui seront nécessaires?	En fait, pour l'instant il n'y a qu'une seule demande de modification de décret à faire et c'est celle que nous déposerons à la fin de l'année ou en début d'année prochaine et qui fait l'objet de cette présentation.
4	Relations avec les Premières Nations	Est-ce possible de refaire cette présentation lors d'une consultation publique de notre communauté?	Lors de la rencontre de démarrage de l'Entente de collaboration qui a eu lieu le 3 septembre dernier, toutes les parties avaient convenu que nous ne rencontrerions que les membres des conseils de bande de chaque communauté avec certains de leurs joueurs clés dans le cadre de cette démarche. Par contre, notre équipe vous partagera la présentation et vous pourrez la présenter à vos membres par la suite. Vous pourrez également les inviter à participer à la plateforme participative en ligne à partir du 16 novembre prochain.

Tableau 7 : Échanges entre les représentants de la Nation Anishnabe de Lac Simon et MCM

4.3 9 novembre 2020 : Présentation effectuée au Conseil municipal de Malartic

Le 9 novembre 2020, MCM a effectué une présentation du Projet Odyssey au Conseil municipal de Malartic. Une note spécifique sur la rencontre d'information et de consultation tenue est présentée à l'annexe 10. Au cours de cette rencontre, les membres du Conseil de ville étaient invités à émettre leurs commentaires et à poser leurs questions aux représentants de MCM. Le tableau qui suit présente les échanges tenus entre le Conseil de Ville et MCM.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Processus de consultation	Est-ce suffisant une période de consultation de 14 jours?	Nous ne sommes pas les premiers à utiliser une plateforme virtuelle pour la consultation et comparativement à ce qui se fait ailleurs et selon les standards de ce type de consultation, un délai de 14 jours est raisonnable. En 2017, cette consultation avait eu lieu sous forme d'un café-rencontre et n'avait duré qu'une soirée, alors les gens auront même plus de temps pour se prononcer cette fois-ci.
2	Circulation	La circulation des camions vers l'usine se fera bien par l'intérieur de la propriété?	Oui, la circulation des équipements sera effectuée entièrement sur les chemins de la propriété. Ils vont arriver par ce qu'on appelle la 640 et iront se faire charger au puits ou à la halde à stérile, pour se rendre par la suite aux concasseurs.
3	Retombées économiques	Pendant les années que le Projet Odyssey sera en exploitation en même temps que la fosse est-ce que le nombre de travailleurs estimé sera le même ou bien ce sera plus élevé?	Les études sont toujours en cours, donc nous n'avons pas encore les données exactes, mais probablement qu'il y aura une décroissance vers 2027-2028, à la fin de l'exploitation des fosses. C'est en 2031 que nous serons au plus fort des activités au Projet Odyssey avec environ 1 300 à 1 400 employés (MCM et entrepreneurs).
4	Opérations	Est-ce que les travailleurs seront transportés sous terre à l'aide d'une cage?	Les travailleurs seront transportés sous terre de deux façons, soit par le puits, donc effectivement une cage et aussi au besoin par la rampe, donc par camion.

Tableau 8 : Échanges entre le Conseil de Ville et MCM

Lors de la présentation au Conseil de municipal de Malartic du 9 novembre 2020, il a été mentionné que les représentants de la Ville de Malartic avaient beaucoup de questions. Par manque de temps, d'autres questions ont été soumises à l'équipe de Mine Canadian Malartic lors de la rencontre de la Table Ville-Mine du 12 novembre 2020. Le tableau qui suit présente les questions transmises à MCM lors de cette rencontre.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Retombées économiques	Nous aimerions développer une stratégie afin de maximiser les retombées économiques à Malartic en lien avec le Projet Odyssey. L'objectif de la démarche est de permettre à la Ville d'être prête lorsqu'une opportunité se	Nous comprenons vos intérêts, c'est tout à fait louable. Il faut par contre s'assurer de garder le processus simple et réaliste. À l'époque d'Osisko, plusieurs compagnies ont vu le jour à Malartic afin de combler le manque de fournisseurs adaptés pour une

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
		présentera et que les besoins seront identifiés. Nous souhaitons travailler en synergie avec vous, puisque vous êtes notre principal outil de développement, et d'autres entrepreneurs bien entendu. La Ville voit également une belle opportunité au niveau de l'augmentation de sa population. Déjà, nous avons fait l'acquisition de 200 terrains près du Camping qui seront développés sous peu.	mine à ciel ouvert. Pour Odyssey, c'est différent, car l'expertise est déjà bien en place et les fournisseurs déjà implantés dans le paysage régional. MCM partage les mêmes valeurs que la Ville et nous vous invitons à réfléchir à ce que vous souhaitez mettre sur pied. De notre côté, nous prévoyons une rencontre avec quelques personnes clés de notre organisation, en début d'année prochaine, afin que l'on puisse discuter de vos attentes et tenter de mettre sur pied des stratégies concrètes convenant aux deux parties.
2	Circulation	Concernant l'aménagement de la route 117, pour quelles raisons il n'est pas prévu de créer une voie de virage à gauche pour les deux côtés de l'entrée de Ville (vers Malartic et vers Val-d'Or)?	En fait, il s'agit des standards du MTQ, selon les statistiques de fréquentation des usagers de la route. Nous allons devoir vérifier à l'interne les raisons exactes et vous revenir. Dans le cadre de l'étude de sécurité et de circulation, l'aménagement d'une voie de virage à droite a été analysé. Selon les abaques du ministère, les analyses effectuées par MCM et son consultant ont démontré qu'une telle voie n'était pas justifiée. Pour en arriver à ces conclusions, les débits de circulation projetés, incluant les heures de pointe, ont été comparés aux abaques du MTQ afin de déterminer la configuration et la conception de l'intersection afin qu'elle soit la plus optimale possible.
3	Présentation du Projet	Est-ce possible de nous partager la présentation?	Oui, nous allons vous transmettre la présentation par courriel dans les prochains jours.
4	Eaux souterraines	Est-ce qu'il y a des inquiétudes à avoir au niveau des puits, est-ce que les puits peuvent être affectés? La Ville prévoit de refaire les conduites des puits, nous ne souhaitons pas que ces démarches occasionnent des coûts inutiles, si éventuellement, les puits doivent être relocalisés.	Selon la présentation effectuée le 9 novembre et nos études, il n'y aurait pas d'impacts majeurs au niveau des eaux souterraines, nous allons recueillir l'information auprès de notre collègue en environnement, et vous effectuer un retour. Des études ont été réalisées pour prédire les impacts potentiels futurs des activités de

THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
		<p>Mine Canadian Malartic (MCM), y compris le Projet Odyssey, sur les utilisateurs d'eau souterraine.</p> <p>Les résultats de ces études n'indiquent pas d'impact aux puits d'alimentation de la ville de Malartic qui sont installés dans un esker au nord-ouest de la municipalité. Dans le cadre de nos études, divers scénarios sont analysés. Le scénario le plus pessimiste indique un impact potentiel à la limite sud de l'esker où sont installés les puits d'alimentation. Si ce scénario se produisait, les puits d'alimentation les plus au sud dans l'esker pourraient voir leur capacité diminuée.</p> <p>Même s'il est peu probable que ce scénario se matérialise, MCM a mis en place un plan de contingence relatif à l'approvisionnement en eau de la ville de Malartic par l'ajout, en 2010, d'un nouveau puits d'approvisionnement (PP7). Ce nouveau puits, aménagé dans le même esker que les puits d'approvisionnement existants, mais plus au nord, à une plus grande distance de la mine, permettrait alors d'assurer une alimentation en eau en quantité suffisante pour les besoins de la Ville de Malartic.</p>

Tableau 9 : Échanges entre les représentants de la Ville de Malartic et MCM lors de la Table Ville-Mine

4.4 10 novembre 2020 : Présentation effectuée aux membres du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM)

Le 10 novembre 2020, MCM a présenté aux membres et aux personnes-ressources du CES-CM le Projet Odyssey. Les principales remarques formulées par le CES-CM ont été les suivantes :

- Préciser si des travaux de dénoisement seront nécessaires;
- Préciser la vitesse maximale sur la route 117 à l'accès du site du Projet Odyssey;
- Préciser le suivi des puits domestiques qui sera effectué;
- Préciser la garantie financière qui sera associée au Plan de restauration;

- Expliquer la procédure de demande de modification de décret qui diffère de celle de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts;
- Préciser le processus de consultation en ligne et l'information qui y sera présentée;
- Partager le lien vers le décret pour l'extension de la mine Canadian Malartic; et
- Transmettre le lien vers la documentation du Projet Odyssey (2018) déposée au MELCC.

Le compte rendu de cette rencontre se trouve à l'annexe 11.

4.5 11 novembre 2020 : Présentation effectuée aux représentants de la Première Nation Abitibiwinni

Le 11 novembre 2020, MCM a effectué une présentation du Projet Odyssey auprès des représentants de la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan. Une note spécifique sur la rencontre d'information et de consultation tenue est présentée à l'annexe 12. Au cours de cette rencontre, les représentants de la Première Nation Abitibiwinni étaient invités à émettre leurs commentaires et à poser leurs questions aux représentants de MCM. Le tableau qui suit présente les échanges tenus entre les représentants de la Première Nation Abitibiwinni et MCM.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Opérations	Pourquoi est-ce un projet souterrain et non un projet à ciel ouvert?	Les zones minéralisées du Projet Odyssey sont en profondeur. Il ne serait donc pas rentable de les exploiter à partir de la surface.
2	Opérations	Quelle est la capacité du puits?	200 voyages par quart de travail, environ 400 voyages pour 18 heures, incluant la maintenance.
3	Réglementation	Votre permis d'exploitation est en fonction du nombre de chargements par jour?	Le permis est établi selon le nombre de tonnes extraites par jour, la limite est de 241 000 tonnes. Il y a plusieurs autres contraintes et normes à respecter qui varient toujours selon le projet.
4	Relations avec les Premières Nations	Puisque le Projet Odyssey est inclus dans la présente Entente de collaboration, quel est l'objectif de la rencontre aujourd'hui?	Il s'agit d'une démarche d'information et de consultation avec 3 objectifs : informer la population, recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions et bonifier le projet, le cas échéant.
5	Relations avec les Premières Nations	Discussions sur le fonctionnement de l'Entente de collaboration, notamment sur l'embauche du coordonnateur des Premières Nations et le chapitre sur les occasions d'affaires.	L'Entente de collaboration est valide jusqu'en décembre 2027 et inclut le Projet Odyssey comme toute autre activité sur les propriétés de MCM. Puisque la durée de vie estimée du Projet Odyssey va au-delà de 2027, une nouvelle

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			<p>entente devra effectivement être négociée avec les Premières Nations ultérieurement.</p> <p>En ce qui concerne l'implantation de l'entente actuelle, le fait que le coordonnateur des Premières Nations ne soit pas encore embauché, rend difficile la poursuite des travaux. Il s'agit d'une personne clé dans le processus d'avancement des dossiers, notamment celui de la création de la liste des entreprises autochtones.</p> <p>Une fois cette liste soumise au comité sur les occasions d'affaires, les entreprises autochtones qui répondront aux appels d'offres obtiendront une discrimination positive en comparaison à une entreprise non autochtone, comme prévu dans l'entente.</p> <p>MCM conclut que des discussions entre les 4 communautés seront nécessaires afin d'établir un mode de fonctionnement en attendant l'embauche du coordonnateur aux Premières Nations. Pour sa part, MCM respectera pleinement l'entente signée entre les parties.</p>
6	Relations avec les Premières Nations	Est-ce possible de recevoir l'information que les citoyens recevront par la poste afin que nous puissions relayer l'information au sein de notre communauté?	Nous allons vous faire parvenir la présentation ainsi que le feuillet d'information qui sera distribué.
7	Retombées économiques	Est-ce que les employés seront transférés vers Odyssey ou bien ce sera une toute nouvelle équipe?	Ce sera un mélange des deux, puisque ce n'est pas tout le monde qui souhaite travailler sous terre. Ce n'est également pas tout le monde qui possède les qualifications requises. Nous allons favoriser les formations afin de conserver nos employés et les faire migrer vers l'opération souterraine, mais nous allons aussi recruter de nouvelles personnes qualifiées pour devenir nos leaders.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
8	Opérations	Est-ce MCM qui a procédé au déplacement des bureaux de LAPA ou c'est un entrepreneur qui a exécuté les travaux?	C'est un entrepreneur qui s'est chargé de ce mandat. On parle seulement des bureaux administratifs de LAPA, il faut savoir que ce sont des modules qui vont nous servir pendant quelques années, avant la construction du bâtiment permanent.
9	Retombées économiques	Est-ce possible d'être informé de tous les appels d'offres de MCM afin que nous puissions obtenir les contrats?	Nous sommes en train d'élaborer la liste potentielle de tous les contrats pour le projet, comme prévu à l'Entente de collaboration.
10	Plan de restauration	À quel moment la garantie financière du plan de restauration attendra-t-elle 100 % du montant prévu?	Pour l'instant la garantie financière déposée auprès du MERN concerne seulement la phase d'exploration avancée d'un montant de 1 million de dollars. Nous allons présenter, avec la demande de modification de décret, un plan de restauration qui sera basé sur l'entièreté du site en pleine opération. Dès que le plan de restauration sera approuvé, nous devons déposer minimalement 50 % de la garantie financière, l'année suivante 25 % et la troisième année 25 %. Donc, trois ans suivant l'approbation du plan, 100 % du montant sera déposé. Il se peut que nous recevions l'autorisation de la demande de modification du décret par le MELCC avant l'approbation du plan de restauration par le MERN.
11	Retombées économiques	Quelle formation une personne doit-elle avoir pour travailler chez MCM?	Les formations varient toujours selon le poste. Ex. : pour travailler sous terre, il faut avoir complété les modules miniers. C'est le CFP de Val-d'Or qui offre cette formation.
12	Retombées économiques	Offrez-vous la formation directement sur place à la mine?	Non, nous n'offrons pas la formation menant à un diplôme directement chez MCM. Les diplômes sont toujours délivrés par le ministère de l'Éducation, ce ne sont jamais les compagnies privées qui remettent les diplômes. Certaines mines travaillent en collaboration avec les commissions scolaires et à ce moment-là, un professeur forme directement les gens sur place à la mine. Dans l'entente de collaboration, le comité sur la formation et l'emploi sera responsable d'effectuer

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			toutes les vérifications et possibilités à ce sujet.

Tableau 10 : Échanges entre les représentants de la Première Nation Abitibiwinni et MCM

4.6 16 au 29 novembre 2020 : Plateforme en ligne

La période de consultation de la plateforme interactive d'information et de consultation du Projet Odyssey s'est déroulée du 16 au 29 novembre 2020. Il était alors possible à toute personne ou groupe intéressés par les activités de MCM de consulter la documentation liée au Projet Odyssey et de faire part de leurs opinions et préoccupations grâce à différents outils de sondage de perception et de commentaires liés aux sept thématiques faisant l'objet de la démarche d'information et de consultation présentées à la section 3.1.3. Un forum de discussion permettait aussi aux participants de poser leurs questions auxquelles une réponse était apportée publiquement au bénéfice de tous.

THÉMATIQUES FAISANT L'OBJET DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Les différentes informations présentées ont été séparées selon les sept grandes thématiques présentées à la section 3.2 afin de répondre aux questionnements des participants. Cela permettait aux participants de cibler plus aisément leurs visites et de s'assurer de pouvoir consulter facilement l'ensemble des thématiques présentées (les captures d'écran de la page internet sont disponibles à l'annexe 13). Le bilan des réponses recueillies aux différentes thématiques est présenté dans les sections qui suivent.

VISITES EFFECTUÉES SUR LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES

154 visiteurs uniques ont accédé à la plateforme interactive de consultation et d'information du Projet Odyssey pendant la période d'information et de consultation. 157 visites uniques ont été faites spécifiquement sur les outils de consultation des pages des sept thématiques ou encore le forum de discussion. La présentation PowerPoint du Projet Odyssey a été téléchargée par 25 personnes lors de la période de consultation. De plus, les outils de consultations ont enregistré 17 contributions effectuées par quatre participants. Les thématiques les plus populaires ont été :

- ✓ Qualité de l'air
- ✓ Circulation
- ✓ Eaux souterraines

Le tableau ci-dessous présente en détail les visites uniques effectuées sur les différents outils de consultation.

Type d'outil	Thématique	Visites uniques	% par thématique
Outils de sondage	Qualité de l'air	36	22,9 %
Outils de sondage	Circulation	32	20,4 %
Outils de sondage	Eaux souterraines	22	14,0 %
Outils de sondage	Émissions de gaz à effet de serre	17	10,8 %
Outils de sondage	Vibrations	17	10,8 %
Outils de sondage	Plan de restauration	17	10,8 %
Outils de sondage	Ambiance sonore	16	10,2 %
Total		157	100 %

Tableau 11 : Visites uniques effectuées sur les différents outils de consultation

Chacune des thématiques était accompagnée d'une capsule vidéo informative. Ces capsules ont donné lieu à 101 visionnements. Les capsules les plus populaires sont celles sur la circulation et la qualité de l'air. Le tableau ci-dessous présente en détail les visionnements pour les capsules vidéo.

Nom de la capsule vidéo	Visionnements	% par thématique
Circulation	26	25,7 %
Qualité de l'air	24	23,8 %
Eaux souterraines	13	12,9 %
Ambiance sonore	11	10,9 %
Vibrations	11	10,9 %
Plan de restauration	10	9,9 %
Émissions de gaz à effet de serre	6	5,9 %
Total	101	100 %

Tableau 12 : Visionnements des capsules vidéo

COMMENTAIRES PARTAGÉS DANS LES THÉMATIQUES

Les commentaires soumis par les participants pour chacune des thématiques sont présentés au tableau suivant :

Thématique	Commentaires
Qualité de l'air	« <i>Aucun commentaire formulé en lien avec la thématique. »</i>
Eaux souterraines	« <i>J'habite à 7-8km de Odyssey. »</i>
Plan de restauration	« <i>Aucun commentaire formulé en lien avec la thématique. »</i>
Ambiance sonore	« <i>Actuellement, je ne perçois aucune nuisance sonore. Même lorsque je vais au parc du Belvédère, le bruit est vraiment de très très très loin largement inférieur à ce que font les véhicules qui passent dans la rue (en particulier les camions, 4 roues, skidoo, etc.). Pour avoir eu un voisin garagiste il y a quelques années, son impact sonore était vraiment bien plus dérangeant. »</i>
Vibrations	« <i>Je perçois effectivement les vibrations de certains sautages actuellement, mais ils ne me dérangent pas vraiment. Même notre animal de compagnie s'y est habitué. Les premiers mois, il était un peu surpris lors des gros sautages, mais maintenant, il ne réagit plus du tout. »</i>
Circulation	« <i>Généralement, les routes construites par la Mine sont plus durables que celles du Ministère donc c'est clairement une plus-value pour nous. Des routes mieux construites, ça veut dire moins de nids de poules (ou alors qui apparaissent moins vite) et donc moins de dommages sur mon véhicule. Actuellement elle est dangereuse. »</i>
Émissions de gaz à effet de serre	« <i>Quand vous aller continuer sur le train que vous êtes partie vous faite du beau travail félicitation. »</i>

Tableau 13 : Commentaires soulevés dans les différentes thématiques

La synthèse des perceptions des participants quant aux thématiques

Chacune des thématiques comportait une question permettant aux participants de partager leurs perceptions quant aux impacts appréhendés et aux mesures d'atténuation envisagées sur les sujets abordés. Le tableau ci-dessous présente un résumé des perceptions recueillies des participants.

Perceptions des participants quant aux différentes thématiques			
Thèmes	Niveau de préoccupation		
	Rassuré	Peu préoccupé	Préoccupé
Qualité de l'air	1	1	0
Eaux souterraines	2	0	1
Plan de restauration	1	0	1
Ambiance sonore	2	0	0
Vibrations	1	0	1
Circulation	2	0	1
Émissions de gaz à effet de serre	2	1	0

Tableau 14 : Résultats de collecte des niveaux de préoccupations

Forum de discussion et questions adressées dans la section Commentaires

Le forum de discussion complétait les sept thématiques en offrant la possibilité aux participants de poser leur question en lien avec le Projet Odyssey. Bien qu'aucun participant n'ait utilisé le forum de discussion, un participant a plutôt utilisé l'espace « Commentaires » des sondages des thématiques à cet effet. Comme le participant n'a pas utilisé le forum de discussion, les réponses à ses questions lui ont été transmises par courriel. Le bilan des échanges avec ce participant est présenté dans le tableau ci-dessous.

QUESTIONS ADRESSÉES DANS LA SECTION COMMENTAIRE DES THÉMATIQUES			
	THÉMATIQUES	QUESTIONS	RÉPONSES
1	Circulation	Les automobilistes venant de Malartic et qui ne tournent pas vers la mine pourront ils dépasser à gauche pour poursuivre vers Val-d'Or s'il y a un ralentissement de la circulation, car trop de travailleurs veulent tourner vers la mine?	Selon les normes du MTQ, une voie de virage à droite n'est pas justifiée. Toutefois, les débits sont suffisants pour justifier un recouvrement de l'accotement et cette zone en est d'ailleurs déjà pourvue.
2	Circulation	Quelle sera la longueur de la voie permettant de tourner vers la mine	La voie d'emménagement permettant aux usagers en provenance de Val-d'Or d'effectuer

QUESTIONS ADRESSÉES DANS LA SECTION COMMENTAIRE DES THÉMATIQUES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS	RÉPONSES
	pour les automobilistes arrivant de Val-d'Or?	un virage vers la gauche aurait une longueur de 95 m. Cette voie serait aussi précédée par une zone de transition en biseau d'une longueur de 100 m. Il s'agit du dimensionnement recommandé par nos spécialistes et accepté par le MTQ.
3	<p>Qualité de l'air</p> <p>Qui fera en sorte que les camions qui sont arrêtés ferment leur moteur pour émettre moins de gaz dans l'atmosphère? Qui aura le rôle ingrat de jouer à la police?</p>	<p>Mine Canadian Malartic (MCM) a mis en place un Plan de gestion de l'énergie et des GES établissant annuellement des objectifs d'amélioration de notre rendement. Nos employés sont sensibilisés régulièrement aux bonnes pratiques à mettre en place pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre leur travail par exemple éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti. Si les superviseurs s'assurent de répéter les consignes, il est du devoir de tous les employés d'agir avec diligence, de respecter les bonnes pratiques et de rapporter toutes situations irrégulières.</p>
4	<p>Plan de restauration</p> <p>Quels sont les critères de ce que l'on nomme « visuellement acceptable » dans le document?</p>	<p>La notion de « visuellement acceptable » est l'un des quatre critères de la définition d'une remise en état satisfaisant qui se retrouve au Guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers au Québec (MERN, 2017). Les trois autres critères sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;</i> 2. <i>Limiter la production et la propagation de contaminants susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi;</i> 3. <i>Remettre le site des infrastructures (en excluant les aires d'accumulation de résidus miniers et de stériles miniers) dans un état compatible avec l'usage futur.</i> <p>Une remise en état satisfaisant, donc visuellement acceptable, inclut par exemple la</p>

QUESTIONS ADRESSÉES DANS LA SECTION COMMENTAIRE DES THÉMATIQUES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS	RÉPONSES
		mise en végétation des terrains affectés par l'activité minière (ex. : le site des bâtiments et les aires d'accumulation de résidus miniers et de stériles miniers, la surface des routes et les accotements). Ces derniers doivent être mis en végétation afin d'en contrôler l'érosion et de redonner au site un aspect naturel en harmonie avec le milieu environnant.
5	Plan de restauration A-t-on une entente avec une université pour connaître les manières optimales de restauration d'un site minier?	Oui, dans le cadre de la planification de la restauration minière, tant pour le Projet Odyssey que pour la mine Canadian Malartic, des études doivent être réalisées et plusieurs d'entre elles le sont en collaboration avec les universités. D'ailleurs, MCM est l'un des partenaires industriels de l'Institut de recherche en mines et environnement : IRME-UQAT-Polytechnique.
6	Vibrations N'y aurait-il pas lieu d'installer un autre sismographe près de la route 117 à la hauteur de la mine Odyssey? Est-ce que les vibrations pourraient avoir un impact sur l'état de la route 117 comme la problématique que Val-d'Or a eu avec le projet de la mine Goldex?	Les modélisations des vibrations réalisées nous indiquent que les vibrations près de la route 117 seront en deçà des seuils pour lesquels il pourrait avoir un impact sur une infrastructure de ce type.
7	Émissions de gaz à effet de serre Quel sera le pourcentage des équipements roulants qui seront en fonction seront électriques?	Le pourcentage d'équipements roulants qui seront électriques n'est pas connu à ce moment-ci. MCM reconnaît que les véhicules électriques offrent des avantages (par exemple : diminution des émissions de GES, réduction des besoins de ventilation, consommation moindre en carburant, maintenance réduite, etc.) et évalue la faisabilité de cette alternative. Si le projet est autorisé, l'acquisition de la flotte d'équipements de production se fera vers la fin de la deuxième année du projet. Les avancées dans le domaine de l'électrification des équipements miniers sont constantes. MCM se tient au fait de l'évolution technologique et continuera de considérer la possibilité d'acquérir, voire même privilégier certains équipements s'ils offrent les capacités requises.

QUESTIONS ADRESSÉES DANS LA SECTION COMMENTAIRE DES THÉMATIQUES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS	RÉPONSES
		Actuellement, les projections de l'ingénierie préliminaire du réseau électrique du projet souterrain tiennent compte des structures requises pour permettre le déploiement d'une flotte d'équipements électriques. D'ailleurs, dans la flotte sélectionnée pour les travaux de la rampe d'exploration, on compte déjà un véhicule de service électrique.

Tableau 15 : Échanges tenus avec le participant

5. ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

5.1 Activités de surveillance, de suivis et mesures d'atténuation présentées aux participants

Les participants étaient invités à partager leur appréciation et perception des impacts résiduels suite à la mise en œuvre des activités de surveillance et des mesures d'atténuation envisagées par MCM :

Thématiques	Activités de surveillances, de suivis et mesures d'atténuation envisagées
Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter la vitesse de circulation des véhicules pour les opérations de la mine • Arroser régulièrement les zones de travail ainsi que le réseau de chemins de production • Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti • Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques • Réduire, voire arrêter nos activités à l'approche des normes de la qualité de l'air en vigueur
Eaux souterraines	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau puits raccordé au réseau municipal en 2010 • Suivi de la qualité de l'eau des puits domestiques pour les résidences situées sur le chemin des Merles et le long de la route 117 au nord de Malartic • Suivi du niveau de la nappe d'eau souterraine • Suivi des puits d'observation de MCM
Plan de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Une garantie financière déposée auprès du MERN • Le démantèlement de tous les bâtiments et infrastructures du site, et revente, don, revalorisation ou disposition des matériaux/équipements à l'extérieur du site • La mise en végétation de toutes les aires pour redonner un aspect naturel au site • La sécurisation de toutes les ouvertures minières • La réalisation de plusieurs suivis, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un suivi environnemental (eaux de surface et souterraines) pendant au moins 10 ans ○ Un suivi pour la reprise des espèces végétales pendant au moins de 5 ans
Ambiance sonore	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le suivi sonore en temps réel pour s'assurer que des ajustements soient rapidement apportés au besoin • Installation souterraine de la majorité des systèmes de ventilation • Réduire, voire arrêter nos activités à l'approche de limites sonores en vigueur
Vibrations	<ul style="list-style-type: none"> • Communication de nos horaires de sautage de production sur le site Web de MCM • Utilisation des meilleurs équipements et méthodes disponibles pour les sautages • Optimisation des patrons de sautage • Utilisation de charges explosives étagées
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'aménager une voie de virage à gauche afin de conserver la fluidité sur la route 117

	<ul style="list-style-type: none"> La localisation du nouvel accès permettra de minimiser l'impact sur les zones de dépassement actuelles
Émissions de gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> Ventilation sur demande Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques Maintien des normes élevées d'entretien des équipements Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti Poursuivre le Plan de gestion de l'énergie et des GES de MCM

Tableau 16 : Activités de surveillances, de suivis et mesures d'atténuation envisagées

5.2 Analyse des résultats de la démarche d'information et de consultation

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE : ANALYSE QUANTITATIVE DES RÉSULTATS

L'ensemble des contributions des participants (réponses aux sondages) a été réparti en fonction des thématiques où elles ont été exprimées. Une répartition en pourcentage est aussi effectuée afin d'établir la prépondérance relative de chaque thématique.

Thématiques	Nombre de contributions	% par thématique
Qualité de l'air	2	11,8 %
Eaux souterraines	3	17,6 %
Plan de restauration	2	11,8 %
Ambiance sonore	2	11,8 %
Vibrations	2	11,8 %
Circulation	3	17,6 %
Émissions de gaz à effet de serre	3	17,6 %
TOTAL	17	100 %

Tableau 17 : Intérêts des participants par thématique

Les résultats des rencontres d'information et de consultation

L'ensemble des contributions des participants aux rencontres tenues en marge de la consultation en ligne, soit avec le Conseil municipal de Malartic, les représentants de Long Point First Nation, de la Première Nation Abitibiwinni ainsi que ceux de la Nation Anishnabe de Lac Simon a été réparti en fonction des principaux sujets d'intérêt discutés. Une répartition en pourcentage afin d'établir la prépondérance relative de chaque thématique a aussi été effectuée. Les contributions issues de la rencontre tenue avec le CES-CM n'ont pas été incluses dans le tableau puisqu'elles prenaient plutôt la forme d'échanges et de discussions que de questions-réponses.

Sujets soulevés	Nombre de contributions	Distribution relative des contributions
Opérations	9	23,1 %
Retombées économiques	8	20,4 %
Relations avec les Premières Nations	7	17,9 %
Réglementation	4	10,3 %
Circulation	3	7,7 %
Processus de consultation	2	5,1 %
Présentation du projet	2	5,1 %
Vibrations	1	2,6 %
Environnement	1	2,6 %
Plan de restauration	1	2,6 %
Eaux souterraines	1	2,6 %
TOTAL	39	100 %

Tableau 18 : Répartition des sujets soulevés par les participants

Voici les principaux éléments se dégageant de l'analyse des contributions des participants aux rencontres :

- Près du quart des contributions (23,1 %) des participants concernaient les opérations du Projet Odyssey. Ceci regroupe les questions touchant à la façon dont le gisement sera exploité notamment au niveau des infrastructures et du camionnage;
- Avec 20,4 %, les retombées économiques ont été le deuxième sujet en importance abordé par les participants. Ceci regroupe notamment les questions touchant à l'emploi et à la formation;
- Avec chacun 2,6 %, les sujets des vibrations, de l'environnement, du plan de restauration, ainsi que des eaux souterraines, n'ont suscité qu'une contribution chacun.

6. LES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR MCM À LA SUITE DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

6.1 Les mesures d'atténuation supplémentaires possibles

La démarche d'information et de consultation a favorisé les échanges sur les différentes thématiques et suscité certains questionnements. Dans l'ensemble, les mesures d'atténuation actuelles envisagées ont rassuré les gens.

En fonction des préoccupations soulevées et des commentaires formulés, MCM a évalué la possibilité et la nécessité d'ajouter des mesures d'atténuation supplémentaires afin de minimiser les impacts appréhendés du Projet Odyssey et d'en maximiser les bénéfiques. Les réponses de MCM par thématique d'intérêt sont présentées aux points suivants :

Réponses de MCM - Eaux souterraines

Malgré les mesures d'atténuation envisagées et expliquées lors des présentations et le fait que la modélisation démontre que le Projet Odyssey n'entraînera pas d'effet supplémentaire significatif sur le rabattement de la nappe phréatique, quelques questions ont été soulevées. Les suivis effectués sur le terrain au cours des dernières années ont permis de constater que les modélisations du rabattement de la nappe sont plus pessimistes que la réalité. Nous sommes confiants que le Programme de suivi régional des niveaux d'eau déjà en place ainsi que nos engagements liés aux impacts potentiels permettent de répondre adéquatement aux impacts possibles. Conséquemment, nous ne considérons pas que d'autres mesures d'atténuation soient requises.

Réponses de MCM - Qualité de l'air et Émissions de gaz à effet de serre

Certaines précisions ont été demandées au niveau de la poussière et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Un questionnement concernait la surveillance des moteurs qui fonctionnent inutilement au ralenti.

MCM a mis en place un système de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES répondant aux exigences de l'initiative Vers un développement minier durable (VDMD) de l'Association Minière du Canada. Ce système permet de mieux encadrer les actions déjà en place et s'assure, entre autres, de l'identification annuelle des sources d'énergie et d'émissions jugées importantes de la mine, de l'examen périodique des données sur l'énergie et de l'intégration des mesures et des commandes de processus liés à la consommation d'énergie et d'émission de GES. Cet outil facilite l'atteinte des objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES de la mine et s'appliquera aussi pour le Projet Odyssey

Nos employés sont sensibilisés régulièrement aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de leur travail comme d'éviter de laisser fonctionner inutilement les moteurs au ralenti. Si les superviseurs s'assurent de répéter les

consignes au besoin, il est du devoir de tous les employés d'agir avec diligence, de respecter les bonnes pratiques et de rapporter toutes situations irrégulières. Par ailleurs, des affichages sur le terrain et autres moyens de communication nous permettront de renforcer ce message.

Enfin, MCM reconnaît que les véhicules électriques offrent des avantages (ex. : diminution des émissions de GES, réduction des besoins de ventilation, consommation moindre en carburant, maintenance réduite, etc.) et évalue la faisabilité de cette alternative. Si les phases ultérieures du Projet Odyssey sont autorisées, l'acquisition de la flotte d'équipements de production se ferait vers la fin de la deuxième année du projet. Les avancées dans le domaine de l'électrification des équipements miniers sont constantes. MCM se tient au fait de l'évolution technologique et continuera de considérer la possibilité d'acquérir, voire privilégier certains équipements s'ils offrent les capacités requises. Si un équipement est équivalent en termes de sécurité, de performance et de coûts, alors l'équipement électrique sera favorisé.

Réponses de MCM - Ambiance sonore

Des questions ont été posées au sujet de l'ambiance sonore, mais considérant les résultats des études de modélisation, la nature du projet (souterrain) et des mesures d'atténuation déjà envisagées, cet aspect ne ressort pas comme une préoccupation.

Conséquemment, outre les mesures déjà en place et l'installation des ventilateurs principaux sous terre, il n'est pas envisagé d'ajouter d'autres mesures d'atténuation.

Réponses de MCM - Vibrations

Peu de questions ont été soulevées lors des diverses activités de consultation sauf une référence à la perception des vibrations en comparaison de la mine Goldex d'Agnico Eagle.

Considérant les mesures déjà envisagées, et les résultats obtenus lors des études réalisées pour le Projet Odyssey indiquant que les vibrations seront légèrement ou pratiquement imperceptibles (selon le type de sautage) et qu'aucun impact n'est appréhendé sur la route 117, aucune autre mesure d'atténuation n'est envisagée pour le moment. De plus, notons que nos activités de surveillance en temps réel seront maintenues et qu'une attention particulière sera portée lors des premiers sautages de production.

Réponses de MCM - Circulation

Certaines préoccupations ont été soulevées quant à la sécurité et à la fluidité de la route 117 avec l'ajout d'un nouvel accès qui permettrait d'accéder au site.

L'accès actuel au Projet Odyssey est temporaire et un nouvel accès à la route 117 ainsi qu'une voie de virage à gauche seront aménagés pour permettre un accès sécuritaire au site en fonction de l'augmentation des débits qu'engendrera le projet. Dès 2017, nous avons entrepris des démarches

auprès du ministère des Transports (MTQ) afin de concevoir et éventuellement construire un accès sécuritaire à notre site. Depuis ce temps, plusieurs études techniques ont été réalisées par des firmes de génie-conseil spécialisées en réalisation de projets routiers. Ces études ont permis entre autres d'identifier les paramètres de sécurité et de géométrie routières tout en considérant les paramètres géotechniques des sols en place dans le secteur retenu. En se basant sur ces études, notre projet poursuit le cheminement d'un projet routier du MTQ et à ce jour, nous avons franchi les étapes d'avant-projet préliminaire et définitif.

Réponses de MCM - Impacts sur le milieu humain

Des questions ont été soulevées en regard des retombées économiques du projet, entre autres, par les communautés autochtones rencontrées. Considérant que l'Entente de collaboration convenue entre MCM et les Premières Nations Anicinapek d'Abitibiwinni, de Lac Simon, de Long Point et de Kitcisakik en 2020 est actuellement en démarrage, celle-ci permettra notamment de répondre aux considérations exprimées.

Réponses de MCM - Plan de restauration

Quelques questions ont été soulevées en regard du plan de restauration, notamment concernant la garantie financière, de la notion de « visuellement acceptable » et de la collaboration avec des universités. En vertu de la Loi sur les mines, Mine Canadian Malartic est tenue de restaurer les terrains touchés par ses activités, comme toutes les autres entreprises d'exploitation et d'exploration minière au Québec. Avec la demande de modification de décret, un plan de réaménagement et de restauration sera déposé au MERN pour analyse et approbation et, lorsque le plan aura été approuvé, une garantie financière sera fournie pour couvrir tous les aspects liés à la restauration du site du Projet Odyssey.

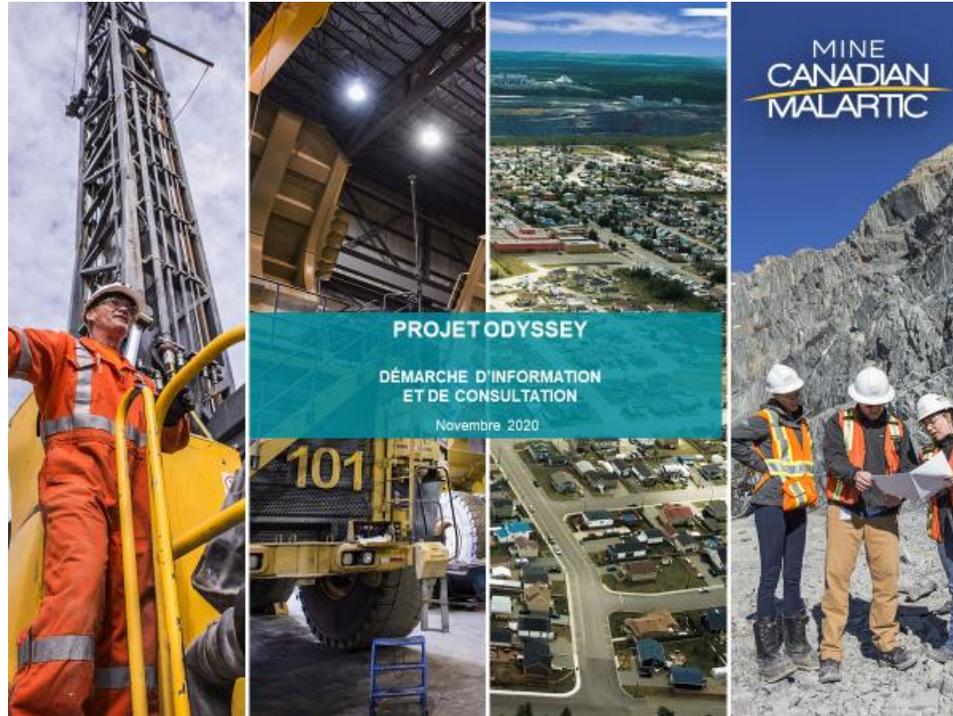
Ainsi, selon le Guide sur la restauration minière, les mesures de protection, de réaménagement et de restauration ont pour objectif de remettre le site minier dans un état satisfaisant, et visent particulièrement à :

- *Éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;*
- *Limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi sur le site;*
- *Remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité; et*
- *Remettre les infrastructures du site dans un état compatible avec l'usage futur.*

Une remise en état satisfaisant, donc visuellement acceptable, inclut par exemple la mise en végétation des terrains affectés par l'activité minière (ex. : le site des bâtiments et les aires d'accumulation de résidus miniers et de stériles miniers, la surface des routes et les accotements). Ces derniers doivent être mis en végétation afin d'en contrôler l'érosion et de redonner au site un aspect naturel en harmonie avec le milieu environnant.

De plus, dans le cadre de la planification de la restauration minière, tant pour le projet Odyssey que pour la mine Canadian Malartic, des études doivent être réalisées et plusieurs d'entre elles le sont en collaboration avec les universités. D'ailleurs, MCM est l'un des partenaires industriels de l'Institut de recherche en mines et environnement : IRME-UQAT-Polytechnique.

Annexe 1 : Présentation sur support PowerPoint



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et les déclarations

- Certains des énoncés du présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada et sont référés dans les présentes comme « énoncés prospectifs ». Dans le présent document, les mots « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « indiquer », « planifier », « possible », « potentiel », les verbes au futur et au conditionnel et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, ce qui suit : les énoncés prospectifs du Partenariat Canadian Malartic (« CMGP ») concernant le développement du projet Odyssey, notamment, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les zones minéralisées, les infrastructures de surface, les estimations au niveau de la teneur du minerai, les estimations de la durée de vie du projet Odyssey, les taux d'extraction et de production du projet Odyssey et des fosses de la mine Canadian Malartic; la géologie de la propriété, les activités d'exploration actuelles et futures ainsi que leur succès potentiel, le calendrier estimé pour la construction et l'obtention des permis pour le projet Odyssey; les échéanciers de projet prévus; les modalités et les méthodes pour exploiter, extraire, transporter ou traiter le minerai; l'impact environnemental, le nombre d'emplois estimé, l'impact économique du projet, la synergie avec les opérations actuelles à la mine Canadian Malartic, incluant, mais sans s'y limiter l'utilisation ou la modification de l'usine actuelle, l'utilisation des infrastructures actuelles et l'utilisation de la fosse Canadian Malartic; y compris les énoncés concernant la capacité de CMGP d'obtenir les permis et les autorisations nécessaires en lien avec le projet Odyssey, ainsi que d'autres énoncés se rapportant aux tendances prévues à l'égard du projet Odyssey.
- Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de CMGP à la date du présent document, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas s'y fier outre mesure. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par CMGP à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les importants facteurs et hypothèses utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses susmentionnées ainsi que : aucune perturbation importante des activités de CMGP ne se produira; que la production, que le taux de traitement de minerai au moulin, que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes de CMGP; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation du projet Odyssey; et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; les risques miniers; la stabilité géotechnique, les protestations des communautés; la réglementation gouvernementale et environnementale, ainsi que les risques associés aux stratégies en matière d'instruments dérivés sur les devises, le carburant et les sous-produits métalliques. CMGP n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

PLAN DE PRÉSENTATION

PROJET
ODYSSEY

1. Nos étapes pour opérer et nos valeurs
2. Chronologie des décrets
3. Contexte 2020 (une nouvelle demande)
4. Infrastructures de surface
5. Aménagement minier et méthode d'exploitation
6. Évaluation des impacts, mesures d'atténuation et estimation des emplois
7. Plan de restauration
8. Principaux jalons au calendrier



NOS ÉTAPES POUR OPÉRER ET NOS VALEURS

PROJET
ODYSSEY

MINE
CANADIAN
MALARTIC

ENSEMBLE
ENGAGEMENT
INNOVATION

NOTRE FAÇON D'ÊTRE

NOS ÉTAPES POUR OPÉRER



1
SANTÉ ET SÉCURITÉ



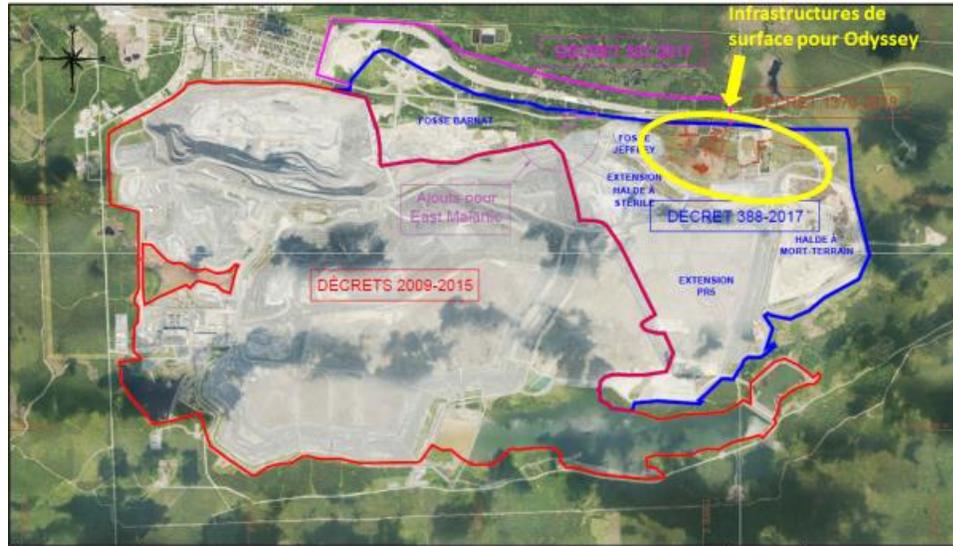
2
ENVIRONNEMENT



3
OPÉRATION

CHRONOLOGIE DES DÉCRETS

PROJET
ODYSSEY



CONTEXTE 2020



POURQUOI UNE AUTRE DEMANDE

PROJET
ODYSSEY

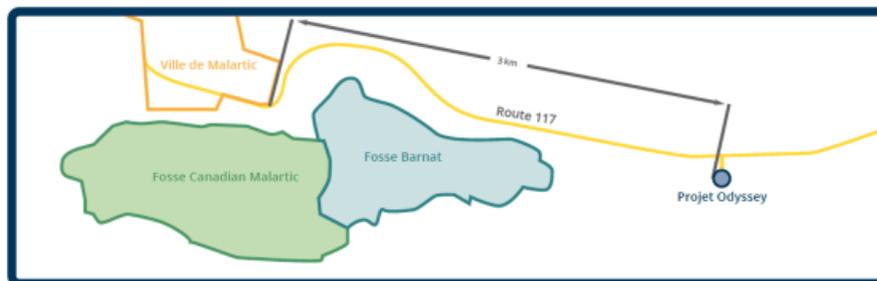
Une demande de modification de décret est nécessaire en raison des nouvelles zones d'exploitation souterraines ajoutées depuis la demande approuvée en 2018.



CONTINUITÉ

PROJET
ODYSSEY

- Projet souterrain dont les infrastructures de surface sont localisées à environ 3 km à l'est de l'entrée de la ville de Malartic
- Profondeur estimée à 2 000 m avec l'ajout des zones East Malartic et East Gouldie
- Exploitation par une rampe et un puits
- Production estimée de 20 000 tonnes de minerai et de 5 000 tonnes de stérile par jour



CONTINUITÉ

PROJET
ODYSSEY

- Continuité géologique du gisement actuel situé dans l'emprise du décret autorisé en 2017 pour le Projet Extension Malartic
- Aucune augmentation du taux journalier d'extraction pour l'ensemble de nos opérations (241 000 t/j)
- Durée de vie estimée du projet jusqu'en 2040
- Même leadership, philosophie, rigueur, étapes pour opérer et valeurs que nos opérations actuelles



SYNERGIE

PROJET
ODYSSEY

- Utilisation de l'usine de traitement du minerai actuelle
- Modification de l'usine de traitement du minerai requise lorsque les fosses Canadian Malartic et Barnat seront en décroissance
- Dépôt du stérile et des résidus d'usinage dans la fosse Canadian Malartic
- Transport par les chemins internes existants effectués avec les équipements actuels de MCM
- Possibilité d'utiliser le garage actuel pour l'entretien mécanique



DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

PROJET
ODYSSEY

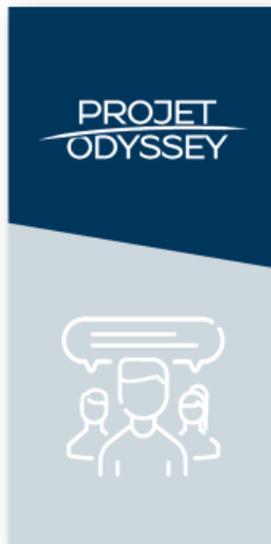
Comme pour la demande de modification de décret de 2018, une démarche préalable d'information et de consultation sur le projet est menée.

Une démarche, 3 objectifs :

1. Informer la population ainsi que les villes de Malartic et de Rivière-Héva, le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic, les communautés autochtones avec lesquelles nous collaborons ainsi que toutes autres parties prenantes de MCM.
2. Recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions émis.
3. Bonifier le Projet Odyssey, le cas échéant.

DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

PROJET
ODYSSEY



Informez et consultez en temps de pandémie

- Rencontres virtuelles ciblées
- Mise en ligne d'une plateforme participative le 16 novembre 2020 – lien sur le site Web de MCM
- Période de consultation de 14 jours
- Rétroaction demandée sur la perception des participants quant aux impacts et mesures d'atténuation et forum ouvert de questions-réponses

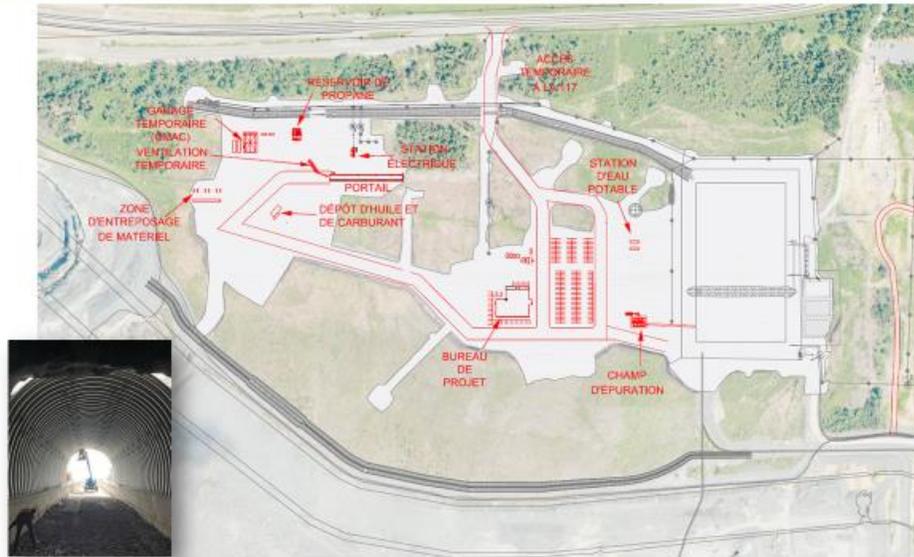
INFRASTRUCTURES DE SURFACE



INFRASTRUCTURES DE SURFACE

Plan de surface – Fin 2020

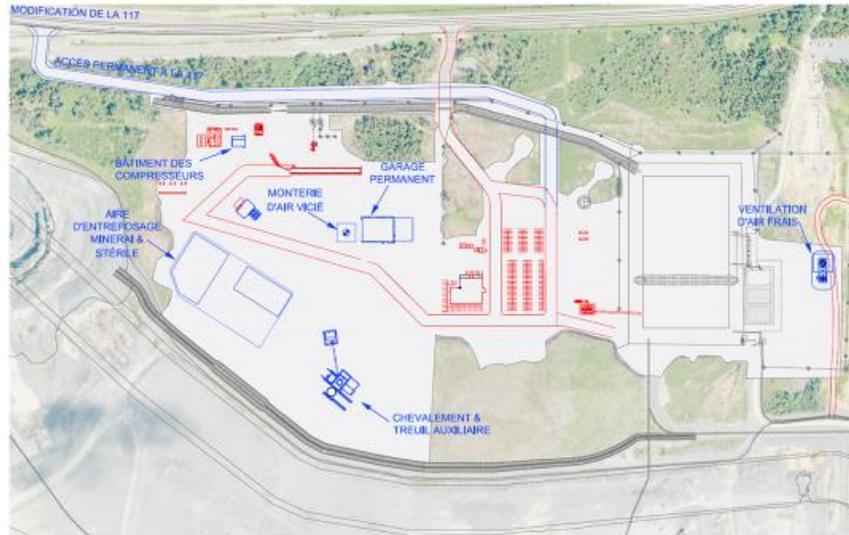
PROJET
ODYSSEY



INFRASTRUCTURES DE SURFACE

Construction planifiée pour 2021

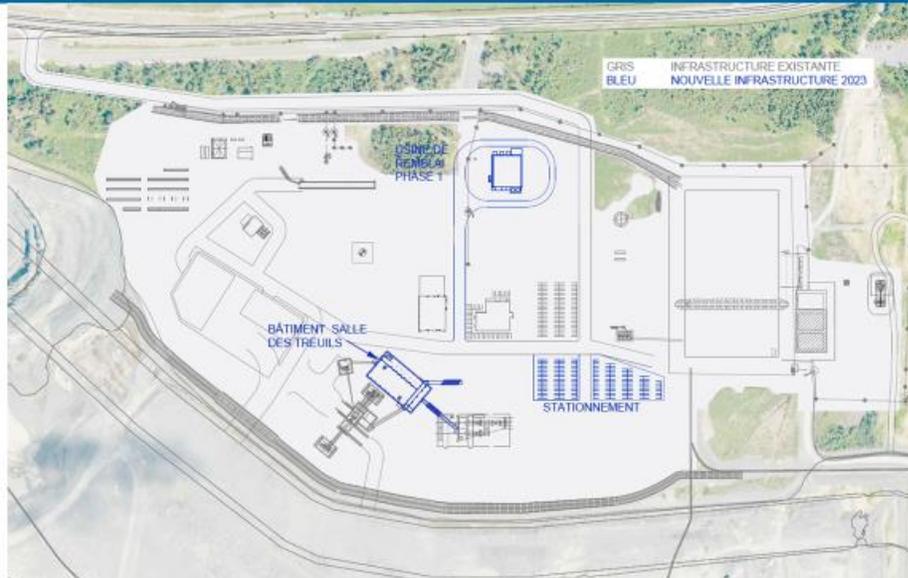
PROJET
ODYSSEY



INFRASTRUCTURES DE SURFACE

PLAN DE SURFACE EN 2023

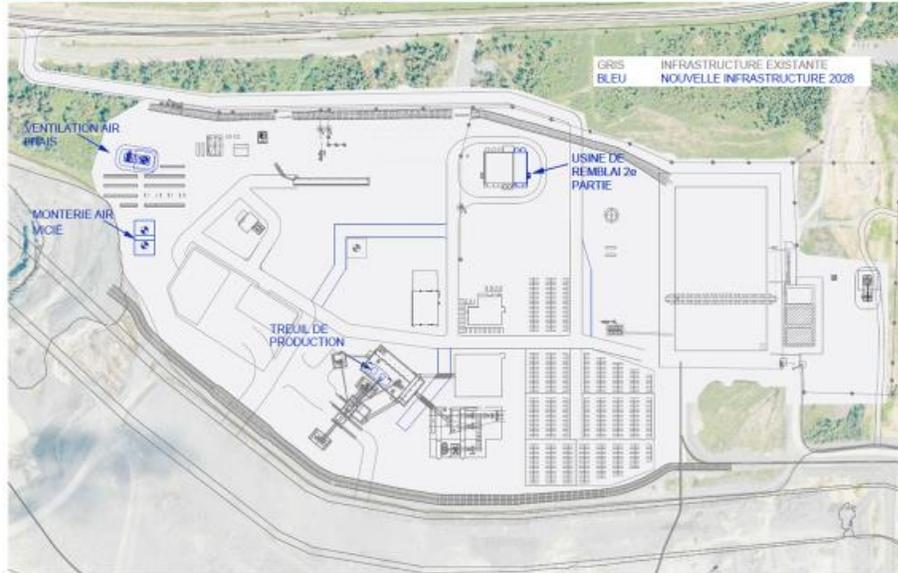
PROJET
ODYSSEY



INFRASTRUCTURES DE SURFACE

Plan de surface en 2028

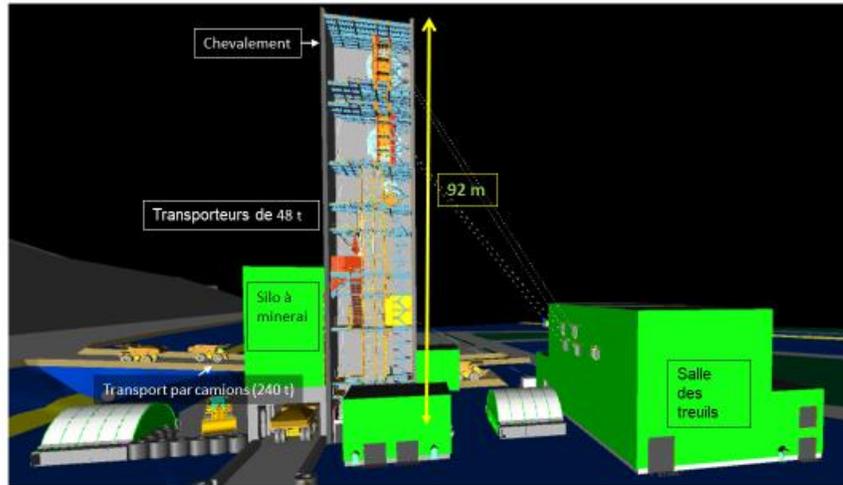
PROJET
ODYSSEY



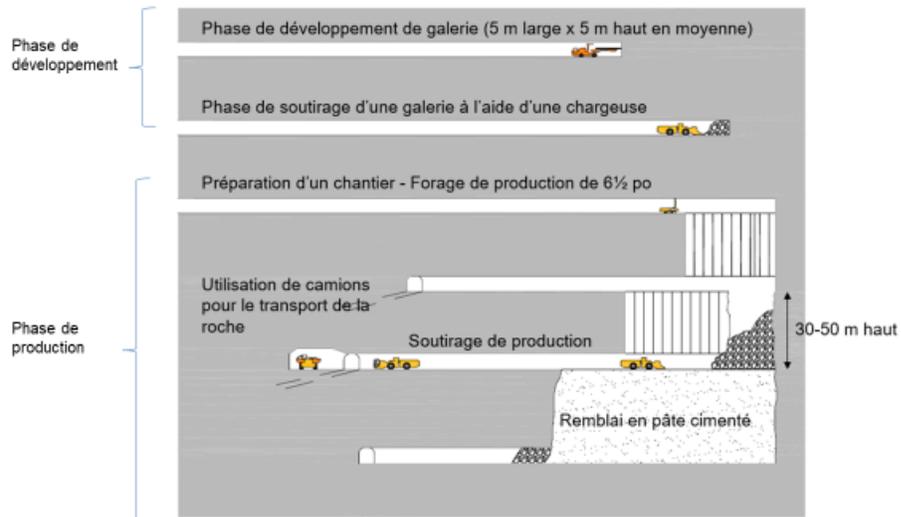
AMÉNAGEMENT MINIER ET MÉTHODE D'EXPLOITATION



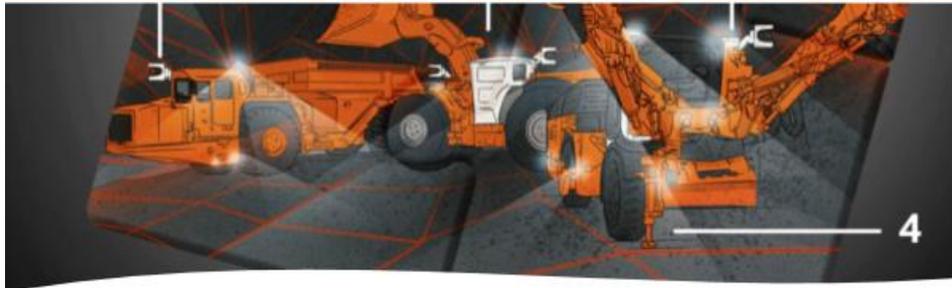
Représentation en perspective / Regard vers l'ouest



MÉTHODE D'EXPLOITATION



Vue longitudinale typique



À la fine pointe de la technologie :

- Odyssey Sud deviendrait une véritable mine école pour ;
 - Assurer la transition de notre main-d'œuvre
 - Tester les différentes technologies implantées
- Communication par réseau mobile LTE
- Camions automatisés opérés à partir de la surface pour le transport du minéral dans certaines zones souterraines (un opérateur pour plusieurs équipements miniers)
- Production en continu dans certaines zones : transport, chargement du minéral et forage, entre et pendant les quarts de travail
- Ventilation sur demande
- Envisager de maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques

ÉVALUATION DES IMPACTS, MESURES D'ATTÉNUATION ET ESTIMATION DES EMPLOIS



AMBIANCE SONORE ET QUALITÉ DE L'AIR

PROJET
ODYSSEY

Principales sources d'impact

Ambiance sonore :

- Ventilation minière
- Circulation des équipements sur les chemins de la propriété
- Chargement et déchargement des camions

Qualité de l'air :

- Sorties d'air de la rampe et des monteries de ventilation
- Circulation des équipements sur les chemins de la propriété
- Chargement et déchargement des camions et des silos

Évaluation

- Les impacts seraient principalement concentrés autour des infrastructures de surface du projet
- Aucun impact significatif pour les citoyens de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva

Exemples de mesures d'atténuation envisagées

Ambiance sonore

- Poursuivre le suivi sonore en temps réel pour s'assurer que des ajustements soient rapidement apportés au besoin
- Installation souterraine de la majorité des systèmes de ventilation

Qualité de l'air

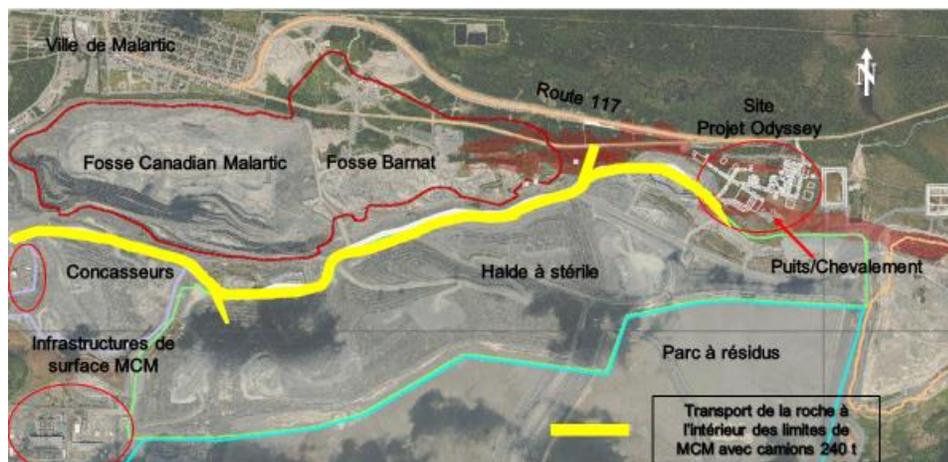
- Limiter la vitesse de circulation des véhicules pour les opérations de la mine
- Arroser régulièrement les zones de travail ainsi que le réseau de chemins de production
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti
- Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques

➔ Réduire, voir arrêter nos activités à l'approche de limites sonores ou des normes de la qualité de l'air en vigueur

CIRCULATION ET SÉCURITÉ D'ACCÈS

PROJET
ODYSSEY

Le transport de la roche (minerai et stérile) s'effectuera par une route de transport interne sur le site de la mine.



Principaux impacts appréhendés

Sautage de développement

Environ 380 tonnes par sautage

- Vibration estimée : 0,2 - 0,59 mm/s

Sautage de production typique

Entre 3 000 et 40 000 tonnes par chantier / sautage

- Entre 17 h et 19 h
- Vibration estimée : 1,05 - 2,35 mm/s

Évaluation

- Pour les résidents de Malartic et du chemin des Merles, les vibrations causées par les sautages de développement seraient pratiquement imperceptibles.
- Pour les sautages de production, elles pourraient être légèrement perceptibles.



Exemples de mesures d'atténuation envisagées

- Communication de nos horaires de sautage sur le site Web de MCM
- Utilisation des meilleurs équipements et méthodes disponibles pour les sautages
- Optimisation des patrons de sautage
- Utilisation de charges explosives étagées

EAUX SOUTERRAINES ET NAPPE PHRÉATIQUE

Principal impact appréhendé

Risque de baisse du débit de production de certains puits municipaux et domestiques provoqué par le cône de rabattement dû à l'exploitation des fosses et du Projet Odyssey.

À ce jour, durant l'exploitation des fosses, ce risque ne s'est pas matérialisé.



Mesures de suivis existantes

- Nouveau puits a été raccordé au réseau municipal
- Suivi de la qualité de l'eau des puits domestiques pour les résidences situées sur le chemin des Merles et le long de la route 117 au nord de Malartic
- Suivi du niveau de la nappe d'eau souterraine
- Suivi des puits d'observation de MCM

CIRCULATION ET SÉCURITÉ D'ACCÈS

PROJET
ODYSSEY

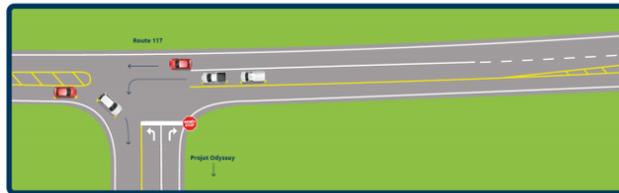
Principaux éléments d'analyse

- Visibilité et vitesse au point d'accès
- Débits actuels et projetés
- Zone de dépassement
- Sécurité routière
- Mouvement des camions au point d'accès
- Proposition de l'aménagement de l'accès

Principaux résultats de l'analyse et actions envisagées

- Besoin d'aménager une voie de virage à gauche afin de conserver la fluidité sur la route 117
- La localisation du nouvel accès permettra de minimiser l'impact sur les zones de dépassement actuelles

➔ Les discussions se poursuivent avec le MTQ afin de s'assurer d'un aménagement pratique et sécuritaire selon ses normes



GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

PROJET
ODYSSEY

Principales sources d'émission

Sources directes :

- Combustion des carburants fossiles, notamment le diesel nécessaire pour les véhicules et les équipements
- Utilisation d'explosifs pour les sautages
- Utilisation de gaz naturel

Sources indirectes (combustion du diesel) :

- Camions et trains amenant les matériaux, intrants et consommables vers le site
- Machinerie hors-route utilisée pour la construction du projet

Actions visant à réduire les émissions de GES

Poursuivre le Plan de gestion de l'énergie et des GES de MCM

Objectifs d'amélioration fixés annuellement

Exemples de mesures d'atténuation envisagées

- Ventilation sur demande
- Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques
- Maintien des normes élevées d'entretien des équipements
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti

Permetts entre autres de réduire le nombre de litres de carburant consommés par tonne chargée ou par nombre de kilomètres parcourus

Engagement

MCM adhère volontairement depuis 2019 au Système de plafonnement et d'échange de droit d'émission (SPEDE) de GES du gouvernement du Québec

EMPLOIS ESTIMÉS

PROJET
ODYSSEY

Nombre de travailleurs estimés (employés MCM et entrepreneurs)	
Pendant la période de construction 2021 à 2028	200 - 500
Au plus fort de nos activités Vers 2031	1 300 - 1 400

Impact économique similaire aux activités de MCM



PLAN DE RESTAURATION



Objectif

Les mesures de protection, de réaménagement et de restauration auront pour objectif de remettre le site minier dans un état satisfaisant.

Le plan de restauration prévoit notamment :

- Une garantie financière déposée auprès du MERN
- Le démantèlement de tous les bâtiments et infrastructures du site, et revente, don, revalorisation ou disposition des matériaux/équipements à l'extérieur du site
- La mise en végétation de tous les aires pour redonner un aspect naturel au site
- La sécurisation de toutes les ouvertures minières
- La réalisation de plusieurs suivis, par exemple :
 - Un suivi environnemental (eaux de surface et souterraines) pendant au moins 10 ans
 - Un suivi pour la reprise des espèces végétales pendant au moins de 5 ans

➔ Notre plan de restauration sera révisé tous les 5 ans.

PRINCIPAUX JALONS AU CALENDRIER



PRINCIPAUX JALONS AU CALENDRIER

PROJET
ODYSSEY

Principales activités	Échéancier prévu
Construction de la rampe d'exploration* *Rampe de production 2022 à 2030	Été 2020 à 2022
Ingénierie de détail des infrastructures principales	Automne 2020 à fin 2025
Autorisation de la demande de modification du décret	Automne 2021
Construction du chevalement (92 m)	Hiver 2021 à 2022
Fonçage du puits (1 800 m)	2022 à fin 2026
Mise en production par camion – Odyssey Sud (0 à 600 m)	2023
Mise en production par le puits – East Gouldie	2027



Annexe 2 : Règles de modération

Étiquette du forum et modération

À propos de la modération

La modération de ce site est conçue pour s'assurer que les participants, les administrateurs de site et les tiers soient à l'abri de tout contenu malveillant, incendiaire et illégal.

Une équipe professionnelle de modérateurs de [Bang the Table Pty Ltd\(Liens externes\)](#)([Liens externes](#)), en collaboration avec Transfert Environnement et Société et Mine Canadian Malartic, se charge de la modération du site Web.

Toutes les contributions publiques, c'est-à-dire les contributions que les autres utilisateurs du site peuvent voir, et les noms d'utilisateur soumis par le biais de ce site Web sont modérés conformément aux règles de modération énoncées ci-dessous.

Les contributions et les noms d'utilisateur qui ne respectent pas les règles de modération seront supprimés et vous en serez informé par courriel.

Le non-respect répété et flagrant des règles de modération peut entraîner l'imposition de sanctions également énumérées ci-dessous.

- [Règles de modération](#)
- [Sanctions](#)
- [Convenances](#)
- [Questions fréquemment posées](#)

RÈGLES DE MODÉRATION

Ce site est soumis aux règles de modération suivantes :

1. Ne publiez jamais de renseignements personnels sur un autre participant. Cela comprend l'identification de toute personne par son vrai nom si celle-ci ne l'a pas déjà fait, ou la transmission de coordonnées personnelles.
2. Ne désignez jamais un membre du personnel de l'organisation consultante par son nom.
3. Ne diffamez aucun individu ni aucune organisation. Un commentaire s'avère diffamatoire s'il diminue ou nuit à la réputation d'une personne ou d'une organisation. Si vous souhaitez insulter quelqu'un, ce n'est pas l'endroit pour le faire. Si vous souhaitez accuser quelqu'un d'acte répréhensible ou d'incompétence, ce n'est pas l'endroit pour le faire.
4. Ne publiez rien qui puisse être considéré comme intolérant à l'égard de la race, de la culture, de l'apparence, du sexe, des préférences sexuelles, de la religion ou de l'âge d'une personne.

5. Ne soyez pas obscène et n'utilisez pas de langage grossier. Plusieurs individus de différents horizons visitent ce site. Nous voulons qu'ils puissent continuer à le faire chez eux, au travail, à l'école, à l'université ou ailleurs. Déguiser des jurons en les orthographiant mal de façon délibérée ne les rend pas moins offensants.
6. N'insultez ou ne harcelez aucun autre participant de façon personnelle. Concentrez-vous en tout temps sur la logique de la discussion plutôt que sur les individus impliqués dans la discussion. Les participants ont le droit de décider de ne pas entreprendre une discussion avec vous.
7. Ne publiez ni ne mettez aucun lien d'un document inapproprié, offensant ou illégal. Ne publiez aucune publicité.
8. Ne faites pas la promotion de l'automutilation, du suicide, de la violence ou de toute activité criminelle.
9. L'utilisation d'émoticônes ou d'images pour véhiculer une signification inappropriée sera également modérée conformément aux règles décrites ci-dessus.
10. Veuillez vous abstenir de formuler des préoccupations au sujet de la modération sur le site, car cela perturbe le déroulement des discussions. Veuillez directement adresser vos questions concernant la modération à l'équipe de modération à l'adresse suivante : support@engagementhq.com(Liens externes)(Liens externes).

SANCTIONS

Les violations des règles de modération seront traitées comme suit :

1. **Suppression des commentaires** — tout commentaire qui, de l'avis du modérateur, enfreint les règles sera supprimé.
2. **Suspension temporaire** — un participant qui bafoue de façon répétée et flagrante les règles de modération peut se voir refuser l'accès au site Web pour une période pouvant aller jusqu'à une semaine. La période correspond à la gravité et la fréquence de la violation.
3. **Blocage permanent** — un participant qui continue de violer les règles de modération suite à sa réintégration après une période de suspension peut perdre son accès au site Web de manière définitive.
4. **Blocage automatique** — un participant qui publie ou place un lien vers un contenu inapproprié, offensant ou illégal sera immédiatement exclu du site.

CONVENANCES

Il ne s'agit pas de règles, mais de suggestions permettant que le site reste respectueux et constructif.

1. Il est conseillé de lire les informations sur le site et les commentaires des autres participants avant de se lancer dans la discussion.
2. Respectez toujours les points de vue des autres participants même s'ils ne sont pas d'accord avec vous.

3. Soyez constructif. Il est normal d'être en désaccord avec les autres participants au forum. À vrai dire, nous encourageons le débat, mais gardons le dialogue positif.
4. Restez toujours poli. Certes, cela peut parfois être difficile, surtout quand on porte un intérêt particulier à un problème, mais il est important d'ancrer l'échange sur les problèmes plutôt que de laisser la discussion se détériorer en insultes personnelles.
5. Dès que vous aurez fait un commentaire, gardez un œil sur le projet pour voir ce que les autres ont à dire.
6. Si vous pensez que quelqu'un vous a insulté, signalez-le au modérateur en cliquant sur le bouton « Alerter le modérateur ». Ne laissez pas le différend perdurer. Le modérateur examinera le commentaire signalé et verra s'il doit être supprimé.
7. Restez dans le sujet. Les projets sur ce site ont été créés dans un but bien précis. Veuillez rester dans les limites du sujet.
8. Désactivez la touche « VERR.MAJ ». Écrire en majuscules équivaut à CRIER et peut être offensant.
9. Choisissez un endroit pour publier chacun de vos commentaires uniques. Évitez de copier-coller le même commentaire à plusieurs différents endroits du site Web. Ces commentaires seront considérés comme des doublons et ils pourraient être supprimés.
10. Ne soyez pas un « troll ». Les trolls ont tendance à agacer ou à offenser intentionnellement. Ils ne participent pas de manière constructive à la discussion et n'ajoutent aucune valeur au débat.
11. N'intimidez, ne harcelez ou ne menacez pas les autres participants. Si un autre participant partage une opinion avec laquelle vous n'êtes pas d'accord, vous n'avez pas le droit d'exiger qu'il justifie sa position au moyen d'un argument détaillé. Il n'est pas obligé de répondre à vos questions. Il appartient à chaque individu de participer autant ou aussi peu qu'il le souhaite.
12. Merci de respecter les modérateurs. Leur travail consiste à s'assurer que le forum reste sûr et constructif afin que tout le monde puisse avoir son mot à dire. Ce n'est pas toujours un travail facile.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Qu'arrive-t-il lorsque mon commentaire est retiré?

Si vous publiez quelque chose sur ce site qui fait l'objet de modération (supprimé), vous recevrez une notification par courrier électronique vous informant de notre décision. Nous vous indiquerons les règles de modération que vous avez enfreintes et nous vous donnerons la possibilité de réviser et de soumettre à nouveau votre contribution.

Que faire si je ne suis pas d'accord avec une décision résultant de la modération ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec une décision de modération, vous pouvez communiquer avec le service d'assistance en contactant support@engagementhq.com(Liens externes)(Liens externes). Bien que la décision finale relative à la modération incombe à nos modérateurs, vous serez en mesure

de nous indiquer les raisons pour lesquelles vous pensez que votre contribution devrait être acceptée. Dans certains cas, nous vous orienterons vers le propriétaire du site Web pour une décision finale.

Le propriétaire du site Web peut-il supprimer mon commentaire simplement parce qu’il ne l’aime pas ?

Toutes les révisions de commentaires qu’effectuent nos modérateurs sont conformes aux règles de modération décrites ci-dessus. Le propriétaire de ce site se réserve toutefois le droit de demander la révision d’un commentaire s’il estime que ce commentaire enfreint ces règles de modération auquel cas vous recevrez une notification par courriel.

Puis-je signaler un commentaire pour modération tout en restant anonyme ?

Si vous pensez qu’un commentaire ou une contribution au site enfreint les règles de modération décrites sur cette page, vous avez le droit d’alerter nos modérateurs. Trouvez simplement le lien « Alerter le modérateur » situé à proximité du commentaire qui, selon vous, doit être transmis à notre équipe de modération. Quand vous alertez un modérateur, votre identité n’est pas dévoilée à la personne qui a publié le commentaire et vous conserverez votre anonymat.

Comment saurai-je si j’ai été bloqué sur le site ?

Si vous enfreignez régulièrement nos règles de modération, vous encourez des sanctions telles qu’énoncées précédemment. Dans le cas où vous êtes bloqué du site, vous recevrez une notification par courrier électronique vous informant de vos sanctions et des conditions relatives à ces sanctions.

La modération se fait-elle indépendamment de l’initiateur utilisant la plateforme ?

Oui. La modération est indépendante de l’initiateur utilisant la plateforme. Il n’y a que deux endroits où la modération s’effectue sur le site. L’initiateur utilisant la plateforme peut décider de modérer les propos des participants et d’y répondre s’il le souhaite.

Comment la modération traite-t-elle les commentaires suggérant qu’une personne est à risque de se faire du tort, se fait du torts ou fait du torts à d’autres personnes?

Les modérateurs de BTT sont formés pour identifier les commentaires contenant des références à l’automutilation et aux menaces de violence et de criminalité. Les commentaires qui font mention d’un de ces comportements ou qui en font la promotion sont retirés. Ils sont transférés à une plus haute instance et nos clients sont avertis afin qu’ils posent les gestes adéquats. Les actions subséquentes sont à la discrétion du client incluant de faire appel aux services de maintien de l’ordre, de santé ou de premier répondant. Bang the Table recommande fortement à ses clients d’avoir un mécanisme en place pour gérer ces situations et d’utiliser la participation par inscription pour leurs activités d’engagement. Si vous remarquez des commentaires de cette nature, merci d’alerter nos modérateurs ou le propriétaire du site. Notre équipe peut être contactée support@engagementhq.com([Liens externes](#))

Annexe 3 : Invitation aux citoyens

PROJET ODYSSEY

Démarche d'information et de consultation en ligne

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés avec vous en 2017 relativement au Projet Odyssey.



Dans le contexte actuel, une plateforme en ligne sera disponible du **16 au 29 novembre 2020** à partir de notre site Internet : canadianmalartic.com

C'est à partir de cette plateforme interactive et facile d'utilisation, que vous pourrez consulter la documentation liée au projet et nous faire part de votre opinion grâce à différents outils de sondage de perception et de commentaires. Vous pourrez aussi y poser vos questions auxquelles nous répondrons publiquement au bénéfice de tous les participants.

Un rapport présentant la démarche d'information et de consultation en ligne sera intégré à la demande de modification de décret qui sera déposée au MELCC. Nous y traiterons des commentaires, questions et préoccupations recueillis.

Nous souhaitons vous entendre. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre.

Pour de plus amples Informations :



819 757-2225, poste 3425



relationscommunautaires@canadianmalartic.com

L'équipe des relations avec la communauté

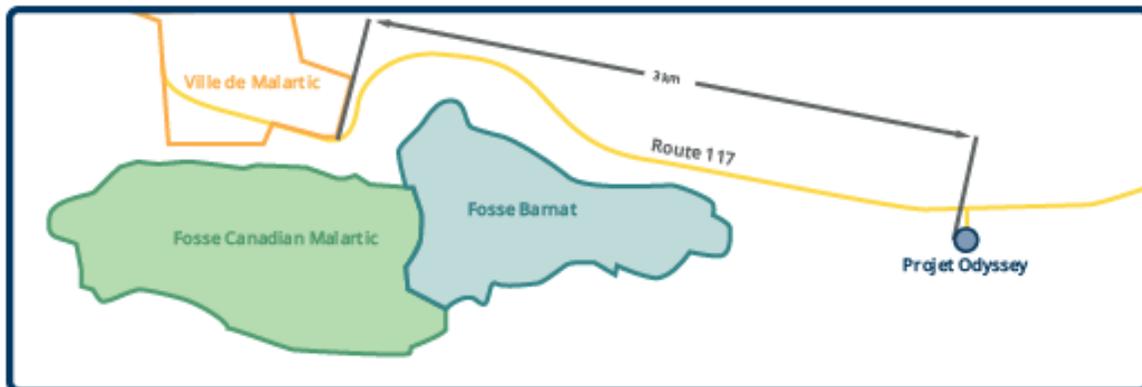


UN PROJET EN PROFONDEUR

Le Projet Odyssey consiste à mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l'exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l'est du secteur urbain de Malartic.

Il est prévu d'exploiter le Projet Odyssey au moyen de galeries souterraines à l'est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l'aménagement d'un puits et d'une rampe pour accéder aux zones minéralisées ainsi qu'un nouvel accès à la route 117.

Sachez que comme pour nos opérations actuelles, nous nous engageons à poursuivre nos efforts afin d'assurer une mise en œuvre du projet dans le respect de l'environnement, de notre milieu et de nos partenaires.



Annexe 4 : Courriels d'invitation envoyés

- **Aux employés**
- **Aux membres du CES-CM**
- **Aux parties prenantes**

CONTENU DES COURRIEL AUX EMPLOYÉS

Supprimer Répondre Actions rapides Déplacer Indicateurs Modification Fonction vocale Zoom Sortais PhotoNotifly

Projet Odyssey : Démarche d'information et de consultation en ligne

CC CM Communications
À CM Communications
Cci [redacted]

Répondre Répondre à tous Transférer

mer. 11/11/2020 1:39 PM

Projet Odyssey_Feuillet d'information.pdf
135 KB

Bonjour,

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés par nos activités.

Dans le contexte actuel, une plateforme en ligne sera disponible du **16 au 29 novembre 2020** à partir de notre site Internet : canadianmalartic.com. Cette plateforme permettra aux participants de s'informer sur le Projet Odyssey, de nous poser leurs questions et de nous faire part de leurs opinions, préoccupations et propositions.

À titre d'employés, vous êtes également invités à participer à cette démarche.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le feuillet ci-joint.

Note aux superviseurs : s.v.p., transmettre la nouvelle à ceux et celles qui n'ont pas accès à ce courriel.

Merci et bonne journée,

La démarche d'information et de consultation en ligne sur le Projet Odys...

CC CM Communications
À [redacted]
Cci [redacted]

2020-11-16

Bonjour,

Comme annoncé la semaine passée, c'est à **partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 novembre 2020** que toute personne ou groupe intéressés par les activités du Projet Odyssey sont invités à participer à la démarche d'information et de consultation en ligne.

Rappelons que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC.

Pour obtenir plus de détails et participer, visitez notre site Web au www.canadianmalartic.com.

Note aux superviseurs : s.v.p., transmettre la nouvelle à ceux et celles qui n'ont pas accès à ce courriel.

Merci et bonne journée,



Équipe des communications
100, chemin du Lac Mourier, Malartic, Québec, J0Y 1Z0
Tél. : 819.757.2225 | Téléc. 819-757-2351
cmcommunications@canadianmalartic.com



CONTENU DU COURRIEL AU CES-CM

Projet Odyssey : Démarche d'information et de consultation en ligne

CB Cindy Brousseau

Répondre Répondre à tous Transférer

mer, 2020-11-11 08:55

Vous avez transféré ce message le 2020-11-25 09:43.

Projet Odyssey_Feuillet d'information.pdf
133 KB

Bonjour,

Comme mentionné lors de notre rencontre d'hier, nous tiendrons une démarche d'information et de consultation en ligne relative au Projet Odyssey. Pour en savoir davantage sur cette démarche, nous vous invitons à consulter le feuillet ci-joint. Ce feuillet sera transmis à nos parties prenantes dans les prochaines minutes.

Merci et bonne journée,



Cindy Brousseau
Coordonnatrice aux relations avec la communauté
100, chemin du Lac Mourier, Malartic, Québec, J0Y 2Z0
Tél. : 819-757-2225 #9423 | Cell. : 819-860-1361 | Téléc. : 819-757-2351
cbrousseau@canadianmalartic.com | www.canadianmalartic.com



Message de confidentialité : Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

Confidentiality Notice: This e-mail transmission (and/or the attachments accompanying it) may contain legally privileged and confidential information, and is intended only for the use of the individual or entity named above. If you are not the intended recipient, you are hereby notified that any dissemination, disclosure, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please promptly notify the sender by reply e-mail and destroy the original message. Thank you.

CONTENU DES COURRIELS AUX PARTIES PRENANTES EXTERNES

Projet Odyssey : Démarche d'information et de consultation en ligne

 CM Communications
À
Cci [redacted]
2020-11-11

 Projet Odyssey_Feuillet d'information.pdf
133 KB

Bonjour,

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés par nos activités.

Dans le contexte actuel, une plateforme en ligne sera disponible du **16 au 29 novembre 2020** à partir de notre site Internet : **canadianmalartic.com**. Cette plateforme permettra aux participants de s'informer sur le Projet Odyssey, de nous poser leurs questions et de nous faire part de leurs opinions, préoccupations et propositions.

Nous vous invitons à participer en grand nombre.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le feuillet ci-joint.

Merci et bonne journée,

 **Équipe des communications**
100, chemin du Lac Mourier, Malartic, Québec, J0Y 1Z0
Tél. : 819.757.2225 | Téléc. 819-757-2351
cmcommunications@canadianmalartic.com |
www.canadianmalartic.com



La démarche d'information et de consultation en ligne sur le Projet Odys...

 CM Communications
À
Cci [redacted]
2020-11-16

Bonjour,

Comme annoncé la semaine passée, c'est à **partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 novembre 2020** que toute personne ou groupe intéressés par les activités du Projet Odyssey sont invités à participer à la démarche d'information et de consultation en ligne.

Rappelons que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la demande de modification de décret que Mine Canadian Malartic déposera au MELCC.

Pour obtenir plus de détails et participer, visitez notre site Web au www.canadianmalartic.com.

Nous souhaitons vous entendre.

Merci et bonne journée,

 **Équipe des communications**
100, chemin du Lac Mourier, Malartic, Québec, J0Y 1Z0
Tél. : 819.757.2225 | Téléc. 819-757-2351
cmcommunications@canadianmalartic.com |
www.canadianmalartic.com



Annexe 5 : Publication sur les réseaux sociaux

- **Facebook**
- **Linkedin**

CONTENU MÉDIAS SOCIAUX (FACEBOOK et LINKEDIN)



Mine Canadian Malartic

16 novembre, 06:01 · 🌐

PROJET ODYSSEY : PARTICIPEZ À NOTRE DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés par nos activités.

Dans le contexte actuel, vous pourrez vous informer sur le Projet Odyssey, nous poser vos questions et nous faire part de vos opinions, préoccupations et propositions sur une plateforme mise en ligne à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 novembre 2020.

Nous souhaitons vous entendre.

Pour plus de détails et participer, rendez-vous sur notre site Web : canadianmalartic.com



👍 14

1 commentaire 13 partages



Mine Canadian Malartic

23 novembre, 09:00 · 🌐

RAPPEL : MCM POURSUIT SA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Nous souhaitons rappeler aux personnes ou groupes intéressés par nos activités que notre démarche d'information et de consultation en ligne relative au Projet Odyssey se poursuit jusqu'au 29 novembre 2020.

Nous souhaitons vous entendre.

Pour plus de détails et participer, rendez-vous sur notre plateforme :

<https://bit.ly/3pHKg5F>



5

3 partages



Mine Canadian Malartic

5 décembre, 07:00 · 🌐

PROJET ODYSSEY : MERCI DE VOTRE PARTICIPATION À LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Nous remercions les citoyens qui ont participé à la démarche d'information et de consultation du Projet Odyssey menée en ligne du 16 au 29 novembre 2020.

Un rapport avec les commentaires, questions et préoccupations recueillis sera intégré à la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC.

Pour plus de détails sur le Projet Odyssey, rendez-vous au

<https://canadianmalartic.com/fr/a-propos/projets/>



105

3 commentaires 41 partages

Annexe 6 : Contenu site Web

- **À la une - Section Événements et actualités**
- **Nos projets**

CONTENU SITE WEB

À la une - Section Événements et actualités

ÉVÉNEMENTS ET ACTUALITÉS

[VOIR TOUTES LES NOUVELLES](#)



3 DÉCEMBRE 2020

UN LABORATOIRE DE TESTS DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19 DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE

[LIRE LA SUITE](#)



16 NOVEMBRE 2020

PARTICIPEZ À NOTRE DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

[LIRE LA SUITE](#)



26 OCTOBRE 2020

NOS VALEURS, NOTRE FAÇON D'ÊTRE

[LIRE LA SUITE](#)

PARTICIPEZ À NOTRE DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

C'est à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 novembre 2020 que nous mettons à votre disposition une plateforme en ligne qui vous permettra de vous informer ainsi que de nous faire part de vos questions, opinions et préoccupations sur le Projet Odyssey.

Rappelons que cette démarche d'information et de consultation s'inscrit dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC.

Nous souhaitons vous entendre.

Cliquez ici pour plus de détails et participer.

Consultez notre feuillet d'information.

.....

EVENTS AND NEWS

[SEE ALL THE NEWS](#)



DEC 3 2020

ON-SITE COVID-19 SCREENING TEST LABORATORY

[READ MORE](#)



NOV 16 2020

PARTICIPATE IN OUR INFORMATION AND CONSULTATION PROCESS

[READ MORE](#)



OCT 26 2020

OUR VALUES, WHO WE ARE

[READ MORE](#)

PARTICIPATE IN OUR INFORMATION AND CONSULTATION PROCESS

It is from today until November 29, 2020 that we will provide you with an online platform that will allow you to inform yourself as well as to share with us your questions, opinions and concerns about Project Odyssey.

Remember that this information and consultation process is part of the application to amend the order-in-council to be filed with the Ministry of the Environment and the Fight against Climate Change (MELCC).

We want to hear from you. (*The platform is available in French only.*)

Click here for more details and to participate.

Consult our information leaflet. (*Available in French only.*)

CONTENU SITE WEB

Nos projets

[Contenu existant]

Projet Odyssey

UN PROJET EN PROFONDEUR

Le Projet Odyssey consiste à mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l'exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l'est du secteur urbain de Malartic.

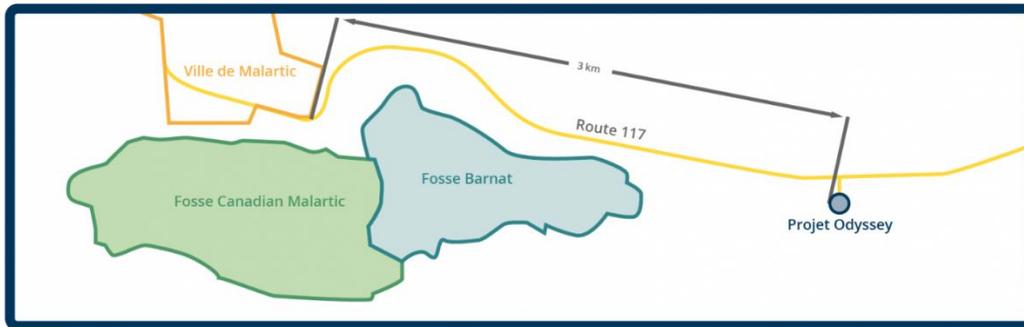
Il est prévu que ces zones soient exploitées au moyen de galeries souterraines à l'est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l'aménagement d'un puits et d'une rampe pour accéder aux zones minéralisées ainsi qu'un nouvel accès à la route 117.

En août 2020, nous avons débuté l'excavation d'une rampe d'exploration afin de mieux définir les différentes zones minéralisées du Projet Odyssey. Les travaux s'échelonneront sur environ deux ans. Cette rampe permettra de réaliser du forage souterrain afin de poursuivre nos études économiques avec plus de précisions.

MODIFICATION DE DÉCRET

La modification du décret donnant l'autorisation d'exploiter éventuellement les zones Odyssey Nord et Odyssey Sud et de notamment débiter les travaux d'excavation d'une rampe d'exploration a été adoptée en décembre 2018. Une nouvelle demande de modification du décret sera déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin d'y intégrer, entre autres, les zones East Gouldie, découverte en 2018, et East Malartic, déjà connue.

LOCALISATION DU PROJET ODYSSEY



[Ajout du 11 au 15 novembre]

DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés à nos activités.

Dans le contexte actuel, **une plateforme en ligne sera disponible du 16 au 29 novembre 2020**. À partir de cette plateforme, vous pourrez vous informer sur le Projet Odyssey, poser vos questions et nous faire part de vos opinions, préoccupations et propositions.

Nous souhaitons vous entendre. **Revenez-nous voir à partir du 16 novembre prochain.**

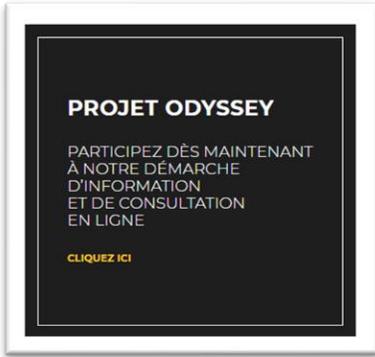
[En remplacement du texte sur la démarche d'info & consultation du 16 au 29 novembre]

DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés à nos activités.

Dans le contexte actuel, nous mettons à votre disposition une **plateforme en ligne disponible** du **16 au 29 novembre 2020**. À partir de cette plateforme, vous pourrez vous informer sur le Projet Odyssey, poser vos questions et nous faire part de vos opinions, préoccupations et propositions.

Nous souhaitons vous entendre.



En remplacement du texte sur la démarche d’info & consultation à partir du 30 novembre]

Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au MELCC, une démarche d’information et de consultation en ligne sur le Projet Odyssey a été tenue du 16 au 29 novembre 2020. Un rapport présentant cette démarche sera intégré à notre demande au ministère. Nous y traiterons des commentaires, questions et préoccupations recueillis.



.....

Projet Odyssey

A PROJECT AT DEPTH

The Odyssey Project involves developing the continuity of the deposit in the Canadian Malartic and Barnat pits through four main mineralized zones at depth: East Malartic, Odyssey North, Odyssey South and East Gouldie. The surface infrastructure needed to mine these zones will be located approximately three kilometres east of the Malartic urban area.

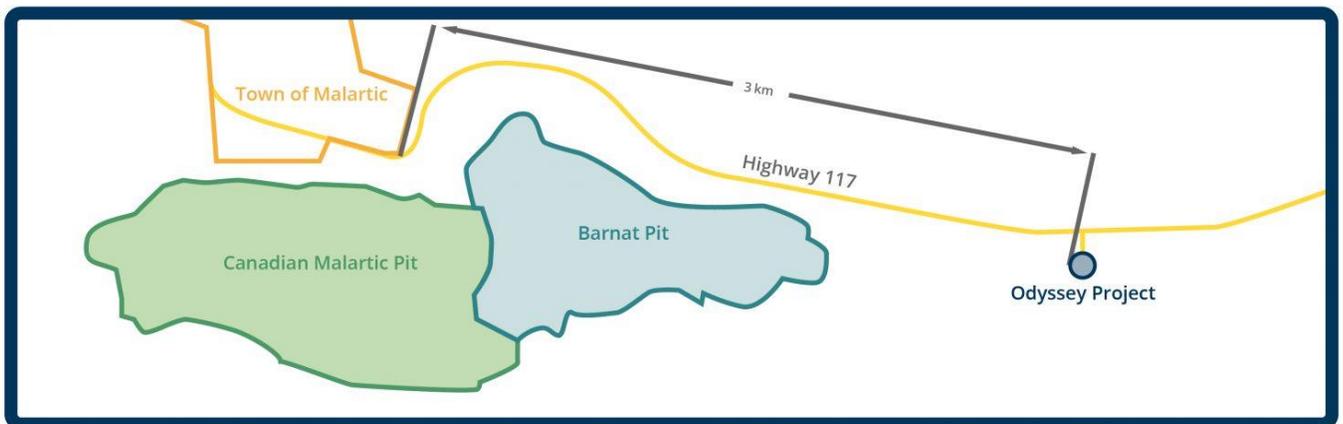
The zones are expected to be mined through underground galleries to the east of the Canadian Malartic Mine. The project will require, among other things, constructing a shaft and a ramp to access the mineralized zones, and a new access to Highway 117.

In August 2020, we began excavating an exploration ramp in order to better define the Odyssey Project's various mineralized zones. The work will take about two years to complete. The ramp will make subsurface drilling possible so that we can continue our economic studies with greater accuracy.

DECREE AMENDMENT

An application to amend the decree authorizing the eventual mining of the North and South Odyssey Zones and the start of exploration ramp excavation was passed in December 2018. Another application to amend the decree will be filed with the Ministry of the Environment and the Fight against Climate Change (MELCC) in order to include the East Gouldie zone, discovered in 2018, and the known East Malartic zone.

LOCATION OF THE ODYSSEY PROJECT



[Ajout du 11 au 15 novembre]

INFORMATION AND CONSULTATION PROCESS

As part of the application to amend the decree to be filed with the MELCC, we wish to improve and continue discussions initiated in 2017 on the Odyssey Project with any person or group interested in our activities.

Given the current context, **an online platform will be available from November 16 to 29, 2020.** With this platform, you will be able to learn more about the Odyssey Project, ask questions, and share your opinions, concerns and proposals with us.

We want to hear from you. **Check back starting on November 16.**

[En remplacement du texte sur la démarche d'info & consultation du 16 au 29 novembre]

INFORMATION AND CONSULTATION PROCESS

As part of the application to amend the decree to be filed with the MELCC, we wish to improve and continue discussions initiated in 2017 on the Odyssey Project with any person or group interested in our activities.

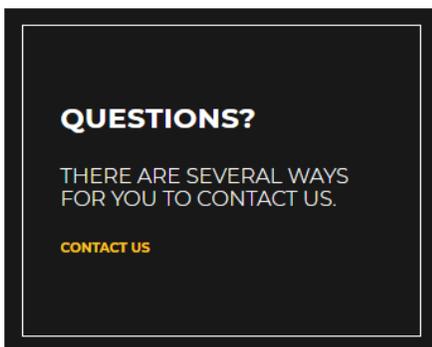
Given the current context, we will provide you with an **online platform** from **November 16 to 29, 2020**, that you can use to learn read more about the Odyssey Project, ask questions, and share your opinions, concerns and proposals with us.

We want to hear from you. (The platform is available in French only.)



[En remplacement du texte sur la démarche d'info & consultation à partir du 30 novembre]

As part of the application to amend the decree to be filed with the MELCC, an online Odyssey Project information and consultation process was held from November 16 to 29, 2020. A report on that process will be incorporated into our application to the Ministry. It will address the comments, questions and concerns gathered.



Annexe 7 : Annonce dans le journal Le Citoyen Val-d'Or- Amos

Annonce dans le journal Le Citoyen Val-d'Or-Amos **11 nov.**

PROJET
ODYSSEY



PROJET ODYSSEY

Démarche d'information et de consultation en ligne

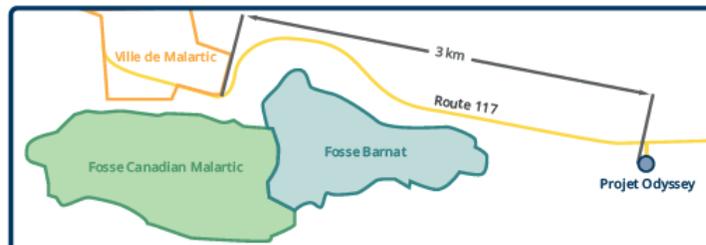
Dans le cadre de la demande de modification de décret que nous déposerons au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, nous souhaitons bonifier et poursuivre les échanges que nous avons débutés en 2017 relativement au Projet Odyssey avec toute personne ou groupe intéressés par nos activités.

Dans le contexte actuel, une plateforme en ligne sera disponible du **16 au 29 novembre 2020** à partir de notre site Internet : canadianmalartic.com

À partir de cette plateforme, vous pourrez :

1. Vous informer sur le Projet Odyssey; et
2. Poser vos questions et nous faire part de vos opinions, préoccupations et propositions.

Nous souhaitons vous entendre. Nous vous invitons à participer en grand nombre.



MINE
CANADIAN
MALARTIC

Annexe 8 : Notes de rencontre – Long Point First Nation de Winneway

Notes de rencontre

Rencontre d'information et de consultation du 5 novembre 2020

Long Point First Nation - Projet Odyssey

DURÉE DE LA RENCONTRE

11 h 40 à 13 h 15

LIEU DE LA RENCONTRE

Réunion en ligne – Microsoft Teams

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MCM PRÉSENTS

Richard Harrisson, directeur évaluation de projets

Martin Duclos, directeur environnement et développement durable

Yvon Paiement, coordonnateur des relations avec les Premières Nations

Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu

Stéphanie Boudreau, conseillère aux relations avec la communauté – prise de notes

REPRÉSENTANTS POUR LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Steeve Mathias, chef

Sharon Hunter, directrice générale

Diana Polson, vice-cheffe

Liza Charbonneau, conseillère

Jerry Polson, conseiller et directeur culturel

Cassandra Pichette-Polson, directrice des ressources naturelles

PRINCIPAUX COMMENTAIRES FORMULÉS ET PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES ET RÉPONSES DE MCM SOUMISES

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Réglementation	Avez-vous des éléments à soumettre au gouvernement fédéral dans le cadre de cette demande de modification?	Le projet Canadian Malartic n'a jamais été assujéti à la procédure d'évaluation environnementale fédérale. Il va donc de soi que la demande de modification du décret actuel soit réalisée seulement auprès du gouvernement provincial.
2	Opérations	Vous utiliserez des camions de combien de tonnes pour les opérations?	Pour la surface, ce sont des camions de 240 tonnes qui sont prévus et sous terre, nous utiliserons des camions 60 tonnes.
3	Relations avec les Premières Nations	<p>Dans l'éventualité d'une découverte d'artéfact, quelles sont les mesures d'intervention prévues?</p> <p>Il y a approximativement une centaine de membres de notre communauté qui résident à Malartic. Nous pourrions vérifier auprès de nos membres citoyens de Malartic si le site Odyssey pourrait être d'importance.</p>	<p>Les rapports d'études effectués par des experts archéologues indiquent un potentiel très faible d'utilisation du secteur de MCM et Odyssey.</p> <p>Advenant le cas d'une telle découverte, les travaux sur le site seraient arrêtés. Les archéologues et les communautés concernées seraient alors contactées.</p>
4	Processus de consultation	Avez-vous prévu une rencontre adaptée pour les aînés et/ou personnes n'étant pas à l'aise d'utiliser la plateforme participative sur votre site Web?	<p>Au départ, c'était une démarche priorisant les rencontres et échanges en personnes. La démarche d'information et de consultation aurait eu lieu sous la forme d'un café-rencontre à Malartic, comme effectué en décembre 2017 et notre équipe se serait déplacée dans les communautés autochtones pour la rencontre d'aujourd'hui. La pandémie nous a obligés à nous adapter et à nous tourner vers des rencontres virtuelles ainsi que la mise en ligne d'une plateforme Web. Tous les résidents de Malartic recevront un feuillet informatif dans les prochains jours leur indiquant la marche à suivre pour la démarche en ligne.</p> <p>Nous sommes conscients que cette pratique n'est pas commune et facile pour tous. Par contre, nos parties prenantes peuvent communiquer en tout temps</p>

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			avec notre équipe de relations avec la communauté, soit par téléphone, en ligne ou bien directement en personne au local situé au 1041, rue Royale. Les membres de Winneway sont des citoyens qui nous connaissent déjà par l'application de nos différents programmes.
5	Retombées économiques	Prévoyez-vous réserver certains contrats/emplois/formations aux communautés?	Ces éléments sont prévus à l'Entente de collaboration. Nous avons déjà débuté les discussions avec les départements concernés afin d'obtenir les listes potentielles d'emplois et de contrats pour le projet. Dès que le coordonnateur des Premières Nations sera embauché de votre côté, une liste des personnes compétentes et une liste des entreprises existantes au sein des communautés pourront être analysées. Nous avons également discuté de la possibilité de créer des contrats fractionnés afin de permettre à vos entrepreneurs qualifiés de soumissionner.
6	Opérations	Les camions automatisés ne nécessitent pas d'opérateur, c'est bien le cas?	C'est bien le cas, en fait, environ un opérateur pour 5 camions est nécessaire. Cette technologie est de plus en plus fréquente dans le secteur minier.
7	Opérations	Concernant le transport interne à la surface, est-ce également des camions automatisés qui sont prévus?	Pendant les années où les fosses seront toujours en exploitation, il ne se sera pas possible d'utiliser les camions automatisés à la surface pour une question de santé et sécurité. Pour les années suivantes, cette option est envisageable.
8	Opérations	Combien de camions sont prévus à la surface ?	Ce n'est que 4 camions de 240 tonnes qui seront à la surface pour le projet, comparativement à environ 35 pour les fosses actuelles.
9	Vibrations	Est-ce que les vibrations seront comparables à celles de la mine Goldex ?	Les sautages seront comparables, c'est la distance entre la mine et les résidences qui est différente. À la mine Goldex, il y a une distance de 500 mètres entre les résidences les plus près, comparativement à 3 km entre les infrastructures de surface du Projet Odyssey et les plus proches résidences de Malartic. Éventuellement, lorsque nous

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			exploiterons sous terre, nous serons à environ 1 km de distance des maisons les plus près. Les citoyens pourraient percevoir les sautages.
10	Retombées économiques	Au total, il s'agit d'un investissement de combien de dollars pour le Projet Odyssey?	C'est un investissement de près de 1 milliard de dollars, en incluant toutes les années prévues, soit jusqu'en 2040.
11	Relations avec les Premières Nations	Est-ce prévu d'effectuer de nouvelles négociations avec les Premières Nations pour ce projet?	Le projet Odyssey est inclus dans l'Entente de collaboration, en annexe à cette entente le détail de la Propriété est indiqué. En 2027, date de fin de l'Entente actuelle, de nouvelles discussions seront effectivement nécessaires pour la poursuite de l'entente en fonction du reste des années d'opération d'Odyssey.
12	Réglementation	Est-ce qu'il y aura un BAPE pour ce projet ?	Puisque le Projet Odyssey est situé à l'intérieur des limites du décret actuel de MCM, un BAPE n'est pas nécessaire. C'est alors une demande de modification de ce décret qui doit être déposée auprès du MELCC.
13	Relations avec les Premières Nations	Quelles seront les prochaines actions entreprises avec les communautés ?	Nous n'avons pas d'autres actions de prévues. Lors de la rencontre de démarrage de l'Entente de collaboration du 3 septembre dernier, les représentants des communautés nous ont mentionné que cette rencontre de présentation du projet au conseil de bande était suffisante. Les citoyens de Malartic, membres des communautés recevront le feuillet pour la participation à la plateforme en ligne et peuvent toujours communiquer avec notre équipe de relations avec la communauté.
14	Présentation du projet	Est-ce possible de nous faire parvenir la présentation par courriel et si possible en anglais ?	Présentement, la présentation est disponible seulement en français, nous vous la transmettrons par courriel ainsi que le feuillet qui sera envoyé aux citoyens de Malartic. Nous allons procéder à la traduction de cette présentation, il y aura donc certains délais, mais nous vous la transmettrons en anglais dès que possible. Les notes de la rencontre vous seront également partagées pour révision.

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
15	Environnement	Quels sont les impacts potentiels du projet sur les aspects environnementaux ?	Les principales sources d'impact ainsi que les mesures d'atténuation envisagées ont été énumérées dans les diapositives de la présente présentation. Lorsque la version anglaise vous sera transmise par courriel, vous pourrez en prendre connaissance et nous faire part de vos interrogations s'il y a lieu.

Annexe 9 : Notes de rencontre – Première Nation Anishnabe de Lac Simon

Notes de rencontre

Rencontre d'information et de consultation du 9 novembre 2020

Première Nation Anishnabe de Lac Simon - Projet Odyssey

DURÉE DE LA RENCONTRE

11 h 20 à 12 h 40

LIEU DE LA RENCONTRE

Réunion en ligne – Microsoft Teams

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MCM PRÉSENTS

Richard Harrison, directeur évaluation de projets

Martin Duclos, directeur environnement et développement durable

Yvon Paiement, coordonnateur des relations avec les Premières Nations

Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu

Stéphanie Boudreau, conseillère aux relations avec la communauté – prise de notes

REPRÉSENTANTS POUR LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Lucien Wabanonik, conseiller

Ketty-Rose Mitchell, directrice générale, Conseil de bande

Mentionnons que malgré les contacts entre le coordonnateur aux Premières Nations de MCM et les représentants la communauté de Kitcisakik, aucun membre du Conseil de bande n'a pu se joindre à la rencontre.

PRINCIPAUX COMMENTAIRES FORMULÉS ET PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES ET RÉPONSES DE MCM SOUMISES

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Opérations	<p>Est-ce que la teneur dans les fosses est similaire que pour le Projet Odyssey?</p> <p>Est-ce que le profit sera comparable aux fosses actuelles?</p>	<p>Pour les fosses actuelles, notre teneur est d'environ 1 g/t. Pour Odyssey, la teneur est d'environ 2,67 g/t. Il est nécessaire que la teneur soit plus élevée lorsque nous exploitons sous terre, car les coûts de production sont également beaucoup plus élevés que pour l'exploitation des fosses. Le profit à l'once sera donc moins important pour Odyssey que pour les fosses, mais tout de même intéressant.</p>
2	Circulation	<p>Avez-vous débuté vos discussions avec le MTQ pour le réaménagement de la route?</p> <p>Est-ce compliqué de travailler avec eux?</p>	<p>Oui, les discussions ont débuté depuis près de deux ans avec le MTQ. Ce qu'on vous présente aujourd'hui a d'ailleurs été travaillé en collaboration avec le MTQ.</p> <p>Je ne dirais pas que c'est compliqué, mais le processus peut être assez long.</p>
3	Réglementation	<p>Est-ce possible de nous partager la liste de tous les décrets qui seront nécessaires?</p>	<p>En fait, pour l'instant il n'y a qu'une seule de demande de modification de décret à faire et c'est celle que nous déposerons à la fin de l'année ou en début d'année prochaine et qui fait l'objet de cette présentation.</p>
4	Relations avec les Premières Nations	<p>Est-ce possible de refaire cette présentation lors d'une consultation publique de notre communauté?</p>	<p>Lors de la rencontre de démarrage de l'Entente de collaboration qui a eu lieu le 3 septembre dernier, toutes les parties avaient convenus que nous rencontrerions que les membres des conseils de bande de chaque communauté avec certains de leurs joueurs clés dans le cadre de cette démarche. Par contre, notre équipe vous partagera la présentation et vous pourrez la présenter à vos membres par la suite. Vous pourrez également les inviter à participer à la plateforme participative en ligne à partir du 16 novembre prochain.</p>

Annexe 10 : Notes de rencontre - Conseil municipal de la Ville de Malartic

Notes de rencontre

Rencontre d'information et de consultation du 9 novembre 2020

Conseil de ville de Malartic - Projet Odyssey

DURÉE DE LA RENCONTRE

18 h à 19 h

LIEU DE LA RENCONTRE

Réunion en ligne – Microsoft Teams

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MCM PRÉSENTS

Serge Blais, directeur général

Richard Harrison, directeur évaluation de projets

Martin Duclos, directeur environnement et développement durable

Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu

Yvon Paiement, coordonnateur des relations avec les Premières Nations

Stéphanie Boudreau, conseillère aux relations avec la communauté – prise de notes

MEMBRES DU CONSEIL DE VILLE DE MALARTIC PRÉSENTS

Martin Ferron, maire

Gérald Laprise, directeur général

Sylvie Daigle, conseillère #1

Catherine Larivière, conseillère #2

Pascal Lemieux, conseiller #4

Daniel Magnan, conseiller #5

Jean Turgeon, conseiller #6

Kathy Gauthier, greffière

PRINCIPAUX COMMENTAIRES FORMULÉS ET PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES ET RÉPONSES DE MCM SOUMISES

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Période de consultation	Est-ce suffisant une période de consultation de 14 jours?	Nous ne sommes pas les premiers à utiliser une plateforme virtuelle pour la consultation et comparativement à ce qui se fait ailleurs et selon les standards de ce type de consultation, un délai de 14 jours est raisonnable. En 2017, cette consultation avait eu lieu sous forme d'un café-rencontre et n'avait duré qu'une soirée, alors les gens auront même plus de temps pour se prononcer cette fois-ci.
2	Circulation	La circulation des camions vers l'usine se fera bien par l'intérieur de la propriété?	Oui, la circulation des équipements sera effectuée entièrement sur les chemins de la propriété. Ils vont arriver par ce qu'on appelle la 640 et iront se faire charger au puits ou à la halde à stérile, pour se rendre par la suite aux concasseurs.
3	Retombées économiques	Pendant les années que le projet Odyssey sera en exploitation en même temps que la fosse est-ce que le nombre de travailleurs estimés sera le même ou bien ce sera plus élevé?	Les études sont toujours en cours, donc nous n'avons pas encore les données exactes, mais probablement qu'il y aura une décroissance vers 2027-2028, à la fin de l'exploitation des fosses. C'est en 2031 que nous serons au plus fort des activités sur le Projet Odyssey avec environ 1300 à 1400 employés (MCM et entrepreneurs).
4	Opérations	Est-ce que les travailleurs seront transportés sous terre à l'aide d'une cage?	Les travailleurs seront transportés sous terre de deux façons, soit par le puits, donc effectivement une cage et aussi au besoin par la rampe, donc par camion.

PRINCIPAUX COMMENTAIRES FORMULÉS ET PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES ET RÉPONSES DE MCM SOUMISES LORS DE LA TABLE VILLE-MINE DU 12 NOVEMBRE 2020

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Retombées économiques	Nous aimerions développer une stratégie afin de maximiser les retombées économiques à Malartic en lien avec le Projet Odyssey. L'objectif de la démarche est de permettre à la Ville d'être prête	Nous comprenons vos intérêts, c'est tout à fait louable. Il faut par contre s'assurer de garder le processus simple et réaliste. À l'époque d'Osisko, plusieurs compagnies ont vu le jour à Malartic afin de combler le manque de fournisseurs

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
		<p>lorsqu'une opportunité se présentera et que les besoins seront identifiés. Nous souhaitons travailler en synergie avec vous, puisque vous êtes notre principal outil de développement, et d'autres entrepreneurs bien entendu. La Ville voit également une belle opportunité au niveau de l'augmentation de sa population. Déjà, nous avons fait l'acquisition de 200 terrains près du Camping qui seront développés sous peu.</p>	<p>adaptés pour une mine à ciel ouvert. Pour Odyssey, c'est différent, car l'expertise est déjà bien en place et les fournisseurs déjà implantés dans le paysage régional.</p> <p>MCM partage les mêmes valeurs que la Ville et nous vous invitons à réfléchir à ce que vous souhaitez mettre sur pied. De notre côté, nous prévoyons une rencontre avec quelques personnes clés de notre organisation, en début d'année prochaine, afin que l'on puisse discuter de vos attentes et tenter de mettre sur pied des stratégies concrètes convenant aux deux parties.</p>
2	Circulation	<p>Concernant l'aménagement de la route 117, pour quelles raisons il n'est pas prévu de créer une voie de virage à gauche pour les deux côtés de l'entrée de Ville (vers Malartic et vers Val-d'Or)?</p>	<p>En fait, il s'agit des standards du MTQ, selon les statistiques de fréquentation des usagers de la route. Nous allons devoir vérifier à l'interne les raisons exactes et vous revenir.</p> <p>Dans le cadre de l'étude de sécurité et de circulation, l'aménagement d'une voie de virage à droite a été analysé. Selon les abaques du ministère, les analyses effectuées par MCM et son consultant ont démontré qu'une telle voie n'était pas justifiée.</p> <p>Pour en arriver à ces conclusions, les débits de circulation projetés, incluant les heures de pointe, ont été comparés aux abaques du MTQ afin de déterminer la configuration et la conception de l'intersection afin qu'elle soit la plus optimale possible.</p>
3	Présentation du Projet	<p>Est-ce possible de nous partager la présentation?</p>	<p>Oui, nous allons vous transmettre la présentation par courriel dans les prochains jours.</p>
4	Eaux souterraines	<p>Est-ce qu'il y a des inquiétudes à avoir au niveau des puits, est-ce que les puits peuvent être affectés? La Ville prévoit de refaire les conduites des puits, nous ne souhaitons pas</p>	<p>Selon la présentation effectuée le 9 novembre et nos études, il n'y aurait pas d'impacts majeurs au niveau des eaux souterraines, nous allons recueillir l'information auprès de notre collègue en</p>

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
		<p>que ces démarches occasionnent des coûts inutiles, si éventuellement, les puits doivent être relocalisés.</p>	<p>environnement, et vous effectuer un retour.</p> <p>Des études ont été réalisées pour prédire les impacts potentiels futurs des activités de Mine Canadian Malartic (MCM), y compris le Projet Odyssey, sur les utilisateurs d'eau souterraine.</p> <p>Les résultats de ces études n'indiquent pas d'impact aux puits d'alimentation de la ville de Malartic qui sont installés dans un esker au nord-ouest de la municipalité. Dans le cadre de nos études, divers scénarios sont analysés. Le scénario le plus pessimiste indique un impact potentiel à la limite sud de l'esker où sont installés les puits d'alimentation. Si ce scénario se produisait, les puits d'alimentation les plus au sud dans l'esker pourraient voir leur capacité diminuée.</p> <p>Même s'il est peu probable que ce scénario se matérialise, MCM a mis en place un plan de contingence relatif à l'approvisionnement en eau de la ville de Malartic par l'ajout, en 2010, d'un nouveau puits d'approvisionnement (PP7). Ce nouveau puits, aménagé dans le même esker que les puits d'approvisionnement existants, mais plus au nord, à une plus grande distance de la mine, permettrait alors d'assurer une alimentation en eau en quantité suffisante pour les besoins de la Ville de Malartic.</p>

Annexe 11 : Compte rendu de la rencontre du CES-CM du 10 novembre 2020

10 novembre 2020

Compte rendu

Rencontre 3 – 2020



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - QUÉBEC - MONTRÉAL
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - ESTRIE

INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 10 novembre 2020
- ◆ **Durée** : de 13 h à 15 h
- ◆ **Lieu** : Téléconférence
- ◆ **Nombre de participant·e·s** : 7 participant·e·s
- ◆ **Animation** : Cédric Bourgeois
- ◆ **Rapporteur** : Philippe Angers

PLAN DE RENCONTRE

La présente est une rencontre ordinaire du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (ci-après CES-CM), le plan de rencontre est disponible en Annexe I.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Plouffe souhaite la bienvenue aux membres. Elle souligne la présence de Mme Kim Cournoyer, surintendante environnement qui remplace M. Normand D'Anjou au sein du CES-CM.

Les gens sont invités à se présenter à tour de rôle.

2. DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION – PROJET ODYSSEY

Mme Plouffe invite M. Harrison, directeur évaluation de projets, à présenter le Projet Odyssey. M. Harrison débute en présentant le plan de la présentation :

1. Nos étapes pour opérer et nos valeurs
2. Chronologie des décrets
3. Contexte 2020 (une nouvelle demande)
4. Infrastructures de surface
5. Aménagement minier et méthode d'exploitation
6. Évaluation des impacts, mesures d'atténuation et estimation des emplois
7. Plan de restauration
8. Principaux jalons au calendrier

2.1 NOS ÉTAPES POUR OPÉRER ET NOS VALEURS

M. Harrison débute en présentant les étapes pour opérer (santé - sécurité, environnement et opérations) et les valeurs (ensemble, engagement et innovation) qui guident Mine Canadian Malartic (ci-après MCM).

Il souligne que MCM s'assure d'être conforme à chacune de ces étapes avant d'opérer. C'est-à-dire de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce sécuritaire pour nos employés?
2. Est-ce que nous respectons l'environnement et la communauté?

Seulement et seulement si ces deux questions sont répondues positivement, il est possible d'opérer. Il mentionne le désir de faire une mine moderne avec le Projet Odyssey de la même manière dont sont effectuées les opérations en ce moment dans les fosses.

2.2 CHRONOLOGIE DES DÉCRETS

M. Harrison poursuit sa présentation en présentant à l'aide d'une carte la chronologie des différents décrets délivrés par le gouvernement pour les opérations de MCM. Il mentionne que la modification vise le décret 388-2017 où on retrouve les zones Odyssey Sud et Odyssey Nord auxquelles s'est ajouté la découverte du potentiel des zones East Malartic et East Gouldie. Il mentionne que c'est la découverte de East Gouldie qui se situe sous la halde à stérile qui a rendu réellement intéressant économiquement le Projet Odyssey.

2.3 CONTEXTE 2020 (UNE NOUVELLE DEMANDE)

M. Harrison explique qu'une demande de modification au décret doit être faite puisque de nouvelles zones d'exploitation souterraines se sont ajoutées depuis la demande de décret approuvée en 2018. Les infrastructures de surfaces seront localisées à 3 kilomètres de l'entrée est de la Ville de Malartic. Il spécifie que le gisement du Projet Odyssey est en continuité géologique avec celui actuellement exploité et est situé dans l'empreinte du décret autorisé en 2018 pour le Projet Extension Malartic. La profondeur du projet se situe entre 100 et 2 000 mètres. Les gisements situés de 100 à 600 mètres seront exploités à l'aide d'une rampe et de camions. L'exploitation de 600 à 2 000 mètres se fera par un puits.

La production du Projet est estimée à 25 000 tonnes par jour, soit 20 000 tonnes de minerai et 5 000 tonnes de stérile. Bien que ces 25 000 tonnes viennent s'ajouter à la production de MCM dont la limite autorisée est de 241 000 tonnes par jour, M. Harrison mentionne qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux journalier d'extraction. En effet, la production à Odyssey se fera parallèlement à la diminution de celle de la fosse. La durée de vie estimée du projet est jusqu'en 2040 et il est possible que les activités se poursuivent au-delà de cette date.

M. Harrison poursuit en présentant la synergie qu'aura le Projet Odyssey avec les opérations actuelles de MCM. Il souligne notamment les caractéristiques suivantes, soit :

- Utilisation de l'usine de traitement du minerai actuelle
- Modification de l'usine de traitement du minerai requise lorsque les fosses Canadian Malartic et Barnat seront en décroissance
- Dépôt du stérile et des résidus d'usinage dans la fosse Canadian Malartic
- Les équipements actuels seront utilisés pour faire le transport sur les chemins internes déjà existants
- Possibilité d'utiliser le garage actuel pour l'entretien mécanique

En ce qui a trait aux travaux d'exploration, c'est près de 650 km de forage aux diamants qui ont été réalisés depuis 2011. Ces forages ont été effectués à des profondeurs de 100 à 2 000 mètres dans le but de définir le gisement. Il est prévu d'utiliser onze foreuses en 2021, en surface et sous terre, pour définir avec plus de précisions les zones minéralisées. On retrouve quatre principales zones minéralisées :

- Odyssey Sud (modification de décret de 2018)
- Odyssey Nord (modification de décret de 2018)
- East Malartic
- East Gouldie

Afin de mieux comprendre le gisement et les infrastructures associés au Projet Odyssey, M. Harrison présente une modélisation en trois dimensions. Il mentionne que la propriété sera à maturité en 2028 après la construction de tous les bâtiments et que certains bureaux administratifs temporaires sont déjà en place. Ceux-ci ont été récupérés de la mine Lapa et devraient pouvoir être utilisés dans une semaine ou deux. Parmi les autres infrastructures du projet, il présente notamment :

- La construction d'un bureau administratif permanent
- Un garage
- Une usine de remblai à pâte
- Un puits avec un chevalement de 92 mètres et une salle de treuil

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
Est-ce qu'il va y avoir des sections d'anciennes mines à dénoyer?	M. Harrison mentionne que ce sera le cas de la même manière que cela se fait en ce moment avec les fosses. Toutes les zones du Projet Odyssey; East Malartic, Odyssey Sud, Odyssey Nord et East Gouldie devront être dénoyées.

M. Harrison poursuit en présentant le profil de production estimé dans les prochaines années. Il mentionne que la production dans le Projet Odyssey débutera à partir de 2023 avec l'exploitation de la zone Odyssey Sud. La production des fosses diminuera d'année en année jusqu'à cesser en 2028. Puis, les zones souterraines prendront le relai de la production jusqu'en 2040. Il souligne qu'au début de l'exploitation souterrain il y aura davantage de stérile extrait puisque des galeries seront en développement afin d'atteindre les zones minéralisées. La ligne rouge sur le graphique représente la limite journalière de production de la MCM qui est de 241 000 tonnes.

Comme pour la demande de modification de décret de 2018, une démarche préalable d'information et de consultation sur le projet est en cours. Trois principaux objectifs sont au cœur de cette démarche :

1. Informer la population ainsi que les villes de Malartic et de Rivière-Héva, le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic, les communautés autochtones avec lesquelles nous collaborons ainsi que toutes autres parties prenantes de MCM.
2. Recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions émis.

3. Bonifier le Projet Odyssey, le cas échéant.

Le dépôt de la demande au gouvernement est prévu pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. La démarche d'information et de consultation a été adaptée au contexte de la pandémie par la tenue de rencontres virtuelles ciblées et par la mise en ligne d'une plateforme participative le 16 novembre 2020. Une période de consultation de 14 jours s'ouvrira à partir de cette date. Le lien vers la plateforme sera mis sur le site Web de MCM. Les participants pourront utiliser la plateforme afin d'offrir une rétroaction sur leur perception quant aux impacts et mesures d'atténuation et auront accès à un forum ouvert de questions-réponses.

Mme Plouffe complète en expliquant que la population de Malartic et de Rivière-Héva recevra un feuillet d'information leur expliquant la façon d'accéder à la plateforme. La consultation portera sur sept thématiques. Elle mentionne que l'équipe de MCM s'engage à répondre dans un délai de 48 heures ouvrables aux questions posées sur le forum de discussion. Les commentaires des participants serviront à bonifier le Projet Odyssey.

2.4 INFRASTRUCTURES DE SURFACE

M. Harrisson poursuit en présentant les plans de surface des infrastructures qui seront sur le site pour les années suivantes :

- Fin 2020
- 2021
- 2023
- 2028

L'année 2021 marquera le début de l'excavation pour le chevalement dont la construction débutera au courant de l'été. L'accès permanent à la route 117 permettra d'assurer une meilleure fluidité pour accéder au site. Une voie de virage vers la gauche pour les usagers en provenance de Val-d'Or sera d'ailleurs mise en place. Au cours de l'année 2028, l'usine de remblai en pâte sera agrandie et des monteries supplémentaires seront aménagées pour répondre au besoin grandissant suivant le début de l'exploitation de la zone East Gouldie.

2.5 AMÉNAGEMENT MINIER ET MÉTHODE D'EXPLOITATION

M. Harrisson explique qu'une rampe de 2 000 mètres de profondeur sera aménagée. Le minerai sera exploité par camion à l'aide d'une rampe dans les zones se situant entre 0 et 600 mètres. Au-delà de cette profondeur, la rampe servira à descendre des équipements et du matériel de manière à maximiser l'utilisation du puits pour l'exploitation du minerai. En effet, ce dernier aura une profondeur de 1 800 mètres et servira à exploiter le minerai dans les zones plus profondes que 600 mètres. M. Harrisson présente ensuite une vue en trois dimensions du puits.

M. Harrisson poursuit en expliquant la méthode d'exploitation qui sera utilisée pour extraire le minerai. Une première phase de développement consiste à creuser des galeries jusqu'au minerai. Une fois celui-ci atteint, la phase de production s'amorce. Pour ce faire, des forages de production sont effectués pour faire le dynamitage



et ensuite le soutirage de production. Le minerai est exploité du bas vers le haut. Les chantiers du bas étant remblayé au fur et à mesure.

M. Harrison explique qu'au départ seule la zone d'Odyssey Sud sera exploitée afin d'assurer la transition de l'exploitation de surface à l'exploitation souterraine notamment au niveau de la formation des employés et pour tester les différentes technologies à implanter. À cet effet, il explique que les communications vont se faire par un réseau mobile LTE (réseau cellulaire). Il s'agira d'une mine moderne qui utilisera notamment des camions automatisés opérés à partir de la surface pour le transport du minerai dans certaines zones souterraines. Ceux-ci pourront fonctionner 24 heures sur 24. La ventilation se fera sur demande suivant la présence de machinerie. Cela représentera une économie importante au niveau des coûts d'électricité et du chauffage de l'air en hiver tout en permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il est également envisagé de maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques ce qui permettra notamment d'améliorer la qualité de l'air pour les travailleurs.

2.6 ÉVALUATION DES IMPACTS, MESURES D'ATTÉNUATION ET ESTIMATION DES EMPLOIS

M. Harrison poursuit sa présentation en parlant des principales sources d'impact et des exemples de mesures d'atténuation envisagées pour différentes thématiques.

2.6.1 Ambiance sonore

Principales sources d'impact :

- Ventilation souterraine
- Circulation des équipements sur les chemins de la propriété
- Chargement et déchargement des camions

Exemples de mesures d'atténuation envisagées :

- Poursuivre le suivi sonore en temps réel pour s'assurer que des ajustements soient rapidement apportés au besoin
- Installation souterraine de la majorité des systèmes de ventilation

2.6.2 Qualité de l'air

Principales sources d'impact :

- Sorties d'air de la rampe et des monteries de ventilation
- Circulation des équipements sur les chemins de la propriété
- Chargement et déchargement des camions et des silos

Exemples de mesures d'atténuation envisagées :

- Limiter la vitesse de circulation des véhicules pour les opérations de la mine

- Arroser régulièrement les zones de travail ainsi que le réseau de chemins de production
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti
- Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques

M. Harrison explique qu'autant pour la qualité de l'air que pour l'ambiance sonore, les impacts seraient principalement concentrés autour des infrastructures de surface du projet. Il précise, avec une vue aérienne du site à l'appui, que le transport de la roche (minerai et stérile) s'effectuera par une route de transport interne sur le site de la mine. Ainsi, aucun impact significatif pour les citoyens de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva n'est appréhendé. Il mentionne également que MCM va, comme elle le fait actuellement, réduire, voire arrêter ses activités à l'approche de limites sonores ou des normes de la qualité de l'air en vigueur.

2.6.3 Vibrations

Principaux impacts appréhendés :

Deux types de sautage seront la source de vibrations :

- Sautage de développement qui représente environ 380 tonnes par sautage. Les vibrations sont estimées à 0,2 - 0,59 mm/s.
- Sautage de production typique qui représente entre 3 000 et 40 000 tonnes par chantier / sautage. Ces sautages auront lieu entre 17 h et 19 h. Les vibrations sont évaluées à 1,05 - 2,35 mm/s.

Exemples de mesures d'atténuation envisagées :

- Communication de nos horaires de sautage sur le site Web de MCM
- Utilisation des meilleurs équipements et méthodes disponibles pour les sautages
- Optimisation des patrons de sautage
- Utilisation de charges explosives étagées

Concernant les vibrations, M. Harrison précise que pour les résidents de Malartic et du chemin des Merles, les vibrations causées par les sautages de développement seraient pratiquement imperceptibles. Pour les sautages de production, elles pourraient être légèrement perceptibles.

2.6.4 Eaux souterraines

Principal impact appréhendé :

M. Harrison présente ensuite l'impact appréhendé et les mesures de suivis existantes en lien avec les eaux souterraines. Il mentionne qu'un risque est appréhendé de baisse du débit de production de certains puits municipaux et domestiques provoqué par le cône de rabattement (baisse du niveau de la nappe phréatique) dû à l'exploitation des fosses et du Projet Odyssey. M. Duclos poursuit en mentionnant qu'un large cône de



rabattement avait été anticipé avec l'exploitation de la fosse Canadian Malartic, mais qu'à ce jour, ce risque ne s'est pas matérialisé. Il est donc possible d'anticiper que cela sera similaire avec l'exploitation souterraine.

Mesures de suivis existantes :

- Nouveau puits a été raccordé au réseau municipal
- Suivi de la qualité de l'eau des puits domestiques pour les résidences situées sur le chemin des Merles et le long de la route 117 au nord de Malartic
- Suivi du niveau de la nappe d'eau souterraine
- Suivi des puits d'observation de MCM

2.6.5 Circulation et sécurité d'accès

Principaux éléments d'analyse pour la circulation et la sécurité d'accès :

- Visibilité et vitesse au point d'accès
- Débits actuels et projetés
- Zone de dépassement
- Sécurité routière
- Mouvement des camions au point d'accès
- Proposition de l'aménagement de l'accès

Principaux résultats de l'analyse et actions envisagées :

- Besoin d'aménager une voie de virage à gauche afin de favoriser la sécurité sur la route 117
- La localisation du nouvel accès permettra de maintenir les zones de dépassement actuelles

M. Duclos précise que l'étude sur la circulation a été menée selon les standards utilisés par le ministère des Transports du Québec (MTQ). Les discussions se poursuivent avec le MTQ afin de s'assurer d'un aménagement pratique et sécuritaire respectant les normes.



QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 2.	
Quelle est la vitesse maximale à cet endroit sur la route 117?	M. Harrisson mentionne que la vitesse est de 90 km/h.
Intervention 3.	
Selon ce que j'ai compris, le suivi des puits va se faire à partir du même réseau sur la 117 et le rang des Merles.	M. Duclos mentionne que ce sera le même réseau auquel seront rajoutés deux autres puits d'observation autour des installations du Projet Odyssey. Il y aura des discussions à ce sujet avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en fonction des propositions des experts. Le suivi des puits domestique sera maintenu.
	Mme Cournoyer précise que la fréquence d'analyse restera la même, soit au printemps et à l'automne.

2.6.6 Gaz à effet de serre

Principales sources de gaz à effet de serre :

Sources directes :

- Combustion des carburants fossiles, notamment le diesel nécessaire pour les véhicules et les équipements
- Utilisation d'explosifs pour les sautages
- Utilisation de gaz naturel

Sources indirectes (combustion du diesel) :

- Camions et trains amenant les matériaux, intrants et consommables vers le site
- Machinerie hors route utilisée pour la construction du projet

Exemples de mesures d'atténuation envisagées pour les émissions de GES :

- Ventilation sur demande
- Maximiser l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques
- Maintien des normes élevées d'entretien des équipements
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti



M. Harrison explique que ces mesures permettent entre autres de réduire le nombre de litres de carburant consommés par tonne chargée ou par nombre de kilomètres parcourus. De plus, parmi les actions visant à réduire les émissions de GES, la poursuite du Plan de gestion de l'énergie et des GES de MCM permet de fixer des objectifs d'amélioration annuels.

M. Duclos mentionne que l'entreprise adhère volontairement depuis 2019 au Système de plafonnement et d'échange de droit d'émission (connu sous l'appellation de la Bourse du carbone) de GES du gouvernement du Québec bien que MCM n'atteint pas le seuil de déclaration.

M. Harrison présente ensuite les emplois estimés dans le cadre du Projet Odyssey. Pour la période de construction qui s'échelonne de 2021 à 2028, on parle de 200 à 500 emplois. Pour ce qui est de l'exploitation, le nombre d'emplois passera de 200 en 2023 à environ 1 300 à 1 400 personnes (MCM et entrepreneurs) en 2031 au plus fort des activités.

2.7 PLAN DE RESTAURATION

M. Harrison poursuit en présentant le plan de restauration dont l'objectif est de s'assurer de mettre en place des mesures de protection, de réaménagement et de restauration permettant de remettre le site minier dans un état satisfaisant. Il explique que le plan de restauration prévoit notamment :

- Une garantie financière déposée auprès du MERN
- Le démantèlement de tous les bâtiments et infrastructures du site, et revente, don, revalorisation ou disposition des matériaux/équipements à l'extérieur du site
- La mise en végétation de toutes les aires pour redonner un aspect naturel au site
- La sécurisation de toutes les ouvertures minières
- La réalisation de plusieurs suivis, par exemple :
 - Un suivi environnemental (eaux de surface et souterraines) pendant au moins 10 ans
 - Un suivi pour la reprise des espèces végétales pendant au moins de 5 ans

M. Harrison précise qu'une garantie financière a déjà été déposée pour la phase actuelle d'exploration avancée, mais que celle-ci sera bonifiée avec l'approbation du plan de restauration pour la phase d'exploitation du projet.



QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 4.	
Concernant la garantie financière, est-ce qu'elle est déposée ou bien à quel moment le sera-t-elle?	M. Duclos mentionne que la garantie financière a été déposée pour la phase d'exploration avancée dans laquelle se trouve le projet. Avec la demande de modification de décret au MELCC, il est nécessaire de soumettre un plan de restauration pour la phase d'exploitation. Le plan de restauration doit en parallèle être déposé au MERN. Dans les prochains mois, lorsque le plan sera approuvé par le MERN, le montant pour la restauration sera déposé. Pour le plan de restauration pour la phase d'exploration avancée, il s'agit d'un montant d'un million de dollars. Ce montant est seulement pour le Projet Odyssey. MCM a un autre plan de restauration avec d'autres montants en garantie.

2.8 PRINCIPAUX JALONS AU CALENDRIER

M. Harrison présente les principales étapes à venir pour la mise en exploitation du Projet Odyssey :

Principales activités	Échéancier prévu
Construction de la rampe d'exploration* *Rampe de production 2022 à 2030	Été 2020 à 2022
Ingénierie de détail des infrastructures principales	Automne 2020 à fin 2025
Autorisation de la demande de modification du décret	Automne 2021
Construction du chevalement (92 m)	Hiver 2021 à 2022
Fonçage du puits (1 800 m)	2022 à fin 2026
Mise en production par camion –Odyssey Sud (0 à 600 m)	2023
Mise en production par le puits –East Gouldie	2027

Il mentionne que la construction de la rampe d'exploration est déjà débutée en soulignant qu'on parle d'exploration jusqu'à ce que les autorisations soient octroyées pour l'exploitation. La rampe deviendra par la suite une rampe de production.



QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 5.	
<p>Au niveau de la partie consultation de la demande de modification de décret, de quel décret parle-t-on? Quelle est la différence entre ce processus et un processus d'évaluation des impacts ? Si je me rappelle bien, en 2016, le Projet Odyssey ne s'insérait pas dans le projet d'agrandissement. Il s'agit d'un projet à part. Quels seront les documents qui seront disponibles?</p>	<p>M. Duclos mentionne qu'il s'agit effectivement d'une procédure qui peut sembler complexe au niveau de l'évaluation environnementale. Il mentionne qu'il s'agit du décret du Projet Extension qui sera modifié. Le Projet Odyssey est dans la même empreinte autorisée dans le cadre de l'évaluation environnementale pour ce décret. Au départ, ce terrain devait accueillir la halde à stérile. Toutefois, l'équipe d'exploration y a vu du potentiel. C'est ainsi que le design de la halde à stérile a été revu, mais le terrain est resté sous le décret en ayant passé par le processus d'évaluation environnementale. Lorsque le projet a été présenté au début de 2018 au gouvernement afin de modifier le décret, l'interprétation a été qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau projet, mais de la même mine étant donné la continuité géologique. Le changement est au niveau du mode d'opération qui passe de la surface au souterrain, mais l'empreinte reste la même que celle du décret du Projet Extension. C'est ainsi qu'Odyssey ne déclenche pas à nouveau la procédure d'évaluation environnementale, car les seuils pour y être assujetti ne sont pas atteints. M. Duclos donne pour exemple le fait que le Projet Odyssey n'entraîne pas d'augmentation de la surface d'exploitation au-delà du seuil prescrit ou du seuil de production journalier. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de mettre en place la démarche du BAPE, mais plutôt une démarche d'information et de consultation. La documentation pourrait être sur le site Web du ministère après son dépôt. Il s'agit d'une information à vérifier.</p> <p>M. Harrison complète en mentionnant qu'il s'agit d'une mise à jour des études environnementales.</p>
Intervention 6.	
<p>Je regardais le rapport du BAPE et l'étude d'impact ne mentionne à aucun endroit le Projet Odyssey. On parlait du secteur de la fosse Jeffrey. Le Projet Odyssey s'inscrirait dans la fosse Jeffrey?</p>	<p>M. Harrison mentionne que l'équipe de MCM ne connaissait pas le potentiel d'Odyssey à ce moment.</p> <p>M. Duclos ajoute que c'est en 2018 que le Projet Odyssey a été présenté et donc dans cette modification du décret, mais qu'il est dans l'empreinte du Projet Extension autorisé.</p>
Intervention 7.	
<p>M. Bourgeois poursuit en mentionnant que la documentation est disponible sur le registre des</p>	<p>M. Harrison confirme le propos de M. Bourgeois.</p>

évaluations environnementales du MELCC. La demande qui a été déposée en janvier 2018 ainsi que les échanges, les avis et la décision qui en a résulté. Il s'agit du même processus en ajoutant les deux zones qui n'étaient pas incluses au moment de la demande de 2018.	M. Duclos spécifie que cette nouvelle demande inclut l'ajout des zones et des ajustements aux paramètres du projet, dont les taux de production. Il s'agit de réévaluer les impacts afin de voir si ceux-ci respectent ce qui avait été prévu. Il s'agit d'analyser certains impacts spécifiques comme par exemple l'accès par la route 117 ou le dynamitage souterrain.
Intervention 8.	
Est-ce que ce serait possible de partager le lien pour le décret de 2018?	M. Duclos confirme que c'est possible. https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/modification.asp?no_dossier=3211-16-013&no_seq=80
Intervention 9.	
Pour la consultation qui va débiter, quels seront les documents en consultation?	M. Duclos mentionne qu'il ne s'agira pas de document, mais d'un résumé des résultats de chacune des études comme ce qui a été présenté précédemment dans la rencontre. Les gens vont pouvoir poser des questions et faire des commentaires.
Intervention 10.	
M. Bourgeois demande si cela ressemblera à la consultation menée en 2017.	M. Duclos répond que oui, mais en format virtuel avec texte et vidéo narrative. En 2017, le tout s'était déroulé sous la forme d'un café-rencontre avec des experts. Des affiches avaient été présentées pour expliquer les résultats des études effectuées.
Intervention 11.	
Est-ce une obligation de consultation demandée par le MERN?	M. Duclos mentionne que non. Cela relève de la procédure d'évaluation environnementale du MELCC pour une modification de décret. Le ministère demande qu'il y ait une démarche d'information et de consultation. Le rapport produit sera inclus à la demande de modification de décret.

M. Bourgeois rappelle les dates de la démarche d'information et de consultation en ligne qui se déroulera du 16 au 29 novembre prochain.

3. SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

M. Bourgeois invite Mme Cournoyer, surintendante environnement à venir présenter les plaintes et les non-conformités reçues depuis la dernière rencontre.

Mme Cournoyer présente le tableau des plaintes et des non-conformités qui est déposé à l'Annexe III. Une non-conformité et cinq plaintes ont été consignées depuis la dernière rencontre de juin :

Non-conformité 1

Émission de gaz NOx

- Mme Cournoyer indique qu'une non-conformité est survenue le 5 septembre dernier en lien avec l'émission de gaz NOx. Elle explique que l'équipe de MCM effectue présentement des tests sur certains patrons de sautage afin d'obtenir une meilleure fragmentation de la roche. Le but est d'optimiser certaines étapes de production notamment au soutirage et à l'usinage. C'est dans le cadre de ces travaux d'optimisation qu'un sautage a généré des émissions de gaz NOx. Les tests ont débuté en août et devraient se terminer en novembre. Elle mentionne que les données de qualité d'air aux stations de qualité d'air en ville ont indiqué que les concentrations de NOx rencontraient la norme. Le ministère a été avisé et un rapport d'analyse a été soumis le 10 septembre 2020.

Plainte 1

- Poussière générée par la circulation des camions dans la fosse Barnat le 21 septembre 2020. Mme Cournoyer mentionne que les conditions météo étaient propices à la génération de poussières sur le site. De plus, un manque de coordination sur le terrain a fait en sorte que l'application des mesures de contrôle (arrosage) n'a pas été optimale. Elle souligne que les résultats aux stations en ville n'ont pas relevé de non-conformité. Un suivi a été fait avec les équipes sur le terrain afin d'améliorer la coordination dans la mise en œuvre des mesures.

Pour les plaintes 2, 3 et 4, Mme Cournoyer mentionne que dans les trois cas le sautage comprenait un patron de sautage test. Elle précise que lorsque les tests seront terminés, une analyse sera réalisée pour évaluer l'impact réel des changements, et ce, autant sur les résultats mesurés par les équipements que sur l'optimisation des étapes de soutirage et d'usinage de la roche.

Plainte 2

- Vibrations lors d'un sautage le 28 septembre 2020 à 15 h. Le sautage est conforme, la vibration la plus forte a été enregistrée à la station Jacques-Cartier (7,28 mm/s) pour une durée de 11,6 secondes.

Plainte 3

- Vibrations lors d'un sautage le 3 octobre 2020 à 11 h. Le sautage est conforme, la vibration la plus forte a été enregistrée à la station du Musée (6,75 mm/s) pour une durée de 14,9 secondes.

Plainte 4

- Vibrations lors d'un sautage le 30 octobre 2020 à 15 h. Le sautage est conforme, la vibration la plus forte a été enregistrée à la station Royale (7,14 mm/s) pour une durée de 13,4 secondes.

Plainte 5

- Circulation à la sortie du site de la mine. Mme Plouffe mentionne que le visionnement des caméras de surveillance a permis d'identifier l'employé fautif d'un entrepreneur. Un avis verbal lui a été communiqué. Bien qu'il s'agisse d'un travail de sensibilisation à refaire, Mme Plouffe souligne le faible nombre de plaintes en comparaison de la quantité d'usagers qui emprunte la route.

4. ACTIONS DE SUIVI ET MISES À JOUR

Les actions de suivi sont celles de la rencontre du 20 juin 2020.

ACTION DE SUIVI 1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS AFIN DE POURVOIR LE SIÈGE « COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE » DU CES-CM

Mme Plouffe mentionne que le siège n'a pas été comblé, mais souligne l'embauche du coordonnateur de l'entente avec les Premières Nations du côté de MCM, M. Yvon Paiement. MCM a déjà demandé à M. Paiement d'identifier des candidats potentiels par l'entremise de ses contacts.

ACTION DE SUIVI 2 : ENVOYER LE RAPPORT DU SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES (SCSE) AUX MEMBRES DU CES-CM

Cette action a été réalisée par Mme Brousseau à la mi-juin. Le sujet sera traité plus en détail lors de la prochaine rencontre du comité le 16 décembre prochain.

5. VARIA

Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2020 :

Mme Brousseau demande aux membres si ceux-ci avaient des commentaires en lien avec le compte rendu de la rencontre du 10 juin 2020. Les membres indiquent que non. Mme Brousseau mentionne que le compte rendu sera alors mis en ligne.

Recrutement de nouveaux membres :

Mme Brousseau mentionne que trois membres ont quitté le comité depuis la dernière rencontre. Il s'agit de M. Jean-Charles Bourret qui représentait le secteur économique et qui n'est plus à l'emploi de la Société de développement économique de Malartic. Mesdames Annette Ménard et Mariette Brassard qui agissaient à titre de membres citoyennes ont également quitté. Considérant que Mme Brassard a été impliquée de longue date au sein du comité, il est proposé de lui adresser une lettre de remerciement ainsi qu'une attention particulière. Mme Brousseau mentionne que le siège du secteur de l'éducation est toujours à pourvoir. Il est proposé de faire des approches au niveau de l'UQAT et du CÉGEP. Mme Brousseau souligne que les suggestions des membres sont les bienvenues.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 12.	
J'ai hâte aux rencontres physiques.	M. Bourgeois confirme qu'effectivement les rencontres virtuelles ne sont pas pareilles.

6. REMERCIEMENTS ET RAPPELS DES PROCHAINS RENDZ-VOUS

Mme Plouffe remercie les membres pour leur participation et souligne que toute l'équipe de Mine Canadian Malartic est enthousiaste à l'idée de développer le Projet Odyssey. Elle mentionne que la prochaine rencontre du comité en décembre visera à traiter du rapport du suivi des composantes sociales et économiques. Elle invite les membres à soumettre leur suggestion s'ils souhaitent discuter d'autres sujets.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
Quels sont les sujets et la date pour la prochaine rencontre? Je ne pourrai pas être présente.	Mme Plouffe répond que la rencontre aura lieu le 16 décembre et visera à traiter du rapport du suivi des composantes sociales et économiques.

Ce compte rendu résume les échanges tenus lors de la rencontre et ne témoigne pas nécessairement du point de vue des membres, des consultants ou de Mine Canadian Malartic, de même qu'il ne représente pas forcément un consensus entre les participants.

Fin de la rencontre à 15 h



ACTIONS DE SUIVI :

Action de suivi 1 : Transmettre le lien vers la documentation du Projet Odyssey (2018) déposé au MELCC

Action de suivi 2 : Partager le lien vers le décret pour l'extension de la Mine Canadian Malartic

Action de suivi 3 : Mettre en place des actions afin de pourvoir les sièges vacants du CES-CM

Action de suivi 4 : Envoyer une lettre de remerciement et une attention particulière à Mme Brassard



ANNEXE I PLAN DE LA RENCONTRE

- 13 h 00 Mot de bienvenue et présentation du plan de la rencontre
- Rappel - Utilisation de la plateforme Webex et règles à respecter
 - Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2020
- 13 h 15 Démarche d'information et de consultation – Projet Odyssey
- Échanges et discussion
- 14 h 15 Suivi des plaintes et des non-conformités
- 14 h 30 Actions de suivi
- 14 h 40 Varia;
- Recrutements de nouveaux membres
- 15 h 00 Remerciements et rappel

ANNEXE II

LISTE DES PRÉSENCES

	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Gilles Théberge Poste à combler Poste à combler		X X X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin		X
Environnement	Clémentine Cornille, CREAT Serge Tessier (Substitut) Luc Bossé, OBVAJ	X X	 X
Sociocommunautaire	Réjean Hamel, Table des aînés Mélanie Grégoire, L'Aile Brisée	X	X
Municipal	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larrivière (Substitut)	X	X
Économique	Poste à combler		X
Santé publique	Poste à combler		X
Éducation	Poste à combler		X
Récréotouristique	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic		X
Communauté autochtone	Poste à combler		X
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Municipal	Mario Sylvain, MRC de La Vallée-de-l'Or	X	
Gouvernemental	Jean Iracà, ministère des Transports		X
Santé publique	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx (substitut), Direction de santé publique Frédéric Bilodeau (substitut), Direction de santé publique Phélix Bussière (substitut), Direction de santé publique	X	X X X
Citoyen	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva	X	
Gouvernemental	Mathieu Beaudry, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles		X
Mine Canadian Malartic	Martin Duclos, directeur environnement et développement durable	X	
Mine Canadian Malartic	Kim Cournoyer, surintendante environnement	X	
Mine Canadian Malartic	Richard Harrisson, directeur évaluation de projets	X	
Mine Canadian Malartic	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu	X	
Mine Canadian Malartic	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté	X	
SECTEURS	AUTRES		
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, animateur		
Transfert Environnement et Société	Philippe Angers, rapporteur		

ANNEXE III

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Liste des préoccupations et des plaintes 2019 - CES-CM					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Informations	Statut
Émission de gaz NOx	Environnement Sautage	Fosse Canadian Malartic	5 septembre 2020	Ministère avisé et rapport d'analyse soumis au ministère le 10 septembre 2020	Les données de qualité d'air aux stations de qualité d'air en ville ont indiqué que les concentrations de Nox rencontraient la norme. Plan d'action des mesures correctives à émettre dans les 30 jours suivants la réception de la non-conformité (par écrit) du ministère
Poussière générée par la circulation des camions dans la fosse Barnat	Environnement Poussières	Route 117 Entrée est de la ville	21 septembre 2020	Les conditions météo étaient propices à la génération de poussières sur le site; Un manque de coordination sur le terrain a fait en sorte que l'application des mesures de contrôle (arrosage) n'a pas été optimale; La gestion de nos émissions est une priorité et nous allons nous assurer que les effectifs requis soient en place.	Fermée 30 septembre 2020
Sautage 28 septembre 2020 15h	Environnement Vibrations	Secteur 1 Malartic	28 septembre 2020	Sautage conforme Vibration la plus forte (Jacques-Cartier): 7,28 mm/s Durée: 11,6 sec	Fermé 2 novembre 2020

Sautage 3 octobre 2020 11h	Environnement Vibrations	Secteur 2 Malartic	3 octobre 2020	Sautage conforme Vibration la plus forte (Musée): 6,75 mm/s Durée: 14,9 sec	En cours
Sautage 30 octobre 2020 15h	Environnement Vibrations	Secteur 1 Malartic	3 novembre 2020	Sautage conforme Vibration la plus forte (Royale): 7,14 mm/s Durée: 13,4 sec	Fermé 4 novembre 2020
Circulation à la sortie du site de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	5 octobre 2020	-Visionnement des caméras de surveillance. -Conducteur n'effectue pas son arrêt obligatoire -Conducteur identifié et avis verbal donné	Fermé 9 octobre 2020

Annexe 12 : Notes de rencontre - Première Nation Abitibiwinni de Pikogan

Notes de rencontre

Rencontre d'information et de consultation du 11 novembre 2020

Première Nation Abitibiwinni - Projet Odyssey

DURÉE DE LA RENCONTRE

9 h 20 à 10 h 50

LIEU DE LA RENCONTRE

Réunion en ligne – Microsoft Teams

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE MCM PRÉSENTS

Richard Harrisson, directeur évaluation de projets

Martin Duclos, directeur environnement et développement durable

Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu

Yvon Paiement, coordonnateur des relations avec les Premières Nations

Stéphanie Boudreau, conseillère aux relations avec la communauté – prise de notes

REPRÉSENTANTS POUR LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Monik Kistabish, cheffe

James Cananasso, vice-chef

Joan Wylde, conseillère

Manon Tremblay, conseillère

Chantal Kistabish, conseillère

Steve Rankin, consultant

Sylvester Trapper, agent de liaison

PRINCIPAUX COMMENTAIRES FORMULÉS ET PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES ET RÉPONSES DE MCM SOUMISES

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
1	Opérations	Pourquoi est-ce un projet souterrain et non un projet à ciel ouvert?	Les zones minéralisées du projet Odyssey sont en profondeur. Il ne serait donc pas rentable de les exploiter à partir de la surface.
2	Opérations	Quelle est la capacité du puits?	200 voyages par quart de travail, environ 400 voyages pour 18 heures, incluant la maintenance.
3	Réglementation	Votre permis d'exploitation est en fonction du nombre de chargements par jour?	Le permis est établi selon le nombre de tonnes extraites par jour, la limite est de 241 000 tonnes. Il y a plusieurs autres contraintes et normes à respecter qui varient toujours selon le projet.
4	Relations avec les Premières Nations	Puisque le Projet Odyssey est inclus dans la présente Entente de collaboration, quel est l'objectif de la rencontre aujourd'hui?	Il s'agit d'une démarche d'information et de consultation avec 3 objectifs : informer la population, recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions et bonifier le projet, le cas échéant.
5	Relations avec les Premières Nations	Discussions sur le fonctionnement de l'Entente de collaboration, notamment sur l'embauche du coordonnateur des Premières Nations et le chapitre sur les occasions d'affaires.	<p>L'Entente de collaboration est valide jusqu'en décembre 2027 et inclus le Projet Oydsey comme toutes autres activités sur les propriétés de MCM.</p> <p>Puisque la durée de vie estimée du Projet Odyssey va au-delà de 2027, une nouvelle entente devra effectivement être négociée avec les Premières Nations ultérieurement.</p> <p>En ce qui concerne l'implantation de l'entente actuelle, le fait que le coordonnateur des Premières Nations ne soit pas encore embauché, rend difficile la poursuite des travaux. Il s'agit d'une personne clé dans le processus d'avancement des dossiers, notamment celui de la création de la liste des entreprises autochtones.</p> <p>Une fois cette liste soumise au comité sur les occasions d'affaires, les entreprises autochtones qui répondront aux appels d'offres obtiendront une discrimination positive en comparaison à une entreprise non autochtone, comme prévu dans l'entente.</p>

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			MCM conclue que des discussions entre les 4 communautés seront nécessaires afin d'établir un mode de fonctionnement en attendant l'embauche du coordonnateur aux Premières Nations. Pour sa part, MCM respectera pleinement l'entente signée entre les parties.
6	Relations avec les Premières Nations	Est-ce possible de recevoir l'information que les citoyens recevront par la poste afin que nous puissions relayer l'information au sein de notre communauté?	La présentation ainsi que le feuillet d'information qui sera distribué a été envoyé.
7	Retombées économiques	Est-ce que les employés seront transférés vers Odyssey ou bien ce sera une toute nouvelle équipe?	Ce sera un mélange des deux, puisque ce n'est pas tout le monde qui souhaite travailler sous terre. Ce n'est également pas tout le monde qui possède les qualifications requises. Nous allons favoriser les formations afin de conserver nos employés et les faire migrer vers l'opération souterraine, mais nous allons aussi recruter de nouvelles personnes qualifiées pour devenir nos leaders.
8	Opérations	Est-ce MCM qui a procédé au déplacement des bureaux de LAPA ou c'est un entrepreneur qui a exécuté les travaux?	C'est un entrepreneur qui s'est chargé de ce mandat. On parle seulement des bureaux administratifs de LAPA, il faut savoir que ce sont des modules qui vont nous servir pendant quelques années, avant la construction du bâtiment permanent.
9	Retombées économiques	Est-ce possible d'être informé de tous les appels d'offres de MCM afin que nous puissions obtenir les contrats?	Nous sommes en train d'élaborer la liste potentielle de tous les contrats pour le projet, comme prévu à l'Entente de collaboration.
10	Plan de restauration	À quel moment la garantie financière du plan de restauration attendra-t-elle 100 % du montant prévu?	Pour l'instant la garantie financière déposée auprès du MERN concerne seulement la phase d'exploration avancée d'un montant de 1 million de dollars. Nous allons présenter, avec la demande de modification de décret, un plan de restauration qui sera basé sur l'entièreté du site en pleine opération. Dès que le plan de restauration sera approuvé, nous devons déposer minimalement 50 % de la garantie financière, l'année suivante 25 % et la troisième année 25 %. Donc, trois ans suivant l'approbation du plan, 100 % du montant sera déposé. Il se peut que nous recevions l'autorisation de la demande de modification du décret par le MELCC avant

	THÈMES	QUESTIONS, COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS	RÉPONSES DE MCM
			l'approbation du plan de restauration par le MERN.
11	Retombées économiques	Quelle formation une personne doit-elle avoir pour travailler chez MCM?	Les formations varient toujours selon le poste. Ex. pour travailler sous terre, il faut avoir complété les modules miniers. C'est le CFP de Val-d'Or qui offre cette formation.
12	Retombées économiques	Offrez-vous la formation directement sur place à la mine?	Non, nous n'offrons pas la formation menant à un diplôme directement chez MCM. Les diplômes sont toujours délivrés par le ministère de l'Éducation, ce ne sont jamais les compagnies privées qui remettent les diplômes. Certaines mines travaillent en collaboration avec les commissions scolaires et à ce moment-là, un professeur forme directement les gens sur place à la mine. Dans l'entente de collaboration, le comité sur la formation et l'emploi sera responsable d'effectuer toutes les vérifications et possibilités à ce sujet.

Annexe 13 : Contenu de la plateforme interactive d'information et de consultation

- **Page d'accueil**
- **Page Projet Odyssey**
- **Page Communauté**
- **Page des thématiques et du forum de discussion**
- **Capsules vidéo**

CONTENU DE LA PLATEFORME INTERACTIVE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Page d'accueil



Bienvenue sur la plateforme interactive d'information et de consultation du Projet Odyssee

Afin de concrétiser le Projet Odyssee, Mine Canadian Malartic déposera une nouvelle demande de modification de décret au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et poursuit donc la démarche d'information et de consultation qu'elle avait débutée avec vous en 2017.

QU'EST-CE QUE LE PROJET ODYSSEY?

Le [Projet Odyssee](#) consiste à mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssee Nord, Odyssee Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l'exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l'est de l'entrée de la Ville de Malartic.

Il est prévu d'exploiter le Projet Odyssee au moyen de galeries souterraines à l'est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l'aménagement d'un puits et d'une rampe pour accéder aux zones minéralisées ainsi qu'un nouvel accès à la route 117.

UNE PLATEFORME D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

À partir de cette plateforme, vous pourrez facilement consulter la documentation liée au Projet Odyssee et nous faire part de votre opinion grâce à différents outils de sondage de perception et de commentaires. Vous pourrez aussi y poser vos questions auxquelles nous répondrons publiquement au bénéfice de tous les participants.

COMMENT PARTICIPER?

Pour participer, vous devrez vous [inscrire](#) à notre plateforme. Une politique de confidentialité assurera le respect de l'usage de vos renseignements personnels. En ligne, sachez toutefois que seul votre nom d'utilisateur apparaîtra à l'écran. Aussi, il est important de souligner que vous pouvez naviguer dans toutes les sections publiquement accessibles de cette plateforme de façon complètement anonyme et sans devoir vous inscrire.

UN RAPPORT INCLUANT VOS COMMENTAIRES, QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

Finalement, précisons qu'un rapport présentant la démarche d'information et de consultation sera intégré à la demande de modification de décret qui sera déposée au ministère. Nous y traiterons des commentaires, questions et préoccupations recueillis.

NOUS SOUHAITONS VOUS ENTENDRE. LA PAROLE EST À VOUS!

7 THÉMATIQUES

Au total, 7 thématiques font l'objet de notre démarche d'information et de consultation. Apprenez-en davantage sur le Projet Odyssey en parcourant l'information mise à votre disposition pour chacune d'entre elles. Nous vous invitons aussi à partager vos questions sur le forum de discussion.



Qualité de l'air

[En savoir plus](#)



Eaux souterraines

[En savoir plus](#)



Plan de restauration

[En savoir plus](#)



Ambiance sonore

[En savoir plus](#)



Vibrations

[En savoir plus](#)



Circulation

[En savoir plus](#)



Émissions de gaz à effet de serre

[En savoir plus](#)

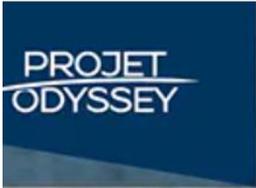
PROJET ODYSSEY

Apprenez-en davantage sur le Projet Odyssey, obtenez une vue d'ensemble de nos 7 thématiques et participez à nos activités de consultation.

[En savoir plus](#)

CONTENU DE LA PLATEFORME INTERACTIVE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Page Projet Odyssey



Accueil > Projet Odyssey

Projet Odyssey

UN PROJET EN PROFONDEUR

Le Projet Odyssey consiste à mettre en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur, soit East Malartic, Odyssey Nord, Odyssey Sud et East Gouldie. Les infrastructures de surface nécessaires à l'exploitation de ces zones seront situées à environ 3 km à l'est de l'entrée de la Ville de Malartic.



Il est prévu d'exploiter le Projet Odyssey au moyen de galeries souterraines à l'est de la mine Canadian Malartic. Le projet nécessitera, entre autres, l'aménagement d'un puits et d'une rampe pour accéder aux zones minéralisées jusqu'à une profondeur estimée de 2 000 mètres, ainsi qu'un nouvel accès à la route 117.

La modification du décret donnant l'autorisation d'exploiter éventuellement les zones Odyssey Nord et Odyssey Sud et de notamment débiter les travaux d'excoavation d'une rampe d'exploration a été adoptée en décembre 2018. Une nouvelle demande de modification du décret sera déposée au ministère de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin d'y intégrer, entre autres, les zones East Gouldie, découverte en 2018, et East Malartic, déjà connue.

La production du Projet Odyssey est estimée à 20 000 tonnes de minéral et à 5 000 tonnes de stérile par jour. Il n'y aura aucune augmentation du taux journalier d'extraction pour l'ensemble de nos opérations (241 000 t/j).

UNE IMPORTANTE SYNERGIE

Le Projet Odyssey pourra bénéficier d'une importante synergie avec les activités de Mine Canadian Malartic. À cet égard, notons le fait de pouvoir :

- Utiliser l'usine de traitement du minéral actuelle et y apporter les modifications requises lorsque les fosses Canadian Malartic et Barnat seront en décroissance;
- Déposer du stérile et des résidus d'usinage dans la fosse Canadian Malartic;
- Transporter le minéral par les chemins internes existants avec nos équipements actuels; et
- Utiliser le garage actuel pour l'entretien mécanique.

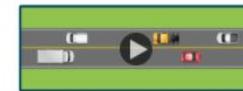
Échéancier

- Rencontres ciblées
Novembre 2020
- Période d'information et de consultation en ligne
16 au 29 novembre 2020
- Rédaction du rapport d'activités
Décembre 2020
- Mise en ligne du rapport d'activités
Hiver 2021

Présentation du Projet Odyssey

📄 [ProjetOdyssey_Nov2020.pdf \(5.75 MB\) \(pdf\)](#)

Capsules vidéo



UNE IMPORTANTE SYNERGIE

Le Projet Odyssey pourra bénéficier d'une importante synergie avec les activités de Mine Canadian Malartic. À cet égard, notons le fait de pouvoir :

- Utiliser l'usine de traitement du minerai actuelle et y apporter les modifications requises lorsque les fosses Canadian Malartic et Barnat seront en décroissance;
- Déposer du stérile et des résidus d'usinage dans la fosse Canadian Malartic;
- Transporter le minerai par les chemins internes existants avec nos équipements actuels; et
- Utiliser le garage actuel pour l'entretien mécanique.

UNE MÊME FAÇON DE FAIRE

Le Projet Odyssey est développé, et sera éventuellement opéré, avec le même leadership, philosophie et rigueur que pour nos opérations actuelles. Ainsi, nous nous assurons de respecter nos trois étapes pour opérer ainsi que nos valeurs.



UN HORIZON À LONG TERME

Le Projet Odyssey permet d'investir dans l'avenir de Mine Canadian Malartic pour faire croître son camp minier à Malartic. La durée de vie du Projet Odyssey est estimée jusqu'en 2040.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE NOTRE MILIEU

Sachez que comme pour nos opérations actuelles, nous nous engageons à poursuivre nos efforts afin d'assurer une mise en oeuvre du Projet Odyssey dans le respect de l'environnement, de notre milieu et de nos partenaires.

Pour plus d'informations sur nos façons de faire en matière d'engagement communautaire, veuillez visiter la section Communauté de notre plateforme.

7 THÉMATIQUES

Au total, 7 thématiques font l'objet de notre démarche d'information et de consultation. Apprenez-en davantage sur le Projet Odyssey en parcourant l'information mise à votre disposition pour chacune d'entre elles. Nous vous invitons aussi à partager vos questions sur le forum de discussion. N'oubliez pas de vous inscrire afin de pouvoir nous donner votre opinion et participer au forum de discussion.

Thématiques d'intérêt

Forum de discussion

Qualité de l'air

Capsules vidéo



Plus...

Nous sommes à l'écoute

Relations avec la communauté

Vous avez des questions, commentaires ou préoccupations?



Téléphone 819 757-2225, poste 3425

Courriel relationscommunautaires@canadianmalartic.com

Le sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Qualité de l'air



Conformément aux normes de la qualité de l'air en vigueur, deux principaux types d'émission atmosphérique sont évalués dans le cadre des opérations actuelles de la mine Canadian Malartic :

- Les particules fines, soit celles de moins de 2,5 microns; et
- Les particules totales, qui incluent les particules fines.

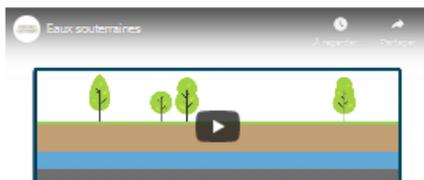
Pour réaliser la modélisation de la dispersion atmosphérique pour le Projet Odyssey, les principales sources d'émission de poussière suivantes ont été considérées :

- Les sorties d'air de la rampe et des monteries de ventilation;
- La circulation des équipements sur les chemins de la propriété; et
- Le chargement et le déchargement des camions. Poursuivre la lecture

POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION

Le sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Eaux souterraines



Les études hydrogéologiques réalisées depuis la première étude d'impact environnemental pour la fosse Canadian Malartic en 2009 avaient pour but d'évaluer les impacts susceptibles d'affecter l'approvisionnement en eau des résidents du secteur.

En 2009, selon les conclusions de ces études, un risque de baisse du niveau d'eau souterraine dans un rayon de 7 km autour de la fosse aurait pu être observé. Jusqu'à maintenant, rien n'indique que les activités de Mine Canadian Malartic (MCM) aient pu avoir modifié la qualité de l'eau ou le niveau d'eau dans les puits.

Pour le Projet Odyssey, le principal impact appréhendé est un risque. Poursuivre la lecture

POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION

Le sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Plan de restauration



En vertu de la Loi sur les mines et du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, Mine Canadian Majartic est tenue de restaurer les terrains touchés par ses activités, comme toutes les autres entreprises d'exploitation et d'exploration minière au Québec.

Les activités visant à restaurer les terrains que les entreprises utilisent sont décrites dans le plan de réaménagement et de restauration qui doit être déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) avant le début des activités minières dans le cas de l'exploration, et avant la délivrance du bail. Poursuivre la lecture

[POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION](#)

Le sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Ambiance sonore



Pour comprendre l'évaluation des impacts potentiels du Projet Odyssey sur l'ambiance sonore, il est important de prendre en considération certaines notions d'acoustique.

Tout d'abord, le son, que l'on quantifie en décibels (dB), diminue en fonction de la distance entre la source émettrice et le récepteur. De plus, l'addition de deux bruits similaires n'entraîne pas deux fois plus de bruit. Par exemple, deux voitures émettant chacune 60 dB émettent ensemble 63 dB et non 120 dB. Aussi, une nouvelle source de bruit qui s'ajoute à un bruit existant plus élevé ne sera pas audible parce qu'elle sera masquée par le bruit. Poursuivre la lecture

[POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION](#)

FERME : ce sondage est terminé

Vibrations



Pour comprendre l'évaluation des impacts potentiels du Projet Odyssey sur les vibrations, il est important de se rappeler que celles-ci diminuent progressivement en fonction de la distance.

Deux types de sautages, avec des caractéristiques différentes, sont envisagés pour le Projet Odyssey, soit :

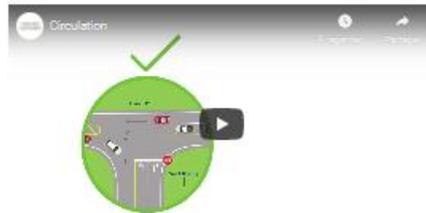
- Les sautages de développement, d'environ 380 tonnes chacun, et
- Les sautages de production, de 3 000 à 40 000 tonnes chacun.

Pour s'assurer des effets réels de nos sautages et modifier, au besoin, certains paramètres, nous nous sommes notamment engagés à poursuivre nos activités de surveillance en temps réel par le biais de nos 7 sismographes installés. Poursuivre la lecture

[POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION](#)

La sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Circulation



L'accès actuel au site du Projet Odyssey, visible aux abords de la route 117, est temporaire. Le Projet Odyssey nécessite l'aménagement d'un nouvel accès à la route 117 et d'une voie de virage à gauche pour permettre un accès sécuritaire au site en fonction de l'augmentation des débits qu'engendra le projet.

Pour ce faire, dès 2017, nous avons entrepris des démarches auprès du Ministère des Transports du Québec (MTC) afin de concevoir et éventuellement construire un accès sécuritaire à notre site. Depuis ce temps, plusieurs études techniques ont été réalisées par des firmes de génie-conseil spécialisées en réalisation de projets. Poursuivre la lecture

[POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION](#)

Le sondage est fermé. La période d'information et de consultation en ligne se déroulait du 16 au 29 novembre 2020.

Émissions de gaz à effet de serre



Évaluer, réduire et diminuer l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des actions aujourd'hui nécessaires puisque ces gaz contribuent aux changements climatiques.

Diverses sources pour présenter le sommaire des émissions de GES occasionnées par le Projet Odyssey ont été considérées. Trois principales sources directes d'émission de GES ont toutefois été identifiées :

- La combustion des carburants fossiles, notamment le diesel nécessaire pour les véhicules et les équipements liés à la construction, au transport et au maintien des opérations;
- L'utilisation d'explosifs pour les sautages; et
- L'utilisation de gaz naturel qui servira, entre autres, pour le chauffage de Poursuivre la lecture

POUR PLUS DE DÉTAILS ET DONNER VOTRE OPINION

CONTENU DE LA PLATEFORME INTERACTIVE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Page Communauté



Accueil > Communauté

Communauté

Mine Canadian Malarctic (MCM) participe activement au développement communautaire, social et économique de Malarctic et de la région.

La communication étant au cœur de nos relations communautaires, MCM informe régulièrement les citoyens de Malarctic et des environs en plus de créer des occasions de conversation.

Nous vous invitons à visiter la section [Communauté](#) de notre site Internet pour en apprendre davantage sur nos pratiques, nos programmes ainsi que nos engagements et résultats.

Dans le contexte actuel, si vous souhaitez nous faire part de vos questions ou de vos préoccupations, nous vous invitons à communiquer d'abord avec nous par téléphone au 819 757-2225, poste 3425 ou par courriel, à l'adresse relationscommunautaires@canadianmalarctic.com.

Notre Local de relations avec la communauté est actuellement ouvert aux visiteurs. Ceux-ci doivent toutefois se conformer à la procédure de triage en place, sans exception. Le port d'un couvre visage est également obligatoire à l'intérieur du Local.

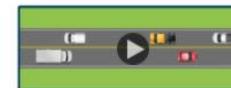
Échéancier

- Rencontres ciblées
Novembre 2020
- Période d'information et de consultation en ligne
16 au 29 novembre 2020
- Rédaction du rapport d'activités
Décembre 2020
- Mise en ligne du rapport d'activités
Hiver 2021

Présentation du Projet Odyssey

📄 [ProjetOdyssey_Nov2020.pdf](#) (9.38 MB) (pdf)

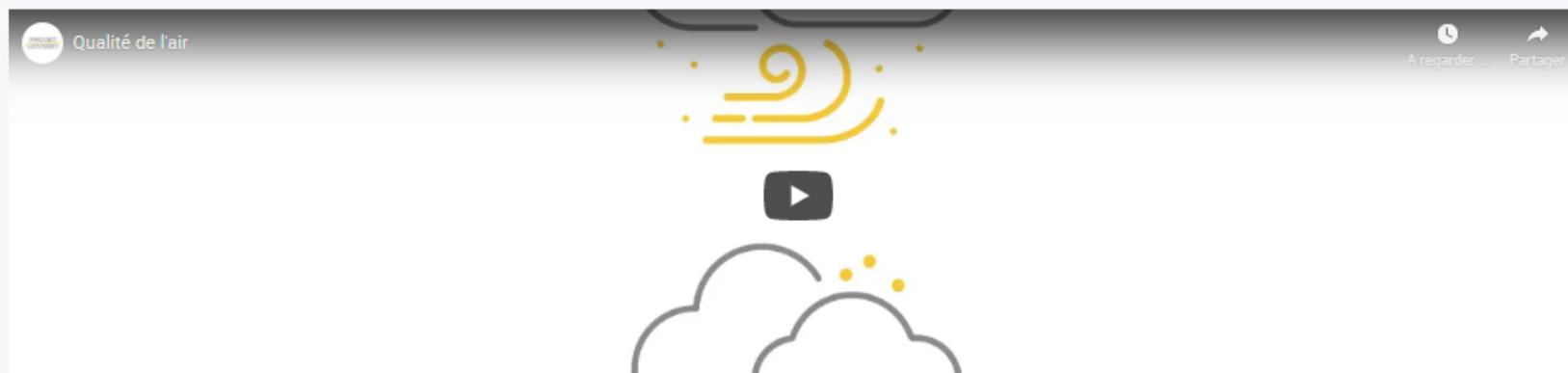
Capsules vidéo



CONTENU DE LA PLATEFORME INTERACTIVE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Page des thématiques et du forum de discussion

Qualité de l'air



Conformément aux normes de la qualité de l'air en vigueur, deux principaux types d'émission atmosphérique sont évalués dans le cadre des opérations actuelles de la mine Canadian Malartic :

- Les particules fines, soit celles de moins de 2,5 microns; et
- Les particules totales, qui incluent les particules fines.

Pour réaliser la modélisation de la dispersion atmosphérique pour le Projet Odyssey, les principales sources d'émission de poussière suivantes ont été considérées :

- Les sorties d'air de la rampe et des monteries de ventilation;
- La circulation des équipements sur les chemins de la propriété; et
- Le chargement et le déchargement des camions et des silos.

Pour nous assurer que les normes de la qualité de l'air seront respectées à Malartic, nous nous sommes, entre autres, engagés à poursuivre nos activités de surveillance en temps réel. S'il y a un risque de dépassement, nous nous engageons à réduire nos activités, voire les arrêter, comme nous le faisons actuellement pour nos opérations à ciel ouvert. D'ailleurs, nous cumulons plus de cinq années consécutives de conformité en matière de normes québécoises de qualité de l'air*.

D'autres mesures d'atténuation seront aussi prises, notamment :

- Arroser régulièrement les zones de travail ainsi que le réseau de chemins de production;
- Limiter la vitesse de circulation des camions;
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti; et
- Maximiser, lorsqu'applicable, l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques.

Les résultats de la modélisation de la dispersion atmosphérique permettent d'évaluer que les impacts du Projet Odyssey sur la qualité de l'air seraient principalement concentrés autour des infrastructures de surface du projet, soit à environ 3 km de l'entrée de Malartic. Par conséquent, il n'y aurait aucun impact significatif pour les résidents de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva.

* En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 9 novembre 2020.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception des impacts potentiels appréhendés, des activités de surveillance et des mesures d'atténuation proposées concernant la qualité de l'air dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

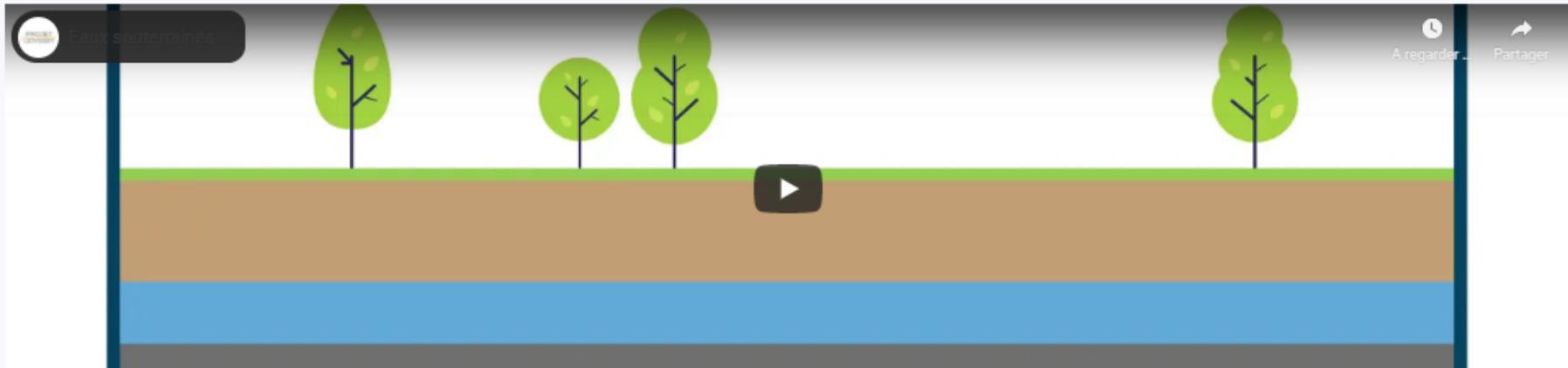
2. Avez-vous des commentaires concernant la qualité de l'air?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Eaux souterraines



Les études hydrogéologiques réalisées depuis la première étude d'impact environnemental pour la fosse Canadian Malartic en 2009 avaient pour but d'évaluer les impacts susceptibles d'affecter l'approvisionnement en eau des résidents du secteur.

En 2009, selon les conclusions de ces études, un risque de baisse du niveau d'eau souterraine dans un rayon de 7 km autour de la fosse aurait pu être observé. Jusqu'à maintenant, rien n'indique que les activités de Mine Canadian Malartic (MCM) aient pu avoir modifié la qualité de l'eau ou le niveau d'eau dans les puits.

Pour le Projet Odyssey, le principal impact appréhendé est un risque de baisse du débit de production de certains puits municipaux et domestiques provoqué par le cône de rabattement dû à l'exploitation des fosses actuelles et du projet souterrain.

Par prévention, l'ajout d'un nouveau puits raccordé au réseau municipal a déjà été réalisé il y a plusieurs années. Les mesures de suivi suivantes, déjà en application dans le cadre des opérations actuelles, seront également maintenues :

- Le suivi de la qualité de l'eau des puits domestiques pour les résidences situées sur le chemin des Merles et le long de la route 117 au nord de Malartic;
- Le suivi du niveau de la nappe d'eau souterraine; et
- Le suivi des puits d'observation de MCM.

Comme pour nos opérations actuelles, nous nous engageons à réagir avec diligence en cas d'impact.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception des impacts potentiels appréhendés et des mesures de suivi maintenues concernant les eaux souterraines dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

2. Avez-vous des commentaires concernant les eaux souterraines?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Plan de restauration



En vertu de la Loi sur les mines et du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, Mine Canadian Malartic est tenue de restaurer les terrains touchés par ses activités, comme toutes les autres entreprises d'exploitation et d'exploration minière au Québec.

Les activités visant à restaurer les terrains que les entreprises utilisent sont décrites dans le plan de réaménagement et de restauration qui doit être déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) avant le début des activités minières dans le cas de l'exploration, et avant la délivrance du bail minier pour l'exploitation. Une garantie financière doit également être fournie pour assurer l'exécution des travaux de restauration.

D'ailleurs, pour la phase d'exploration avancée du Projet Odyssey actuellement en cours, un plan de restauration a déjà été approuvé par le MERN. Une garantie financière a aussi été déposée.

Pour ce qui est de la phase d'exploitation du Projet Odyssey, un plan de restauration couvrant tous les aspects liés à la restauration du site a été préparé et sera déposé avec notre demande de modification de décret, tel qu'exigé par la Loi sur les mines. Le montant total estimé pour les travaux de restauration du site sera déposé en garantie auprès du MERN avant le début des activités d'exploitation sur le site.

Le plan de réaménagement et de restauration du Projet Odyssey prévoit la mise en place des travaux suivants :

- Le démantèlement de tous les bâtiments et infrastructures du site, et revente, don, revalorisation ou disposition des matériaux/équipements à l'extérieur du site;
- La caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine et la réhabilitation au besoin;
- La mise en végétation de toutes les aires impactées par les activités, à l'aide d'espèces végétales adaptées au site, dans le but de lui redonner un aspect naturel;
- La sécurisation de toutes les ouvertures minières, à l'aide de dalles de béton armées, et remblayage de l'ouverture du portail d'accès souterrain;
- La réalisation d'un suivi environnemental (eaux de surface et souterraines) pendant une durée minimale de 10 ans à la suite de la restauration du site;
- La réalisation d'un suivi agronomique afin de valider que la reprise des espèces végétales est adéquate, pendant une durée minimale de 5 ans à la suite de la restauration du site; et
- La réalisation d'un suivi pour s'assurer de l'intégrité des mesures de sécurisation du site (ouvertures minières, portail), pendant une durée minimale de 5 ans à la suite de la restauration du site.

Les mesures de protection, de réaménagement et de restauration auront pour objectif de remettre le site minier dans un état satisfaisant, et viseront plus particulièrement à :

- Éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité des personnes;
- Limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi sur le site;
- Remettre le site dans un état visuellement acceptable pour la collectivité; et
- Remettre les infrastructures du site dans un état compatible avec l'usage futur.

Les méthodes de restauration du site seront constamment revues et améliorées tout au long de la vie de la mine. Notre plan de restauration sera d'ailleurs révisé tous les 5 ans. De plus, à la fin de la vie de la mine (Projet Odyssey), des études de conception spécifiques seront réalisées afin d'assurer de sélectionner les méthodes de restauration optimales pour remettre le site du Projet Odyssey dans un état satisfaisant selon les normes du MERN.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception concernant le plan de réaménagement et de restauration prévu pour le site de la mine dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

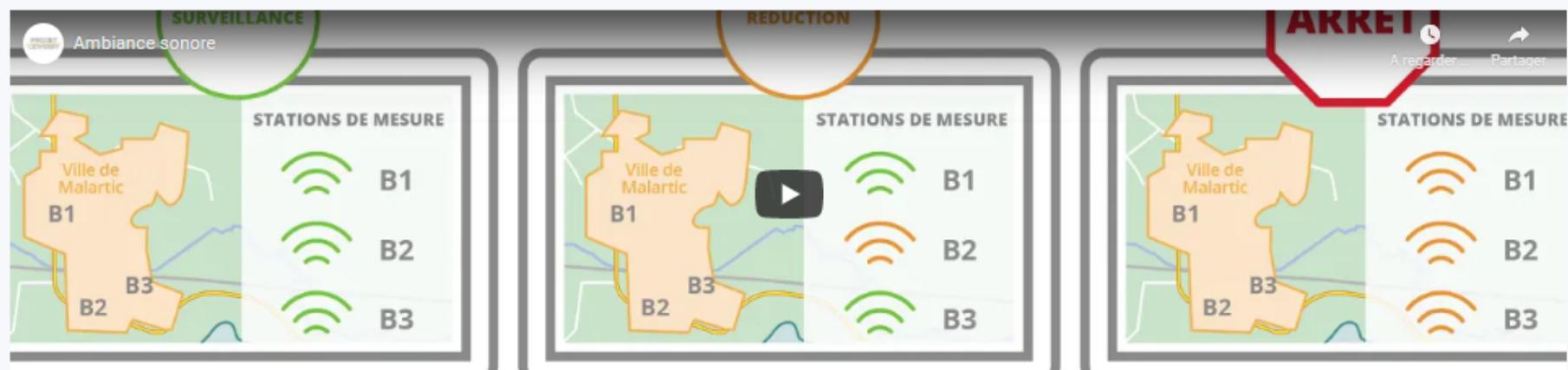
2. Avez-vous des commentaires concernant le plan de restauration?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Ambiance sonore



Pour comprendre l'évaluation des impacts potentiels du Projet Odyssey sur l'ambiance sonore, il est important de prendre en considération certaines notions d'acoustique.

Tout d'abord, le son, que l'on quantifie en décibels (dB), diminue en fonction de la distance entre la source émettrice et le récepteur. De plus, l'addition de deux bruits similaires n'entraîne pas deux fois plus de bruit. Par exemple, deux voitures émettant chacune 60 dB émettent ensemble 63 dB et non 120 dB. Aussi, une nouvelle source de bruit qui s'ajoute à un bruit existant plus élevé ne sera pas audible parce qu'elle sera masquée par le bruit le plus fort. Par conséquent, si on ajoute le bruit d'une voiture qui émet 60 dB à celui d'un camion qui émet pour sa part 70 dB, le bruit mesuré demeure 70 dB.

Les principales sources émettrices de bruit considérées pour évaluer l'impact sur l'ambiance sonore dans le cadre du Projet Odyssey sont :

- La ventilation minière;
- La circulation des équipements sur les chemins de la propriété; et
- Le chargement et déchargement des camions.

Notons par ailleurs que le nombre de camions nécessaire pour l'exploitation du Projet Odyssey sera beaucoup moins important que pour l'exploitation des fosses actuelles. Aussi, la majorité des systèmes de ventilation seront installés sous terre.

Pour nous assurer que les normes sonores seront respectées à Malartic, nous nous sommes, entre autres, engagés à poursuivre nos activités de surveillance en temps réel. S'il y a un risque de dépassement, nous nous engageons à réduire nos activités, voire les arrêter, comme nous le faisons actuellement pour nos opérations à ciel ouvert.

Finalement, nous allons nous assurer que le matériel roulant soit doté d'équipements performants pour réduire le bruit.

Les résultats des simulations des niveaux de bruit effectuées permettent d'évaluer que les impacts du Projet Odyssey sur le climat sonore seraient principalement concentrés autour des infrastructures de surface du projet, soit à environ 3 km de l'entrée de Malartic. Par conséquent, il n'y aurait aucun impact significatif pour les résidents de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception des impacts potentiels appréhendés, des activités de surveillance et des mesures d'atténuation proposées concernant l'ambiance sonore dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

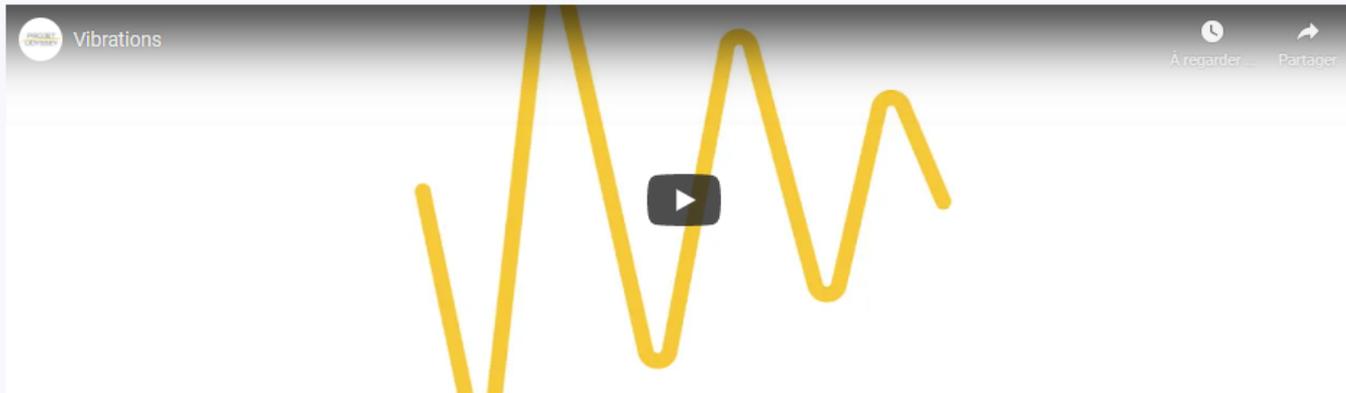
2. Avez-vous des commentaires concernant l'ambiance sonore?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Vibrations



Pour comprendre l'évaluation des impacts potentiels du Projet Odyssey sur les vibrations, il est important de se rappeler que celles-ci diminuent progressivement en fonction de la distance.

Deux types de sautages, avec des caractéristiques différentes, sont envisagés pour le Projet Odyssey, soit :

- Les sautages de développement, d'environ 380 tonnes chacun, et
- Les sautages de production, de 3 000 à 40 000 tonnes chacun.

Pour s'assurer des effets réels de nos sautages et modifier, au besoin, certains paramètres, nous nous sommes notamment engagés à poursuivre nos activités de surveillance en temps réel par le biais de nos 7 sismographes installés à Malartic.

Les mesures d'atténuation suivantes seront également appliquées :

- Gestion de nos sautages avec les meilleurs équipements et méthodes disponibles;
- Optimisation des patrons de sautage;
- Utilisation de charges explosives étagées.

Aussi, nous communiquerons nos horaires de sautage de production sur le site Web de Mine Canadian Malartic.

Les modélisations effectuées ont permis d'évaluer que pour les résidences les plus près, les vibrations des sautages de développement devraient être de 0,59 mm/seconde ou moins tandis que celles liées aux sautages de production devraient être de 2,35 mm/seconde ou moins. À titre de rappel, la norme à respecter quant aux vibrations est de 12,7 mm/seconde*.

Par conséquent, pour les résidents de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva, les vibrations causées par les sautages de développement seraient pratiquement imperceptibles, tandis que celles liées aux sautages de production pourraient être légèrement perceptibles.

* Directive 019 du Ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception des impacts potentiels appréhendés, des activités de surveillance et des mesures d'atténuation proposées concernant les vibrations dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

2. Avez-vous des commentaires concernant les vibrations?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Circulation



L'accès actuel au site du Projet Odyssee, visible aux abords de la route 117, est temporaire. Le Projet Odyssee nécessite l'aménagement d'un nouvel accès à la route 117 et d'une voie de virage à gauche pour permettre un accès sécuritaire au site en fonction de l'augmentation des débits qu'engendrera le projet.

Pour ce faire, dès 2017, nous avons entrepris des démarches auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de concevoir et éventuellement construire un accès sécuritaire à notre site. Depuis ce temps, plusieurs études techniques ont été réalisées par des firmes de génie-conseil spécialisées en réalisation de projets routiers. Ces études ont permis, entre autres, d'identifier les paramètres de sécurité et de géométrie routière tout en considérant les paramètres géotechniques des sols en place dans le secteur retenu.

En se basant sur ces études, notre projet poursuit le cheminement d'un projet routier du MTQ et à ce jour, nous avons franchi les étapes d'avant-projet préliminaire et définitif.

Nous avons débuté depuis quelque temps l'étape des plans et devis préliminaires élaborés par une firme spécialisée en conception routière. Ces documents, comme les autres, sont transmis au MTQ pour commentaires et approbation.

L'étape suivante consistera à concevoir les plans et devis définitifs et sera la dernière à franchir avant de pouvoir obtenir une autorisation du MTQ pour débiter les travaux de construction qui sont prévus à l'été 2021.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception du nouvel accès au site du Projet Odyssey via la route 117 proposé dans la vidéo sur la circulation?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

2. Avez-vous des commentaires concernant la circulation?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Émissions de gaz à effet de serre



Évaluer, réduire et diminuer l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des actions aujourd'hui nécessaires puisque ces gaz contribuent aux changements climatiques.

Diverses sources pour présenter le sommaire des émissions de GES occasionnées par le Projet Odyssey ont été considérées. Trois principales sources directes d'émission de GES ont toutefois été identifiées :

- La combustion des carburants fossiles, notamment le diesel nécessaire pour les véhicules et les équipements liés à la construction, au transport et au maintien des opérations;
- L'utilisation d'explosifs pour les sautages; et
- L'utilisation de gaz naturel qui servira, entre autres, pour le chauffage de l'air acheminé sous terre l'hiver.

Les sources indirectes comprennent, quant à elles, la combustion du diesel dans :

- Les camions et trains amenant les matériaux, intrants et consommables vers le site;
- La machinerie hors-route utilisée pour la construction du projet.

Les gaz qui ont été considérés sont :

- Le dioxyde de carbone (CO₂);
- Le méthane (CH₄); et
- L'oxyde nitreux (N₂O).

Pour réduire nos émissions de GES, nous allons nous assurer de poursuivre le Plan de gestion de l'énergie et des GES de Mine Canadian Malartic en établissant annuellement des objectifs d'amélioration de notre rendement, comme la réduction de litres de carburant consommés par tonne chargée ou par nombre de kilomètres parcourus par nos équipements.

Ainsi, pour le Projet Odyssey, nous envisageons :

- D'utiliser la ventilation sur demande dans la mine, c'est-à-dire de contrôler le système de ventilation de manière à acheminer l'air frais uniquement là où les travailleurs se trouvent;
- De maximiser, lorsqu'applicable, l'utilisation d'équipements et de véhicules électriques;
- D'assurer un entretien optimal des équipements; et
- D'éviter de faire rouler au ralenti les moteurs lorsque les équipements sont stationnés.

En tenant compte de ces actions et mesures, l'analyse effectuée conclut que notre production de GES avec le Projet Odyssey serait équivalente à 0,4 % du secteur industriel québécois.

À cet égard, soulignons que Mine Canadian Malartic adhère volontairement depuis 2019 au Système de plafonnement et d'échange de droit d'émission (SPEDE) de GES, aussi connu comme la Bourse du carbone du gouvernement du Québec.

[*] = Champ requis

1. Quelle est votre perception des actions et mesures qui seront mises en place afin de réduire les émissions de GES dans le cadre du Projet Odyssey?



Préoccupé



Peu préoccupé



Rassuré

2. Avez-vous des commentaires concernant les émissions de gaz à effet de serre?

S'il vous plaît ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également poser vos questions sur le [Forum de discussion](#).

SOUMETTRE

Thématiques d'intérêt

Forum de discussion

Nous vous invitons à utiliser le Forum de discussion pour nous poser vos questions en lien avec le Projet Odyssey et les thématiques présentées.

L'équipe de Mine Canadian Malartic se fera un plaisir de vous répondre dans un délai de 48 heures ouvrables.

Les questions et les réponses seront affichées dans cet espace, à moins que le sujet soit de nature privée.

Forum de discussion

Posez votre question...

SOUMETTRE

CONTENU DE LA PLATEFORME INTERACTIVE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Capsules vidéo

Capsules vidéo pour chacune des thématiques faisant l'objet de la démarche d'information et de consultation

- Qualité de l'air : https://youtu.be/CJpAN-8_ahl
- Eaux souterraines : <https://youtu.be/GxrQAgJ3L6w>
- Plan de restauration : <https://youtu.be/QGsaiQdsVAw>
- Ambiance sonore : <https://youtu.be/db9fbccGT0>
- Vibrations : <https://youtu.be/mMXnRW7oCVo>
- Circulation : <https://youtu.be/lcv9BcoaQLQ>
- Émissions de gaz à effet de serre : <https://youtu.be/oCBv1nHLLuw>